

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON

MEDECINE QUOTIDIENNE A LYON

AUJOURDHUI , HIER

26 mai _ 23 juillet 1977

Les cérémonies du centenaire de la Faculté de médecine de Lyon qui viennent de se dérouler dans notre ville, et les conférences organisées par l'Université à cette occasion, ont déjà permis d'évaluer l'importance de la médecine à Lyon.

Cet anniversaire a également fait prendre conscience du chemin parcouru en bien des domaines de la médecine, et de l'accélération de ces progrès depuis une centaine d'années.

L'apport lyonnais à ces progrès était déjà apparu lors d'une exposition organisée l'année dernière par la Mission Régionale.

Cette année, la Bibliothèque municipale présente une exposition qui permet de remonter dans le temps, et d'étendre le champ de présentation des domaines médicaux. Son fonds de livres et d'estampes nous permettait de traiter notre sujet sans trop de peine pour le 18^e siècle et même le 19^e grâce à la bibliothèque du docteur A. Lacassagne (1), mais nous aurions été bien démunis pour le 20^e siècle si de nombreux concours ne nous avaient épaulés.

Par ailleurs, M. Juillet, Chargé de mission auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes et Délégué régional de la Direction générale à la Recherche scientifique et technique, et son collaborateur M. Martin, nous ont apporté, non seulement des éléments pour la partie moderne de l'exposition, mais une aide décisive pour l'animation organisée autour d'elle : tant conférences (2) que projections de films et séances d'information sur les carrières médicales et paramédicales.

Nous tenons à remercier vivement ici les organismes publics, privés, et les collectionneurs qui nous ont assistés de leurs conseils et nous ont prêté objets et documents :

- les Archives municipales de la Ville de Lyon
- le Bureau d'Hygiène de la Ville de Lyon
- la Bibliothèque interuniversitaire de Lyon, section médecine et pharmacie
- la Faculté de médecine de Lyon : le Service de gestion de l'Université Claude-Bernard
- l'I.N.S.E.E. Lyon

(1) ROUX (Cl.).- Catalogue du fonds Lacassagne.- Lyon : imprimerie nouvelle lyonnaise, 1922.- (Bibliothèque de la Ville de Lyon).

(2) Voir la liste des conférences donnée à la fin du catalogue.

- les Hospices civils de Lyon, tant les services de programmation et d'informatique que le Musée des Hospices, dont les objets ont constitué un apport irremplaçable
- l'Hôpital psychiatrique du Vinatier
- l'Hôpital psychiatrique Saint Jean de Dieu
- le Syndicat de l'hospitalisation privée
- l'Institut Mérieux et le Musée Claude Bernard
- les laboratoires Boiron
- les laboratoires Travenol
- l'École d'infirmières Rockefeller
- Monsieur Garden, professeur à l'Université de Lyon II
- le Médecin général Camelin
- Monsieur Rémy Barbe, ingénieur H.C.L.
- Madame Elsa Chignier, chargée de recherche à l'I.N.S.E.R.M.
- Le Professeur Marion
- le Général Riera, Commandant et Directeur Régional du Génie, et le Médecin Général Thalabard, Commandant l'École du Service de Santé des Armées
- Madame Magnien
- et d'autres collectionneurs qui ont préféré garder l'anonymat

Enfin, nous remercions tout spécialement ceux qui ont consacré tous leurs soins à l'organisation de cette exposition :

- Madame Jeanne-Marie Dureau, conservateur à l'École nationale supérieure de bibliothécaires
- Monsieur Guy Parguez, conservateur au fonds ancien de la Bibliothèque municipale
- Mademoiselle Claude Gény, conservateur au fonds ancien de la Bibliothèque municipale
- Madame Gabrielle Perrier, chargée de l'animation à la Bibliothèque municipale

et les quatre élèves de l'École Nationale supérieure de bibliothécaires qui ont contribué à l'organisation de cette exposition et en ont rédigé le présent catalogue :

- Madame Christiane Baryla
- Monsieur Alain Bonnefoy
- Mademoiselle Maryse Goldenberg
- Monsieur Charles Micol

Jean-Louis ROCHER
Conservateur en Chef

PREMIERE PARTIE

MEDECINE D'AUJOURD'HUI

I - L'EQUIPEMENT SANTE DE LA REGION RHONE-ALPES

- 1) Etablissements hospitaliers : p. 2
 - 2) Personnel médical et paramédical : p. 7
 - 3) La Faculté de médecine-pharmacie : p. 12
-

II - QUELQUES REALISATIONS : DE LA RECHERCHE A LA PRATIQUE

- 1) La recherche médicale dans la région : p. 15
 - 2) La pratique : quelques techniques médicales et chirurgicales de pointe : p. 17
-

III - LA POPULATION DANS LA REGION RHONE-ALPES AUJOURD'HUI
ET HIER

- 1) La population dans la région Rhône-Alpes en 1977. Evolution depuis 1900 : p. 18
 - 2) La population de Lyon du XVIIIe siècle à nos jours : p. 20
-

I - L'EQUIPEMENT SANTE DE LA REGION RHONE-ALPES

1) ETABLISSEMENTS HOSPITALIERSSecteur privé et secteur public

La loi du 31 décembre 1970, portant réforme hospitalière rappelle que le droit du malade au libre choix de son praticien et de son établissement de soins, est l'un des principes fondamentaux de notre législation sanitaire. Le rappel de ces principes en exergue de la loi a sans nul doute pour but de rassurer ceux qui redoutent de voir l'Etat s'immiscer dans les rouages de la médecine libérale en France et accroître son emprise sur le secteur hospitalier privé. La protection sanitaire de notre pays est en effet assurée par les membres des professions de santé et par les établissements du secteur public et du secteur privé. Toutefois, à cette distinction fondamentale, est venue s'ajouter la notion de service public.

Service public

Le service public hospitalier assure examens et diagnostics, traitement et hébergement des malades, mais il contribue aussi à la formation du personnel médical et paramédical, aux actions de médecine préventive. Il participe à la recherche médicale et pharmaceutique.

Ce service est assuré par les établissements de soins publics mais de par la législation récente, des établissements privés peuvent y être associés, sous réserve de respecter les obligations de service imposées aux établissements d'hospitalisation publics de même nature, constituant des établissements semi-publics.

Les différentes structures et réglementations, les fonctions multiples de certains établissements, la restructuration de l'organisation hospitalière (loi du 31 décembre 1970) et l'appartenance plus ou moins confuse au secteur semi-public ou privé, rendent extrêmement difficile toute classification.

Dans la région Rhône-Alpes, en 1973, le nombre de lits dans les établissements de soins publics s'élève à 41.638, et pour les établissements privés à 8.617 (82 % contre 17,3 %). Ces chiffres de l'I.N.S.E.E. ne tiennent pas compte des maisons de retraite et de convalescence. Dans le département du Rhône, 75,5 % des lits sont couverts par le secteur public.

Devant le foisonnement actuel des techniques, la nécessité d'une organisation, en fonction de nouveaux critères de classement, s'est imposée, qui vaut pour les établissements publics comme pour les établissements privés. Elle est caractérisée par une distinction fondamentale entre les établissements destinés à recevoir les malades aigus et les établissements et services ayant la charge des malades justiciables d'un séjour prolongé. On prévoit ainsi trois grandes catégories :

- centres hospitaliers
- unités d'hospitalisation
- centres de convalescence

Les Hospices civils de Lyon dépendent d'un régime particulier et recouvrent ces trois catégories. Les H.C.L. constituent après l'Assistance publique de Paris, et avec plus de 10.000 lits d'hôpitaux la deuxième Administration hospitalière de France. Ils ont derrière eux un long passé de charité hospitalière qui fait qu'ils échappent à la réglementation hospitalière normale en ce qui concerne les modalités de leur gestion. En effet, l'Administration des Hospices est assurée par un Conseil d'administration composé de trente membres, non compris le Maire de Lyon, président de droit. Il n'est pas sans intérêt de signaler que les Hospices civils de Lyon jouissent d'un patrimoine considérable qui en fait le premier propriétaire foncier de France grâce aux donations et legs consentis dans le passé.

Les H.C.L. (22 établissements) constituent donc une administration hospitalière à caractère traditionnaliste ce qui n'empêche nullement leur modernisation et leur transformation qui se poursuivent au contraire à un rythme accéléré.

Les établissements sanitaires privés comprennent les hôpitaux privés, les cliniques médicales et chirurgicales, les maternités, les maisons de repos et de convalescence, les maisons de régime.

Quelques chiffres concernant les établissements sanitaires :

SECTEUR PUBLIC DANS LE RHONE :

- H.C.L. soit 9295 lits
- 7 hôpitaux soit 1711 lits
- 8 hôpitaux ruraux soit 911 lits
- 2 établissements psychiatriques soit 2742 lits
- 1 préventorium soit 96 lits
- 4 hospices soit 189 lits
- 5 maisons de retraite soit 1337 lits

SECTEUR PRIVE ET SEMI-PUBLIC DANS LE RHONE :

- 3 hôpitaux à Lyon soit 712 lits
 - 7 polycliniques soit 869 lits
 - 9 cliniques médicales soit 453 lits
 - 1 centre anti-cancéreux de 300 lits
 - 4 cliniques médico-chirurgicales soit 324 lits
 - 13 cliniques chirurgicales soit 681 lits
 - 12 cliniques d'accouchement avec possibilité chirurgicale soit 483 lits
 - 1 clinique d'accouchement sans possibilité chirurgicale soit 8 lits
 - 1 hôpital psychiatrique de 1252 lits
 - 10 cliniques et maisons de santé pour maladies mentales soit 1115 lits
 - 3 sanatoriums soit 215 lits
 - 2 préventoriiums soit 93 lits
 - 4 aériums soit 284 lits
 - 2 centres de post-cures soit 73 lits
 - 5 centres de réadaptation fonctionnelle soit 606 lits
 - 5 maisons d'enfants à caractère sanitaire soit 269 lits
 - 53 maisons de retraite soit 3118 lits
-

DOCUMENTS EXPOSES

Etablissements hospitaliers publics dans la région Rhône-Alpes (1973)

Documents INSEE

- 1 - Centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers régionaux, centres hospitaliers, hôpitaux.- 65 x 54 cm.
- 2 - Hôpitaux ruraux, centres médico-chirurgicaux, centres médicaux.- 60 x 54 cm.
- 3 - Etablissements psychiatriques.- 66 x 53 cm.
- 4 - Sanatoriums, préventoriums.- 62 x 54 cm.

Etablissements sanitaires privés et semi-publics dans la région Rhône-Alpes (1973)

Documents INSEE

- 5 - Hôpitaux, polycliniques, centres anti-cancéreux.- 66 x 54 cm.
- 6 - Cliniques médicales, maisons médicales de santé, cliniques médico-chirurgicales, cliniques chirurgicales.- 64 x 54 cm.
- 7 - Cliniques d'accouchement avec chirurgie et sans chirurgie.- 60 x 54 cm.
- 8 - Hôpitaux psychiatriques, cliniques et maisons de santé pour maladies mentales.- 65 x 54 cm.
- 9 - Sanatoriums, préventoriums, aériums, centres de post-cure, hôtels de cure.- 65 x 54 cm.
- 10 - Plan figurant la répartition des établissements des Hospices civils de Lyon dans l'agglomération lyonnaise.- 54 x 80 cm.

Document des Hospices civils de Lyon

- 11 - a) Etablissements des Hospices civils de Lyon (1973) : Hôpitaux et maisons de retraite.- 75 x 53cm.

Document INSEE

- b) Evolution de l'implantation des H.C.L.
 - Les Hôpitaux, les spécialités
 - Les fonctions auxiliaires
 - La répartition du personnel
 - Le budget
 - La formation
 - Neuro-chirurgie
 - Cardiologie
 - Rééducation
 - Greffes

Documents Hospices civils de Lyon

- 12 - Maquette de l'Hôpital cardiologique. Architecte J. Perrin-Fayolle.
Inauguré le 24 avril 1970.

Hospices civils de Lyon

- 13 - Maquette de l'Hôpital Jules Courmont-Sainte Eugénie. Projet Delfante.

Hospices civils de Lyon

- 14 - Photographies de réalisations de l'hospitalisation privée dans la région Rhône-Alpes.

Prêt du Syndicat de l'hospitalisation privée dans la région Rhône-Alpes.

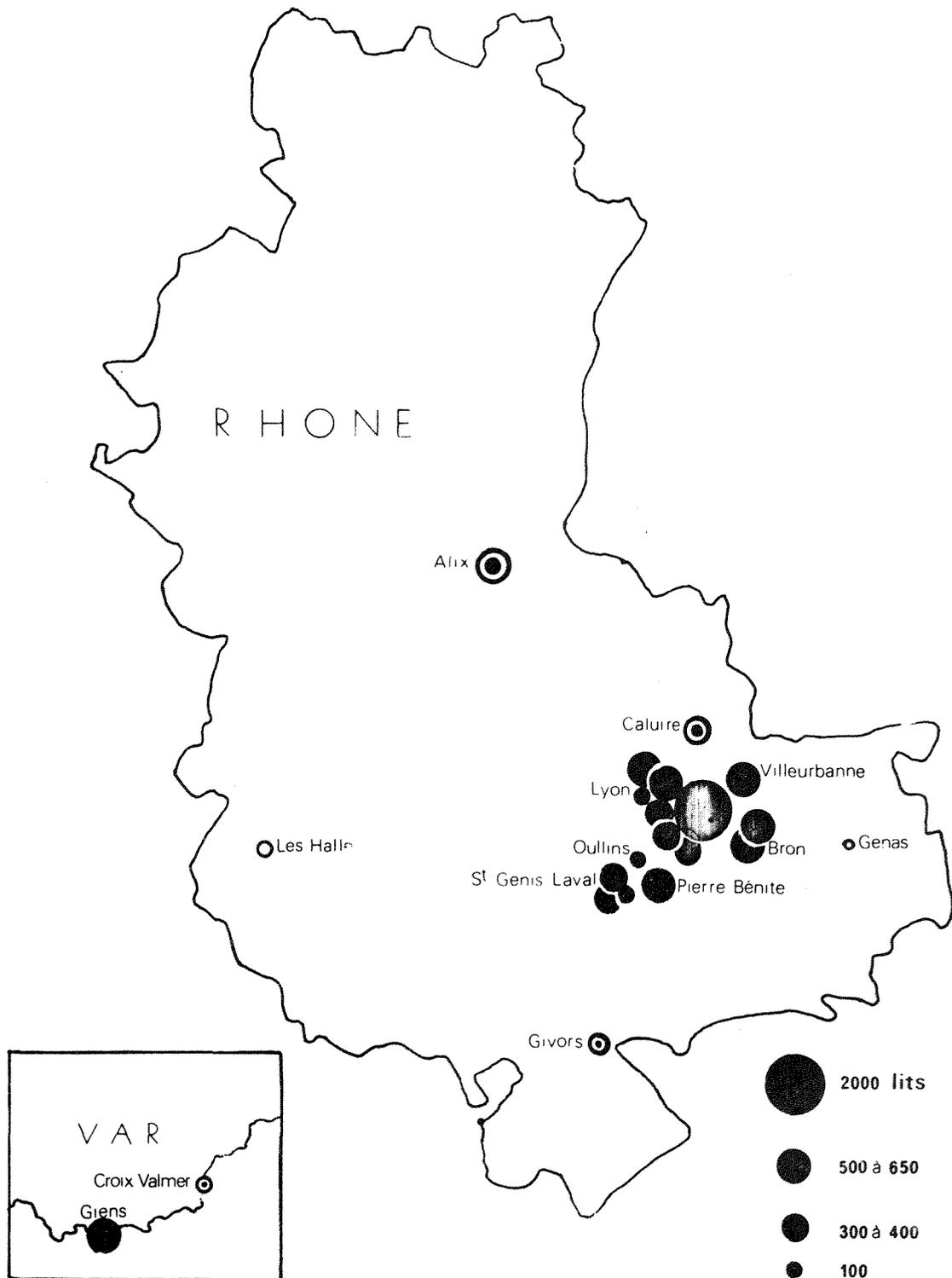
- 15 - Maquette de la Clinique du Tonkin. Architecte Marin. Inaugurée le 2 septembre 1974.

HOSPICES CIVILS DE LYON 1973

Hôpitaux

⊙ Maisons de retraite

sources : I.N.S.E.E. - D.D.A.S.S.



Reproduit avec l'aimable autorisation de l'I.N.S.E.E. Lyon

2) PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL

La place des personnels de santé revêt une importance capitale dans l'organisation sanitaire. Nous avons regroupé ici les personnels médicaux, les pharmaciens, certains personnels paramédicaux.

On demande de plus en plus aux professions de santé une adaptation constante aux progrès de la technique. Parallèlement, les exigences des malades à l'égard de la médecine augmentent. Il s'agit maintenant, non seulement de guérir, mais aussi de prémunir, éduquer, dépister, acquérir une meilleure connaissance du milieu de la vie. Enfin, on note une aspiration profonde des malades vers une plus grande disponibilité des médecins.

Personnel médical

Le Code de la Santé publique inclut les médecins, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes.

- LES MEDECINS : la région Rhône-Alpes occupe le huitième rang pour les médecins par rapport aux autres régions. A l'intérieur de la région, le département du Rhône est le plus médicalisé, avec 154 médecins pour 100.000 habitants (chiffres de 1973). Cependant, ce chiffre ne peut être interprété sans restrictions, les secteurs d'attraction différant selon le degré de gravité de la maladie et la spécialisation des médecins ; c'est le cas du corps médical du Rhône qui ne répond pas à la seule demande de soins de la population effectivement recensée dans le département.

Répartition géographique : la caractéristique essentielle est la concentration des médecins dans les villes ; alors que 30 % de la population vit dans les communes rurales, on ne trouve aux mêmes lieux qu'un peu plus de 10 % des médecins installés dans la région. Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, qui comptent 40 % de la population régionale, abritent près de 57 % des médecins. On peut expliquer cette concentration par la présence en milieu urbain de la plupart des cliniques et hôpitaux, l'existence de 2 facultés de médecine, et l'importance des clientèles des spécialistes. L'exode rural a accentué la désaffectation des médecins pour les petites villes, et confirmé ce déséquilibre entre le monde rural et les communes urbaines.

Les médecins généralistes sont particulièrement représentés dans les petites villes, les spécialistes dans les villes moyennes et importantes (carte générale des médecins dans la région).

Spécialisation : (carte générale des spécialistes de la région). En 1972, 36,3 % du corps médical régional était composé de spécialistes. La densité des spécialistes est surtout forte dans les grandes villes, et on observe un fort taux de spécialisation chez les médecins âgés de plus de 40 ans. Les spécialisations changent, ainsi la pneumophtysiologie attire de moins en moins de spécialistes, mais l'anesthésiologie, la cardiologie et la pédiatrie en attirent de plus en plus.

Origine géographique du diplôme : sur 4 médecins exerçant dans la Région Rhône-Alpes 3 y ont fait leurs études ; c'est un pourcentage bien supérieur à celui observé dans la plupart des autres régions. Les raisons en sont multiples : la Faculté de Lyon est renommée, une deuxième faculté a été créée à Grenoble ; les étudiants peuvent effectuer leurs premières années d'études à St-Etienne.

Statut : libéral ou salarié. En 1972, la région comptait 1814 médecins salariés n'ayant pas de cabinet privé et 3691 médecins libéraux. En zone rurale où on trouve surtout des généralistes, le salariat médical est peu développé (9,3 %). Les spécialistes de zone rurale sont surtout des salariés car ce sont là principalement des médecins dépendant d'établissements thermaux, de sanatoria ou de diverses maisons spécialisées. Dans les grandes villes, la présence de grands hôpitaux explique la proportion importante de spécialistes salariés (27,2 %), dans les villes moyennes, peu de spécialistes sont salariés.

Le taux de féminisation des médecins salariés est trois fois plus élevé que celui des médecins libéraux ; il s'accroît au fil des générations. Il en résulte que sur 10 médecins femmes, on en trouve près de 6 qui sont salariées.

La proportion de médecins salariés varie beaucoup selon les spécialités. C'est ainsi que les pneumophtisiologues, les anesthésistes et les neuro-psychiatres sont le plus fréquemment salariés.

- LES PHARMACIENS : Ils peuvent exercer diverses activités : dans les pharmacies d'officine, laboratoires de fabrication, établissements de vente, de distribution en gros, pharmacies mutualistes, laboratoires d'analyses médicales, etc...

En 1972 les pharmaciens sont au nombre de 2050 pour la région. Dans le Rhône, on dénombre 506 pharmaciens d'officine. On compte approximativement 1 pharmacien d'officine pour 3000 habitants.

Personnel paramédical

7 professions paramédicales sont réglementées en France par le Code de la Santé publique : infirmières, opticiens-lunetiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, audio-prothésistes, pédicures, aide-orthophonistes.

- INFIRMIERS : le personnel soignant est constitué par :

- . les infirmiers et infirmières, surveillants et surveillantes (chefs ou généraux), moniteurs et monitrices
- . infirmiers ou infirmières (en puériculture ou anesthésie)
- . infirmiers ou infirmières du secteur psychiatrique
- . personnel secondaire des services médicaux des établissements (aide-soignantes et agents hospitaliers)

Il y avait en 1972 dans la région Rhône-Alpes, 17.574 infirmiers et infirmières en activité. Sur l'ensemble de ces effectifs, 12199 possèdent un diplôme d'état, 2690 sont infirmiers psychiatriques 2685 auxiliaires sanatoriaux.

L'importance des effectifs infirmiers est très différente d'un département à l'autre. Le Rhône qui semblait particulièrement favorisé : 408 infirmiers pour 100.000 habitants (moyenne régionale de 160) reste néanmoins celui où le manque de personnel infirmier a été souvent décrié, et de façon particulièrement aigüe. En raison de la forte concentration des établissements hospitaliers à Lyon, de l'accroissement du nombre de malades non domiciliés dans le département et admis dans ces établissements, la densité du personnel infirmier rapprochée à la seule population du Rhône, surestime sans aucun doute les moyens existants.

- MASSEURS-KINESITHERAPEUTES : En 1972, il existe dans la région Rhône-Alpes 2061 masseurs-kinésithérapeutes. Leur concentration en zone urbaine est l'une des plus marquées parmi les professions de la santé. Près de 60 % des masseurs régionaux exercent dans l'ensemble Lyon-Grenoble-Saint-Etienne, 44 % à Lyon.

De création récente, c'est une profession très jeune : 7 masseurs sur 10 ont obtenu leur diplôme depuis 1962. 3 écoles existent dans la région, la principale est à Lyon dans les locaux de la Faculté de médecine.

Les écoles d'infirmières de Lyon

Une brochure de la Mission régionale pour la Recherche réalisée pour cette exposition, donne le détail des différentes écoles concernant les professions paramédicales à Lyon.

Nous nous contentons ici de compléter cette liste par une importante école d'infirmières, celle de la Fondation Rockefeller à Grange-Blanche. Créée en 1932, placée sous le patronage de la Faculté de médecine, elle constitue un établissement annexe de l'Université. Elle accueille 650 élèves et forme les infirmières, les assistantes sociales, les puéricultrices et les travailleuses familiales.

La Croix-Rouge possède aussi une école d'infirmières et d'assistantes sociales.

Il existe également d'autres écoles privées :

- à l'Hôpital Saint-Joseph
 - rue des Alouettes (8e arrondissement)
-

DOCUMENTS EXPOSES

- 16 - Localisation des médecins généralistes de la région Rhône-Alpes par canton en 1976.- 42 x 59 cm.
Document INSEE
On a fait ressortir le nombre d'habitants par généraliste exerçant une activité libérale.
- 17 - Localisation des médecins spécialistes de la région Rhône-Alpes.- 42 x 59 cm.
Document INSEE
Le nombre de médecins spécialistes est donné par canton.
- 18 - Localisation des médecins généralistes dans la Communauté Urbaine de Lyon.- 30 x 21 cm.
Document INSEE
Le nombre d'habitants par généraliste exerçant une activité libérale a été figuré ici.
- 19 - Maquette de l'Ecole d'infirmières Esquirol.
H.C.L.
- 20 - Cartes postales montrant l'Ecole d'infirmières Rockefeller en 1930.
Archives Ecole d'Infirmières
Cartes postales : Ecole d'infirmières et d'assistantes sociales, Fondation Rockefeller.- Lyon : Hélios M. Lescuyer, (c. 1930).- 10 x 15 cm.
- a) laboratoire
 - b) la cuisine diététique
 - c) salle de bandages
 - d) salle de démonstrations
 - e) salle de cours
 - f) une consultation de nourrissons
-

3) LA FACULTE DE MEDECINE-PHARMACIE

Vers 1863, à l'initiative de Pétrequin, professeur de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Lyon, une campagne très active se développe à Lyon. La loi du 8 décembre 1874 résolut enfin la question. Elle crée la Faculté mixte de médecine et de pharmacie et le décret du 24 avril 1877 l'organise.

La Faculté, qui fête cette année son centenaire, fut inaugurée le 21 novembre 1877 : elle comportait 25 chaires, 2 cours complémentaires de clinique et 22 emplois d'agrégés. La Faculté se constitue vite et bien et dès 1878 son histoire se confond avec celle des autres facultés de France.

La question des locaux se posa très vite. Il fallut d'abord s'entasser dans les salles de l'ancienne école, rue de la Barre, dans de très mauvaises conditions, mais grâce à l'action du doyen Cortet, la Faculté de médecine et de pharmacie et la Faculté des sciences se partagèrent une très vaste construction de 15.000 m² quai Claude Bernard. Le transfert se fit en 1882. Cependant, les enseignements se multiplient et le nombre d'étudiants ne cessant de croître, la faculté se trouva rapidement à l'étroit et, en 1928, Jean Lépine pouvait écrire : "la Faculté du quai Claude Bernard étouffe dans le cadre rigide du palais scolaire d'Abraham Hirsch, on a beau utiliser les combles, il n'y a plus un recoin disponible... Qu'on le veuille ou non il faudra construire".

La ville avait commencé la construction d'un hôpital de 1500 lits à Grange-Blanche. J. Lépine pensa que la Faculté devait s'installer près de ce nouvel Hôpital Edouard-Herriot et provoquerait ainsi la naissance d'un centre médical dans ce quartier.

La Fondation Rockefeller contribua largement à la construction de la Faculté sur des terrains appartenant aux Hospices civils de Lyon. L'année scolaire 1930-1931 s'ouvrit dans les nouveaux locaux.

La Faculté de médecine et de pharmacie n'a cessé de se développer. Les diverses photographies nous montrent l'extension des locaux. En 1900, la Faculté comprenait 27 chaires, 22 agrégés, 15 chefs de travaux-pratiques, 10 chefs de clinique, 19 préparateurs, le nombre des étudiants était de 905 environ. Aujourd'hui, la Faculté de médecine regroupe les unités d'enseignement suivantes :

- médecine Grange-Blanche
- médecine Alexis-Carrel
- médecine Lyon-Nord
- médecine Sud-Ouest
- techniques de réadaptation^{in.}
- biologie humaine
- éducation sportive et physique
- sciences odontologiques
- sciences physiologiques

En 1976-1977, 21.600 étudiants sont inscrits.

DOCUMENTS EXPOSES

- 21 - Plan. Ville de Lyon. Faculté de médecine et Ecole supérieure de pharmacie : avant projet du rez-de-chaussée (quai Claude Bernard).
- 46 x 57 cm.- Lyon, c. 1875.
B. M. Lyon
- 22 - Cartes postales représentant la Faculté de médecine quai Claude Bernard.- 19 x 14 cm.
B. M. Lyon
- 23 - Photographie : vue panoramique représentant le quartier de Grange Blanche.- (c. 1955) 28 x 37,5 cm.
Service de gestion de la Faculté de médecine
- 24 - Photographies : Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, nouvel amphithéâtre (extérieur) ; amphithéâtre intérieur ; salle de cours ; laboratoire ; 197°.- 3 : 18 x 24 cm., 1 : 12 x 18 cm.
Service de gestion de la Faculté de médecine
-

BIBLIOGRAPHIE

Etablissements hospitaliers

- I.N.S.E.E. Lyon.- La Santé dans Rhône-Alpes : quelques chiffres.
Dans : "Points d'appui" n° 2, février 1973.- (Chiffres et résultats Rhône-Alpes)
- I.N.S.E.E. Lyon.- Les Dossiers de l'INSEE Rhône-Alpes : Santé.
- Lyon : INSEE, septembre 1975.
(Numéro spécial de "Points d'Appui pour l'économie Rhône-Alpes")
- LIAISONS RHONE-ALPES.- Numéro spécial Santé.
Dans : "Liaisons Rhône-Alpes" n° 35, septembre-octobre 1976.

Personnel médical et paramédical

- I.N.S.E.E. Lyon.- Une enquête sur des infirmier(es), par des infirmières.
Dans : "Points d'appui" n° 4, avril 1976.- (Etudes et synthèses Rhône-Alpes)
- I.N.S.E.E. Lyon.- Répartition géographique des médecins exerçant une activité libérale dans la région Rhône-Alpes.
Dans : "Points d'appui" n° 2, février 1977.- (Etudes et synthèses Rhône-Alpes)

Faculté de médecine

- HERMANN (Henri).- Histoire de la Faculté de médecine.
Dans : "Lyon et la Médecine (43 avant J.-C. - 1958)", numéro spécial de la "Revue lyonnaise de médecine", t. VII, déc. 1958, p. 217-238.
- HORVILLEUR (Alain).- L'Enseignement médical à Lyon de 1789 à 1821.
- Thèse de médecine, Lyon, 1965.
- ROCHE.- L'Enseignement médical à Lyon de 1821 à 1877.- Thèse de médecine, Lyon, 1975.
- SIROY (Pascale).- La Faculté de médecine et pharmacie de Lyon de 1877 à 1973.- Thèse de médecine, Lyon, 1976.

II - QUELQUES REALISATIONS : DE LA RECHERCHE A LA PRATIQUE
--

1) LA RECHERCHE MEDICALE DANS LA REGION

Dans cette section, nous voudrions présenter au public quelques pratiques de pointe de la médecine et de la chirurgie dans la région.

Avant de prendre effet à l'hôpital, ces techniques, ces médicaments, ont été mis au point en recherche. C'est ce qu'exposent en détail les panneaux sur la recherche médicale dans la région qu'a préparés la Mission régionale pour la Recherche. Nous nous bornons à en donner la liste, puisqu'ils sont décrits plus longuement dans le catalogue réalisé par elle.

DOCUMENTS EXPOSES

Techniques hospitalières avancées :

25 - Application de la microchirurgie à la réimplantation de segments de membres amputés. 1 panneau.

Génie biologique et médical :

26-27 - Explorations diagnostiques et fonctionnelles. 2 panneaux.

28-29 - Traitement du signal. 2 panneaux.

30 - Surveillance continue. 1 panneau.

Epidémiologie - prophylaxie :

31 - Organisation de la surveillance épidémiologique de la grippe en France sud. 1 panneau.

32 - Epidémiologie de la grippe. 1 panneau.

33 - Production et contrôles du vaccin antigrippal. 1 panneau.

34 - Etude épidémiologique des risques de thrombose vasculaire. 1 panneau.

35 - Contrôle de salubrité des aliments. 1 panneau.

36 - Dépistage néonatal des maladies métaboliques. 1 panneau.

Présentation de la région :

- 37 - Le C.I.R.C. Implantation des grands organismes nationaux et internationaux de recherche dans la région Rhône-Alpes. 1 panneau.

Recherche universitaire :

- 38 - Les U.E.R. de médecine et de pharmacie en région Rhône-Alpes. 1 panneau.
- 39 - Les moyens matériels dans les laboratoires de recherche biomédicale en région Rhône-Alpes. Présence de l'Institut national de la Santé et de la Recherche médicale (INSERM) en région Rhône-Alpes. 1 panneau.

Recherche industrielle :

- 40 - Les moyens : situation en 1975. Quelques médicaments mis au point dans la région Rhône-Alpes. 1 panneau.
- 41 - Implantation des laboratoires pharmaceutiques dotés de recherche ; axes de recherche et de développement, perspectives. 1 panneau.
- 42 - Les étapes de la recherche du médicament. 1 panneau.
-

2) LA PRATIQUE : QUELQUES TECHNIQUES MEDICALES ET CHIRURGICALES DE POINTE

Dans cette section, nous voulons montrer quelques techniques appliquées depuis peu dans les hôpitaux lyonnais en médecine et en chirurgie.

Nouveaux moyens de diagnostic : les techniques d'exploration non invasives.

43 - Panneau montrant la pratique de :

- l'échographie
- gammagraphie
- emiscanner ou tomographie axiale transverse
- ultrasons
- thermographie

Les nouvelles techniques regroupées ici ont en commun de permettre d'établir un diagnostic sans que l'examen lui-même constitue une épreuve physiquement pénible voire dangereuse pour le malade. Les méthodes d'avenir s'efforceront d'explorer l'organisme sans le léser.

Chirurgie

Bien souvent, les techniques nouvelles en chirurgie voient le jour grâce à un nouvel appareillage. Nous exposons dans ce secteur un choix. Ne pouvant rendre compte de façon exhaustive des techniques récentes utilisées ou mises au point dans notre région, nous présentons d'une part une machine, auxiliaire précieux des interventions cardiaques puisqu'elle relaie le coeur pendant qu'on l'opère, et d'autre part, un champ nouveau exploré grâce à une instrumentation hautement spécialisée : la microchirurgie.

44 - Appareil de circulation extracorporelle.

Ce type d'appareil fonctionne depuis 1958 dans la région lyonnaise. Il est utilisé par cinq équipes chirurgicales pratiquant plus de 1000 opérations à coeur ouvert chaque année.

45 - Fils, aiguilles et porte-aiguille de microchirurgie.

Prêt INSERM, Unité 37

46 - Photos d'une opération.

Prêt INSERM, Unité 37

III - LA POPULATION DANS LA REGION RHONE-ALPES AUJOURD'HUI ET HIER

1) LA POPULATION DANS LA REGION RHONE-ALPES EN 1977. EVOLUTION DEPUIS 1900.

Les progrès de l'hygiène et de la médecine ont contribué à modifier, en particulier dans la région Rhône-Alpes, la structure de la population, son mouvement naturel et son état sanitaire. Il nous a donc paru intéressant de rechercher quelle était la composition actuelle de la population de la région Rhône-Alpes et quels étaient ses besoins en matière de santé.

47 - Population de la région Rhône-Alpes au 1er janvier 1975.
Pyramide des âges.- 40 x 54 cm.

Document INSEE Lyon

La pyramide, de forme convexe, traduit le vieillissement de la population de la région Rhône-Alpes, dû à la baisse de natalité et à l'allongement de la vie, conséquence des progrès de l'hygiène et de la médecine. La proportion élevée des personnes de plus de 65 ans, et surtout de plus de 75 ans, pose des problèmes nouveaux, en particulier dans le domaine de la santé (hébergement dans les hospices et maisons de retraite par exemple).

On constate également un certain déséquilibre entre les sexes : les hommes l'emportent sur les femmes jusque vers 45 ans, car il naît plus de garçons que de filles et que les immigrants sont en majorité des hommes. A partir de 45 ans au contraire, c'est le sexe féminin qui prédomine par suite de la surmortalité masculine.

Le déficit des naissances dû à la guerre de 1914-1918, et surtout de 1939-1945, est particulièrement sensible.

Notons enfin que la base de la pyramide est étroite, et que depuis 1971 le nombre des naissances diminue.

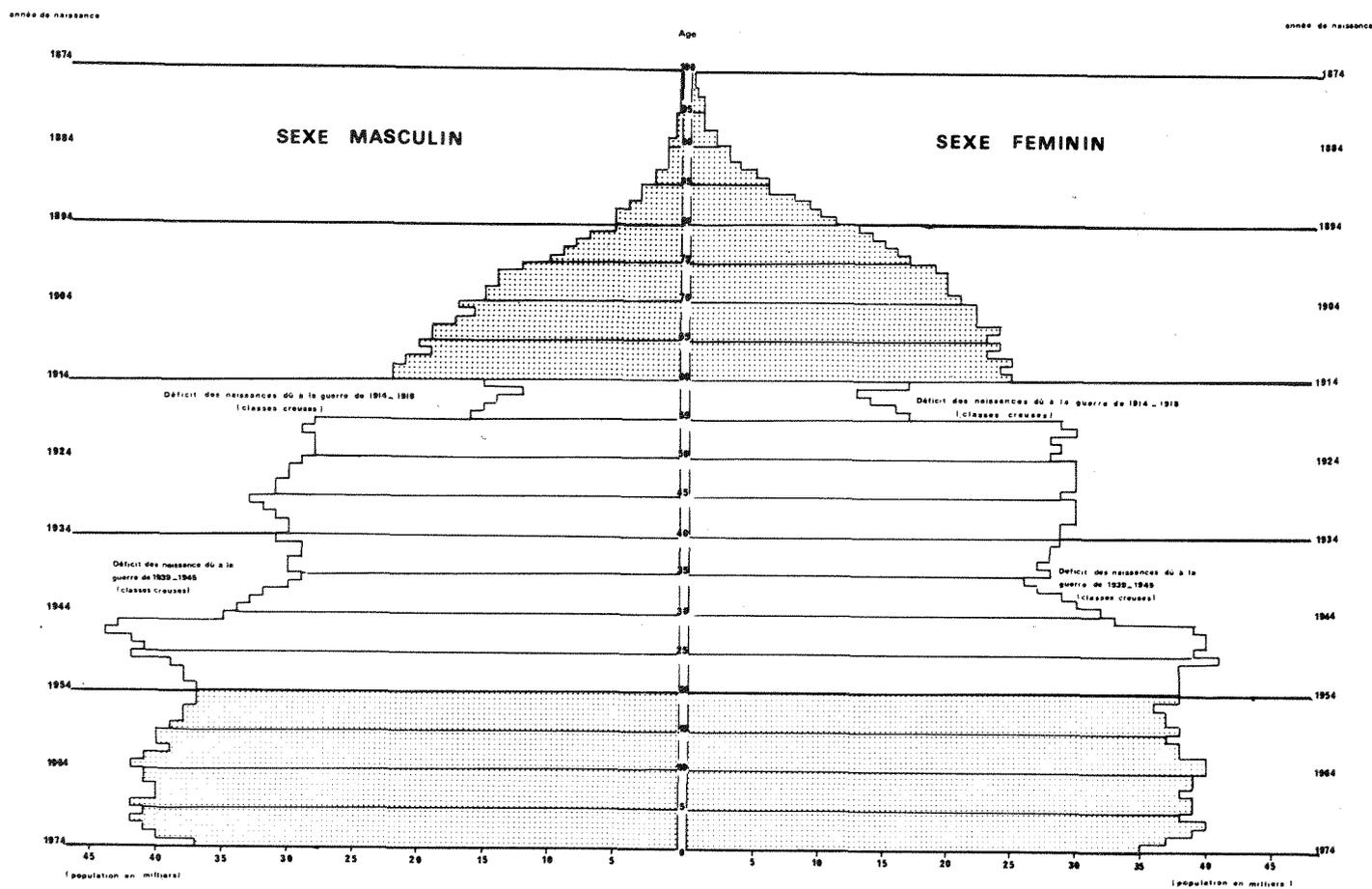
48 - Taux de natalité dans la région Rhône-Alpes depuis 1901.
Graphique.- 36 x 80 cm.

Document INSEE Lyon

Le taux de natalité est calculé en rapportant le nombre des naissances à la population moyenne d'une année considérée. Bien que ce soit un indice imparfait puisqu'il dépend de la structure d'âge de la population féminine et de la nuptialité, son évolution depuis 1901 ne manque pas d'intérêt : si l'on fait abstraction du creux correspondant à la guerre de 1914-1918, le taux de natalité diminue régulièrement jusqu'en 1940, année où il atteint son niveau le plus bas. Il remonte très nettement dans les dix années suivantes puis fléchit à nouveau jusqu'en 1973 où il subit un net décrochement.

POPULATION DE LA REGION RHONE-ALPES au 1er janvier 1975 (par sexe et âge)

source : INSEE.Lyon



49 - Taux de mortalité dans la région Rhône-Alpes depuis 1901.
Graphique.- 36 x 80 cm.

Document INSEE Lyon

Le taux de mortalité est calculé en rapportant le nombre des décès à la population moyenne d'une année considérée. Il dépend, non seulement de la situation sanitaire d'une population mais aussi de la structure par âge, puisque la mortalité est plus forte chez les jeunes enfants et chez les vieillards. Mise à part la période des deux guerres, le taux de mortalité est en constante régression depuis 1901. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul de la mortalité infantile et par l'amélioration des conditions de vie des habitants de la région Rhône-Alpes, principalement grâce aux progrès de l'hygiène et de la médecine.

L'espérance de vie à la naissance, c'est-à-dire l'âge que pourra atteindre un enfant né une année donnée selon la probabilité moyenne est un indicateur significatif. En 100 ans, la durée moyenne de vie des Français a augmenté de 30 ans environ. Pour la région Rhône-Alpes, elle était en 1967-1969 de 67,4 ans pour les hommes, et de 75,1 ans pour les femmes.

Pour ce qui est de l'état sanitaire de la population de la région Rhône - Alpes, les maladies à caractère épidémique dont la déclaration est obligatoire (typhoïde, scarlatine, rougeole par exemple), sont en constante régression en raison des moyens de lutte de plus en plus perfectionnés. Ainsi, 130 cas de typhoïde ont été enregistrés en 1972, contre 219 en 1969. Notons que les étrangers, qui vivent souvent dans des conditions précaires, forment un terrain plus propice à la propagation des maladies à caractère épidémique.

Les causes médicales de décès, établies à partir des déclarations faites par les médecins qui constatent les décès, sont un élément intéressant de l'état sanitaire d'une population. Dans la région Rhône-Alpes, en 1969, ce sont les maladies du coeur qui l'emportent (34 % des décès), suivies par les tumeurs malignes (18 %). La tuberculose au contraire est peu meurtrière (moins de 1 % des décès). Pour la ville de Lyon en 1975, le cancer vient au premier rang avec 27 % des décès, les maladies du coeur et de l'appareil respiratoire au second avec 17 % des décès (1).

(1) Rapport annuel du Bureau municipal d'hygiène de la Ville de Lyon, année 1975 (1976).

2) LA POPULATION DE LYON DU XVIII^e SIECLE A NOS JOURS

De quelles sources dispose-t' on si l' on veut remonter dans le temps ? Tout d'abord des recensements élaborés à partir de la Révolution. Plus précis à mesure que l' on avance dans le XIX^e siècle et effectués régulièrement tous les cinq ans, du moins jusqu' à la seconde guerre mondiale, ils ne manquent toutefois pas d' erreurs, les uns tenant à un mauvais enregistrement, en particulier pour les âges et les professions, les autres à des erreurs de compilation ou d'impression.

50 - La population de Lyon au XIX^e et au XX^e siècles.- Tableau.- 50 x 54 cm.

B.M. Lyon

La population de la ville de Lyon augmenté régulièrement de 1801 à 1851, passant de 120000 à 177190 habitants. Elle atteint presque les 300.000 en 1856 par suite de l'annexion des communes de Vaise, de La Croix-Rousse et de La Guillotière en 1852. Malgré une période de stagnation à la fin du second Empire, elle passe le cap des 400.000 vers 1885, mais la fin du XIX^e siècle est marquée par une crise de croissance liée aux difficultés de la soierie, à la saturation des vieux quartiers et à l' essaimage en banlieue. Les résultats des recensements de la première moitié du XX^e s. sont inutilisables : pour des raisons de prestige la population de Lyon a été volontairement surestimée de 1906 à 1936. Quoi qu'il en soit, elle est restée très stable tout au long du XX^e siècle et le nombre des Lyonnais dépasse à peine en 1975 celui de 1901 (462.841 ha. contre 459.099).

Les historiens disposent pour l' Ancien Régime de cette source incomparable que sont les registres paroissiaux. Sur ces registres, les curés consignaient dans l'ordre chronologique les baptêmes, mariages et sépultures qui survenaient dans leur paroisse. Notre connaissance des populations anciennes a été singulièrement améliorée grâce à la méthode dite de reconstitution des familles, entreprise à partir du dépouillement des actes contenus dans ces registres paroissiaux.

51 - Registre paroissial de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin, année 1741.- Photocopie et transcription.- 33 x 28cm.

Archives municipales de Lyon - Registre 617

Suivant les régions et surtout suivant l'importance des paroisses, baptêmes, mariages et sépultures étaient inscrits

sur le même registre ou sur des registres différents. Pour la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin, dont les baptêmes représentent près de 15 % des baptêmes lyonnais en 1760 les trois types d'actes sont mêlés.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, pour pallier l'absence de recensements généraux trop coûteux, des arithméticiens politiques imaginèrent d'utiliser les registres paroissiaux afin de connaître la population française et son évolution : c'est le début de la statistique.

Les trois auteurs dont nous exposons les ouvrages ont adopté la même méthode : ils ont appliqué un coefficient multiplicateur à la valeur de l'année commune des baptêmes, mariages et sépultures.

- 52 - MESSANCE.- Recherches sur la population des généralités d' Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du royaume... - A Paris : chez Durand, 1766.
- In-4°.

B.M. Lyon - Rés. 116.123

Cet ouvrage est essentiel pour l'étude de la population lyonnaise au XVIIIe siècle. Messance estime le nombre des Lyonnais à 116.000 en 1762.

- 53 - LACROIX (Abbé Antoine).- Etat des baptêmes, des mariages et des mortuaires de la ville et des fauxbourgs de Lyon, pour vingt-cinq années, depuis 1750 jusqu'à 1775... - A Lyon : de l'imprimerie d'Aimé de la Roche, 1776.- In-4°.

B.M. Lyon - 109.490

L'abbé Lacroix a dépouillé très consciencieusement pendant 25 ans les registres paroissiaux de Lyon et a commenté chaque année ses statistiques devant l'Académie dont il était l'un des membres.

- 54 - Tableaux des naissances, mariages et sépultures qu'il y a eu pendant un siècle dans paroisses de Vaugneray en Lyonnais etc. de Villars en Bresse etc. Amberieux en Dombes etc... ou l'on voit quelle est la vie commune de chaque individu de chaque paroisses, avec des observations qui y sont relatives... par le sieur curé de la ville de Villars en Bresse soussigné (Jean-Benoît Brun).
- Manuscrit, papier, 1785-1787.- 250 x 180 mm.

B.M. Lyon - Manuscrit Coste 31

Les travaux de M. Garden (1) ont récemment modifié notre connais-

(1) GARDEN (Maurice).- Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle.- Paris : Les Belles-Lettres, 1970.- (Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon, Centre lyonnais d'histoire économique et sociale, XVIII).

sance de la population lyonnaise au XVIIIe siècle : dans son étude entreprise à partir des registres paroissiaux et dans une moindre mesure de quelques dénombrements qui ont été conservés, il souligne les difficultés qu' il a rencontrées en raison de l'imprécision des sources, de la masse des actes d'état-civil à dépouiller et de la présence de l' Hôtel-Dieu et de l' hôpital de la Charité, qui nécessite une correction du mouvement des baptêmes et des sépultures.

- 55 - Les enfants baptisés à l'Hôtel-Dieu de Lyon (1750-1774).- Graphique.- 54 x 56 cm.

Garden (Maurice). Op. cit.

L'Hôtel-Dieu recueille les enfants abandonnés dont le nombre augmente en temps de crise. On doit en tenir compte pour le nombre total des naissances de la ville puisque certains d' entre eux n'ont pas été baptisés avant leur abandon - mais là-dessus les registres ne sont guère précis - Il faut également ajouter les enfants légitimes nés à l'Hôtel-Dieu, puisque leur mère, malade ou indigente, est la plupart du temps originaire de Lyon, et que leur naissance n'est pas consignée dans les registres paroissiaux de la ville. Il en est de même pour les enfants illégitimes nés à l' Hôtel-Dieu : bien que les sources soient une fois de plus fort imprécises, on peut penser que leur mère habite Lyon dans la plupart des cas, en raison des conditions de vie et de travail rencontrées en particulier dans la Fabrique.

Il convient de même d'ajouter aux décès de la ville proprement dite, une partie des décès survenus dans les hôpitaux. Le domicile des décédés reste toutefois souvent inconnu.

Les corrections apportées au mouvement des baptêmes et des sépultures apparaissent dans les deux graphiques suivants :

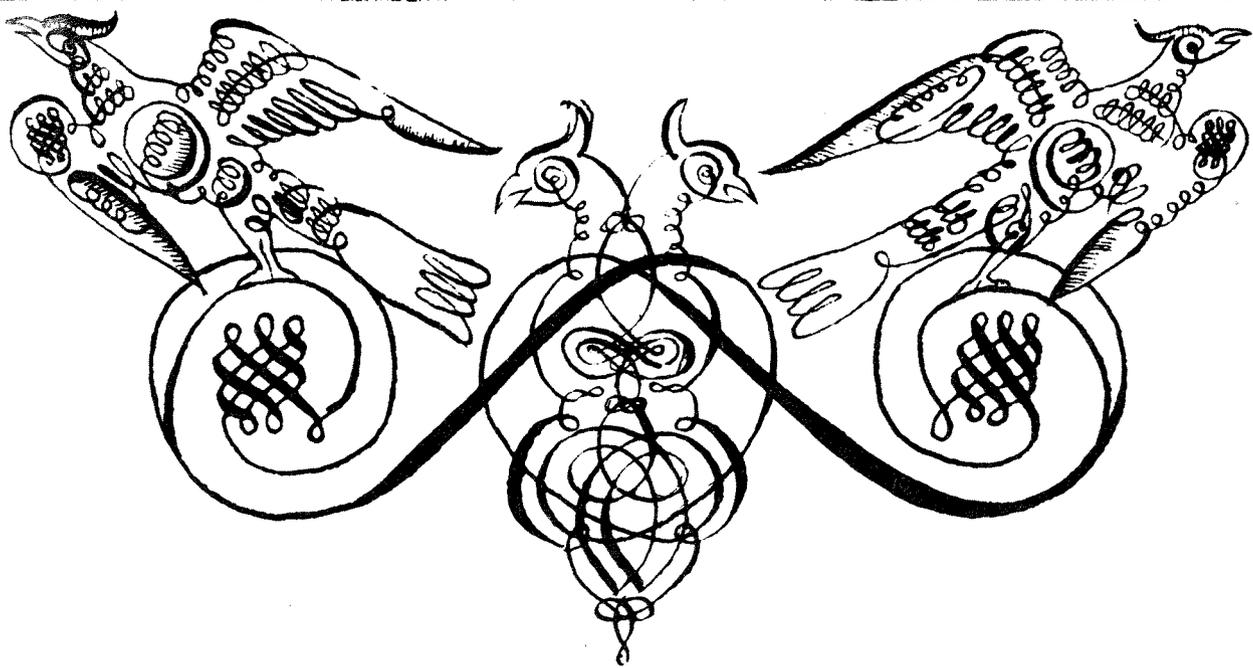
- 56 - L'évolution démographique à Lyon (1690-1789).- Graphique.- 50 x 45 cm.

Garden (Maurice). Op. cit.

- 57 - L'excédent des naissances sur les décès à Lyon (1750-1774).- Graphique.- 50 x 56 cm.

Garden (Maurice). Op. cit.

Après une période d' expansion sous le règne de Louis XIV, la ville connaît à partir de 1709, l'année du "grand hiver", une récession certaine sur le plan démographique qui persiste jusque vers 1730. Une reprise continue se manifeste ensuite jusqu'aux dernières années de l'Ancien Régime : la crise économique de 1786-1789 remet en cause l'acquit de la seconde moitié



TABLEAU

Des Naissances, Mariages & Sepultures qu'il y a eu chaque année à Bouligneux en Bresse, pendant un siècle, avec l'état des ans, mois, & jours réunis qu'ont vécu toutes les personnes décédées dans chaque année; contenu dans quatre pages, composée chacune de 25 ans.

À la fin de ce Tableau l'on trouvera le total avec des observations.

Fait le 9. 7. bre 1785 par le Sr Brun Curé de Villars.



du XVIIIe siècle. Notons toutefois que l'effet des crises démographiques est estompé sur le graphique 56 puisqu'y figurent des nombres annuels moyens par période de 10 ans.

Le graphique 57 met en valeur l'excédent des naissances sur les décès de 1750 à 1774. Du nombre total des naissances survenues à Lyon (paroisses et hôpitaux) ont été retranchées un certain nombre de naissances d'enfants non lyonnais, nés à l'Hôtel-Dieu ; il en a été de même pour les décès, mais le graphique est optimiste dans la mesure où dans la courbe des décès ne figurent pas les enfants lyonnais mis en nourrice et décédés hors de la ville.

58 - L'âge au décès des adultes à Lyon (1750-1774).
- Graphique.- 49 x 54 cm.

Garden (Maurice). *Op. cit.*

Au XVIIIe siècle la moitié des Lyonnais meurt avant 20 ans. Le sort réservé aux survivants n'en est pas pour autant des meilleurs, puisque les décès entre 20 et 60 ans sont particulièrement nombreux, comme l'illustre ce graphique. Notons que les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

L'âge moyen des décédés de 1750 à 1774 ne peut être assimilé à l'espérance de vie à la naissance : il faudrait en effet que la population soit stationnaire (c'est-à-dire que les naissances équilibrent les décès), fermée (c'est-à-dire sans migrations), et que la mortalité soit invariable, ce qui n'est pas le cas à Lyon.

Selon M. Garden, il n'est pas sûr que l'espérance de vie à la naissance soit supérieure à 20 ans à la veille de la Révolution.

On ne peut tenter une étude des causes médicales de décès qu'à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. Sans doute arrivait-il que les curés du XVIIe et du XVIIIe siècles les notent sur leurs registres de catholicité, mais leur mention est trop rare pour autoriser une étude statistique valable. Une heureuse exception, cette fois de la part des officiers d'état-civil, pour la commune de Vaise (1) : de 1833 à 1851, les causes de presque tous les décès sont précisées.

Notons que la classification nosologique de l'époque ne permet pas toujours la comparaison avec la période contemporaine. Quoi qu'il en soit, ce sont à Vaise les affections pulmonaires qui l'emportent avec 27 % des décès suivies par les affections digestives (24 %), infectieuses (14 %)

(1) MALGRAS (Guy).- Etude médicosociale de la commune de Vaise, faubourg de Lyon (1833-1851).- Thèse de médecine, Lyon, 1975.

et neurologiques (13 %).

On obtient sensiblement les mêmes résultats, trente ans plus tard, avec l'étude entreprise par le docteur Garnier pour le 3^e arrondissement de Lyon.

- 59 - GARNIER (Docteur Francisque).- Essai de statistique médicale sur le 3^eme arrondissement de la ville de Lyon, 1869.- Manuscrit, papier, 1870.
- 533 x 350 mm.

B. M. Lyon - Manuscrit 6135

En tête, viennent les affections des organes de la respiration avec 30 % des décès. La phtisie pulmonaire est responsable à elle seule de 10 % des décès et frappe essentiellement les adultes de 20 à 35 ans. Les maladies des centres nerveux, viennent au second rang (19 %), ce qui s'explique en partie par la présence de l'hôpital Saint Jean de Dieu. Enfin, 18 % des décès sont consécutifs aux maladies du tube digestif. Dans les deux cas, à Vaise comme dans le 3^e arrondissement, les maladies cardiaques sont pratiquement inexistantes ; on est loin de la situation actuelle.

Certaines maladies qui ont pratiquement disparu à notre époque, étaient encore meurtrières à la fin du XIX^e siècle : la typhoïde est responsable de 2 % des décès à Lyon, de 1886 à 1898, la diphtérie de 4 % pour les mêmes années (1).

Enfin la mortalité des femmes en couches est assez élevée à Lyon au XIX^e surtout à l'hôpital de la Charité où elle atteint 2 % en 1869 (2).

Ces graphiques et statistiques sont certes bien austères mais on retrouve dans l'imagerie populaire du XIX^e siècle cette idée du renouvellement des générations avec les gravures des âges de la vie.

- 60 - Les degrés des âges ou la vie de l'homme et sa fin sur la terre.- Lithographie coloriée, imprimée à Lyon par Charrasse. XIX^e s.- 225 x 295 mm.

Collection Mme Magnien

- (1) Statistique sanitaire des villes de France. Tableaux récapitulatifs... de 1886 à 1898.- Melun : Imprimerie administrative, 1900.
- (2) PERROUD (L.).- Note sur le mouvement des services de chirurgie et de médecine dans les hôpitaux de Lyon pendant l'année 1868. Dans : "Lyon médical" n° 25, 5 décembre 1869, p. 421.

BIBLIOGRAPHIE

- BIENFAIT (Jean).- La Population de Lyon à travers un quart de siècle de recensements douteux (1911-1936).
Dans : "Revue de géographie de Lyon", vol. 43, 1968, n° 1-2, p. 63-132.

 - GARDEN (Maurice).- Lyon et les Lyonnais au XVIIIe siècle.- Paris : Les Belles Lettres, 1970.- (Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon, Centre lyonnais d'Histoire économique et sociale, XVIII).

 - I.N.S.E.E. Lyon.- Les Dossiers de l'INSEE Rhône-Alpes : Santé.
- Lyon : INSEE, septembre 1975.
(Numéro spécial de "Points d'Appui pour l'économie Rhône-Alpes")

 - MALGRAS (Guy).- Etude médicosociale de la commune de Vaise, faubourg de Lyon (1833-1851).- Thèse de médecine, Lyon, 1975.

 - Rapport annuel du Bureau municipal d'hygiène de la Ville de Lyon, année 1975 (1976).

 - REINHARD (Marcel), ARMENGAUD (André) et DUPAQUIER (Jacques).
- Histoire générale de la population mondiale.- Paris : Montchrestien, 1968.
-

DEUXIEME PARTIEMEDECINE D'HIERA) PROGRES RECENTS

I - SOINS DE L'ENFANCE

- 1) La situation actuelle : p. 27
- 2) Progrès de la pédiatrie : p. 28
- 3) Adoptions et abandons : p. 33

II - QUELQUES GRANDES ETAPES DE LA CHIRURGIE AUX XIX^e ET XX^e SIECLES

- 1) Anesthésie : p. 35
- 2) Asepsie : p. 35
- 3) Réanimation : p. 36

III - LA MEDECINE AUX XIX^e ET XX^e SIECLES : p. 38

IV - LES PROGRES DE L'HYGIENE

- 1) L'organisation d'un programme d'hygiène : p. 46
- 2) Les grandes réalisations : p. 48

V - LES PIONNIERS DE LA RECHERCHE MEDICALE ET PHARMACEUTIQUE

- 1) L'Ecole vétérinaire de Lyon : p. 52
- 2) Claude-Bernard : p. 54
- 3) Alexis Carrel : p. 56

B) L'APPORT DE LA TRADITION

I - LE DEVELOPPEMENT DE LA PHARMACOPEE ET LA MEDECINE HOMEOPATHIQUE

- 1) La pharmacopée : p. 59
- 2) Médecine populaire : p. 67
- 3) Consommation médicale d'une grande famille lyonnaise au 18^e siècle : p. 69
- 4) Homéopathie : p. 70

II - LE DEVELOPPEMENT HOSPITALIER

- 1) Les origines de l'assistance hospitalière : p. 74
- 2) Les transformations et les accroissements à l'âge classique : p. 75
- 3) L'expansion de l'assistance hospitalière : p. 79
- 4) L'assistance hospitalière et la folie : p. 81
- 5) L'Hôpital militaire Desgenettes et l'Ecole du Service de santé militaire : p. 87

III - MEDECINE ET CHIRURGIE D'ANCIEN REGIME

- 1) L'organisation professionnelle : les Collèges : p. 93
- 2) Pratiques médicales : p. 96
- 3) Pratiques chirurgicales : p. 99
- 4) La Peste : p. 103

I - SOINS DE L'ENFANCE

Les chiffres, tableaux et graphiques que nous exposons, montrent de façon précise mais bien abstraite, les chances de vie et de survie dans notre région.

Pratiquement, une jeune mère pourrait penser, en contemplant son nouveau-né (mais jamais cette idée ne l'effleurerait tant est entrée dans les moeurs cette sécurité nouvelle), que le petit bonhomme a 99 chances sur cent de vivre et même de couler des jours heureux jusqu'à 71 ans (1). Il y a cent ans, le pronostic eût été moins bon, et il y a deux cents ans, le problème eût souvent été de garder auprès d'elle le petit enfant, car sa condition sociale l'aurait parfois contrainte à l'abandonner à une institution charitable.

Nous ne pouvons faire l'historique des progrès de la médecine d'une part, des progrès sociaux d'autre part qui ont conduit à la situation actuelle, mais nous voudrions en rappeler les grandes étapes.

1) LA SITUATION ACTUELLE

61 - Taux de mortalité infantile dans la région Rhône-Alpes à partir de 1902. Graphique.- 36 x 80 cm.

Document INSEE Lyon

Ce graphique figure le nombre d'enfants de moins d'un an décédés, sur 1000 enfants nés vivants, dans la région, dans le Rhône, en France.

Ce taux reste dans l'ensemble de la région, inférieur au taux national (15,4 pour 1000) en 1973 (2). La baisse de la mortalité infantile depuis 1901 y apparaît de façon saisissante. Ce résultat s'explique par les progrès de l'hygiène et de la médecine, que présente une autre section de cette exposition, par les progrès de la chirurgie neonatale, mais aussi et surtout par les progrès de la pédiatrie d'une part, de la situation sociale d'autre part.

(1) INSEE Lyon.- Les dossiers de l'INSEE Rhône-Alpes : santé. Op. cit., p. 17 : mortalité infantile : 13,9 pour 1000.

(2) BRISSET (Claire).- Malgré une chute sensible de la mortalité infantile, Le premier mois de la vie reste très meurtrier.

Dans : "Le Monde", 4 mai 1977, p. 22

2) PROGRES DE LA PEDIATRIE

Dans la partie recherche de cette exposition, on voit la mise en oeuvre de techniques avancées pour établir le diagnostic de certaines maladies dès avant la naissance, et il est bien certain que la surveillance de la grossesse, mise en place par notre législation, et les lois sociales, contribuent à améliorer les chances de vie de l'enfant alors même qu'il n'est que foetus.

De même les progrès de l'obstétrique et de la réanimation jouent un rôle très important.

Certaines de ces techniques remontent au 18e siècle.

- 62 - Observations sur l'histoire naturelle, sur la physique et sur la peinture...- A Paris : chez Delaguette, 1752.
- Tome I, 1ère partie.- In-4°.

B. M. Lyon - 133.184

Représentation d'un foetus humain par Gautier Dagoty.

- 63 - LA ROCHE (de) et PETIT-RADEL (Philippe).- Dictionnaire de chirurgie.- Paris : Panckoucke, 1792.- 2 vol., in-4°.
- (Encyclopédie méthodique).

B. M. Lyon - 106.305

Planche montrant l'utilisation des forceps.

- 64 - Forceps.

Musée des Hospices civils de Lyon

Le forceps, inventé en 1647 par Peter Chamberlan, resta longtemps un secret de sa famille.

Ne pouvant que jalonner le chemin parcouru, nous insisterons sur quelques grandes étapes : alimentation de l'enfant, vaccination et réanimation.

ALIMENTATION : De nos jours, on met l'accent sur l'importance de l'allaitement maternel.

- 65 - Geste d'amour, promesse de santé, donnez-lui le sein.- Le Vésinet : Comité français d'éducation par la santé (1976).
- Affiche.- 63 x 45 cm.

B. M. Lyon

- 66 - Le lactarium de Lyon.
Cliché Hospices civils de Lyon

Dans le Lyon du 18e siècle, si les nouveaux-nés bénéficiaient de ce mode d'alimentation, la pratique de la mise en nourrice -que la nourrice fût payée par la mère, qui devait se séparer de son enfant pour travailler, ou par l'Hôpital qui avait recueilli le pauvre abandonné- était loin d'assurer la survie du nourrisson. Manque de soins, contamination tuberculeuse ou syphilitique..., la mortalité était forte : les travaux de M. Garden sur les enfants mis en nourrice par l'Hôtel-Dieu le montrent.

- 67 - L'influence des décès d'enfants lyonnais en nourrice sur l'équilibre démographique d'un village bressan au XVIIIe siècle : Meyriat.- Graphique.- 53 x 38 cm.

Garden (Maurice). Op. cit.

- 68 - La mise en nourrice des enfants de l'Hôtel-Dieu de Lyon. (1757-1758).- Carte.- 53 x 38 cm.

Garden (Maurice). Op. cit.

- 69 - Proclamation des représentans du peuple... aux citoyennes des campagnes.- Lyon ; 15 octobre 1793 (de l'imprimerie d'A. Leray).- 54 x 40 cm.

B.M. Lyon - Fonds Coste 5314

Cette affiche est une épreuve avec le bon à tirer manuscrit de Couthon ; elle enjoint aux nourrices de l'Hôtel-Dieu de revenir alimenter les enfants trouvés.

La mortalité des enfants confiés à des nourrices merceñaires incita les autorités à réglementer la mise en nourrice et à créer un Bureau des nourrices.

- 70 - PROST DE ROYER (Antoine-François).- Mémoire sur la conservation des enfants, lu dans l'Assemblée Publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, le 5 mai 1778.

B.M. Lyon - Fonds Coste 353.356

Il s'agit pour l'auteur de réfléchir sur les maux qu'entraîne l'abandon des enfants aux nourrices mercenaires.

En addition à son mémoire, il propose des éclaircissements sur 1° : les lois et réglemens des nourrices, 2° : sur les meneurs, sorte d'intermédiaires entre les parents et les nourrices, enfin sur les dépenses qu'entraîne la création d'un bureau des nourrices.

- 71 - Ordonnance de police, portant defenses à toutes personnes ... de s'immiscer à procurer des nourrices aux nourrissons ; et établissement d'un Bureau Général d'indication des Nourrices en cette Ville ; du 30 mars 1789. Extrait des minutes du Greffe de Police de la Ville de Lyon.

B.M. Lyon - Fonds Coste 112.102

Cette ordonnance, entreprend de lutter contre les abus commis par les nourrices mercenaires et leurs entremetteurs qui font un "profit nourricier" des enfants. Un Bureau des nourrices sera désormais chargé d'en procurer aux habitants de Lyon.

Un progrès essentiel a été la stérilisation des laits animaux permettant de pratiquer avec sécurité l'allaitement artificiel.

- 72 - ROUVIER (Jules), docteur.- Précis d'hygiène de la première enfance.- Paris : Baillièrre et Fils, 1892.

B.M. Lyon - 424.425

p. 268 : exemple d'allaitement artificiel avant la découverte des laits en poudre. Le lait de chèvre était préféré au lait de vache pour sa qualité.

- 73 - "Etat comparatif indiquant les décès par gastro-entérite et la distribution de lait stérilisé" de 1891 à 1905.

B.M. Lyon - 140.502

Ce tableau, publié par Gabriel Roux : Résultats que peut produire un bureau municipal d'hygiène (15 ans de fonctionnement à Lyon), Lyon, 1906, fait apparaître la diminution des décès en fonction de la distribution de lait stérilisé aux nourrissons.

- 74 - Biberons et stérilisateurs 1900.- Photographie prise dans le catalogue d'un fabricant d'appareillage médical : Gény (Clément) : Arsenal de l'Art thérapeutique, Paris : Gény, 1900.

Musée des Hospices civils de Lyon.

- 75 - JARRICOT (Dr. J.).- Rôle social et pratique de fonctionnement des consultations de nourrissons et des gouttes de lait ; préf. de Jules Courmont. - Trévoux : Jeannin, 1909.

B.M. Lyon - 135.161

Le docteur Jarricot prend pour point de départ de ses réflexions, la décroissance constante de la natalité et les graves conséquences de ce phénomène.

De cette considération, découle l'importance du rôle social des consultations de nourrissons et d'un enseignement plus large des applications de l'hygiène à l'éducation maternelle. Des indications précises sur le fonctionnement matériel et sur la gestion administrative et financière d'une oeuvre de "Goutte de lait" déjà en place, forment la 2e partie de l'ouvrage.

- 76 - CONSERVATEUR (LE) DE LA SANTE. Journal d'hygiène et de prophylactique, par les citoyens Brion et Bellay, médecins à Lyon. Lyon, le 20 Frimaire an 11. (N° 29 à N° 31). - Lyon : J. Ayné, 1807.

B.M. Lyon - Fonds Coste 356.040

p. 225 : les médecins-hygiénistes donnent, dans ce numéro, des avis utiles aux mères nourrices : il s'agit des inconvénients et des avantages, bien supérieurs aux premières à en croire les auteurs, de l'allaitement maternel.

- 77 - Une pouponnière à Lyon vers 1900.- Cliché Sylvestre.- 17 x 23 cm.

B.M. Lyon

VACCINATION : la vaccination obligatoire des enfants contre un certain nombre de maladies a parfois totalement éliminé l'affection. Ainsi pour la variole, aucun cas ne figure dans le tableau des maladies déclarées de 1969 à 1973 dans la région (1). Une acquisition plus récente, le vaccin polymélique (1950), laisse encore subsister 7 cas en 1969 comme en 1972. Pourtant la vaccination variolique eut du mal, dans notre ville comme partout, à se faire admettre.

- 78 - MARGOTTET (Edouard Hippolyte, 1848-1887).- La Vaccination. - Huile sur bois.- 27 x 37 cm.

Musée des Hospices civils de Lyon

- 79 - Recueil des actes de la Société de santé de Lyon, depuis l'an premier jusqu'à l'an cinq de la République ; ou Mémoires et observations sur divers objets de chirurgie de Médecine et d'histoire naturelle.- Lyon : impr. de Bruyset aîné, An VI : 1798.- In-8°.

B.M. Lyon - 356.039

Il s'agit ici d'un "Rapport sur la vaccine" fait au nom de la Commission nommée par la Société de Médecine de Lyon. Les auteurs de ce rapport s'attachent à débattre objectivement de l'utilité de la vaccine. Ils en montrent tous les avantages, que la lecture d'un "tableau des individus vaccinés, tant à l'hospice qu'en ville", à la fin du rapport, permettra de vérifier.

(1) INSEE Lyon.- Les dossiers de l'INSEE Rhône-Alpes : santé, op. cit. p. 28.

- 80 - BRION (P.) et BELLAY (F. Ph.). - Tableaux historiques de la vaccine, pratiquée à Lyon depuis le 13 Germinal de l'an IX, jusqu'au 31 décembre de l'an 1809.- Lyon : Ballanche, 1810.- In-8°.

B.M. Lyon - 362.740

Ce travail est divisé en 5 paragraphes. Le 1er a pour objet l' introduction de l' inoculation en Europe du 17e au début du 19e siècle. Le 2e esquisse une histoire de la vaccine à Lyon et dans le Rhône. Puis Brion et Bellay se consacrent à la défense et apologie de la pratique de la vaccine.. 9 tableaux donnent l' exposé pratique des vaccinations pratiquées sur 9 années consécutives.

LA REANIMATION : Les techniques nouvelles de réanimation permettent d' autre part la survie de prématurés d' un poids de plus en plus faible et, d' autre part de rééquilibrer des nouveaux nés qui jusqu' alors mouraient de déshydratation massive ou toxicoose : les examens de laboratoires spécialisés, ionogramme, détectent les manques et permettent la correction.

- 81 - Une couveuse moderne.- Cliché.- 18 x 24 cm.

Hospices civils de Lyon

- 82 - Une couveuse 1900.- Extrait du catalogue de Clément Gény : Arsenal de l'Art thérapeutique, Paris : Gény, 1900.- Cliché.

Musée des Hospices civils de Lyon

De même, ce sont des examens de laboratoires très fins qui permettent dans le cas de maladies métaboliques ou hormonales de rétablir l'équilibre.

Les modes d' habillement de l' enfant sont évidemment beaucoup plus accessoires quant à sa survie, et interviennent davantage au niveau de son développement, tel le maillot,... mais nous avons trouvé bon de les ré-mémorer.

- 83 - RAINER (C.).- Enfant au maillot.- Porcelaine.- Signé : E. Rainer, 18e ? siècle.

Collection particulière

- 84 - DEMARTEAU (Gilles), dit l' Aîné, 1729-1778.- Jeune villageoise passant un ruisseau, un enfant sur son dos, dans une hotte, un autre marchant à gauche ; d' après F. Boucher. - Paris : chez Demarteau. - Gravure en manière de crayon.- 223 x 145 mm.

B. M. Lyon



C. Vanloo del.

A Paris chez Demarteau Graveur du Roi rue de la Pellerie a la Cloche .

*Demarteau Insculp.
N.º 264*

Gravure en manière de crayon de Gilles Demarteau (XVIIIe s.)

- 85 - DEMARTEAU (Gilles), dit l'Ainé, 1729-1776.- La Toilette de l'enfant ou Petit Ménage ; d'après F. Boucher.- Paris : chez Demarteaue. - Gravure en manière de crayon.- 214 x 166 mm.

B. M. Lyon

Dans une chambre rustique, une jeune femme essuie son dernier né, tandis qu'une fillette fait sécher un linge devant l'âtre à droite.

- 86 - Enfant avec lisière et bourrelet dans : Galerie des modes et costumes français dessinés d'après nature, gravés par les plus célèbres artistes en ce genre, et coloriés avec le plus grand soin. T. 2.- Paris : chez les Sieurs Esnaults et Razilly, 1781.- In-fol. - Gravure sur cuivre rehausée de couleurs.

B. M. Lyon - Rés. 24.992

Sous l'impulsion de Jean-Jacques Rousseau on libère les enfants de la cuirasse de linge qui leur environne tout le corps ; langes, bandes et maillots disparaissent pour faire place à ce costume agréable. Bourrelet sur le bonnet qui protège l'enfant lors des chutes.

- 87 - STELLA (Jacques).- Les Jeux et plaisirs de l'enfance inventez par Jacques Stella et gravez par Claudine Bouzounet Stella. - Paris : Aux Galeries du Louvre, chez ladite Stella, 1657. - Gravure sur cuivre.- 120 x 143 mm.

B. M. Lyon - Rés. 306.482

Gravure de Claudine Bouzounet Stella (1636-1697) nièce de Jacques Stella (1596-1657), de la célèbre dynastie de graveurs lyonnais. Travail souple et harmonieux dans ces jeux d'enfants dont nous choisissons le t. 4, mettant en valeur l'enfant installé dans son berceau.

- 88 - BARTHOLOMAEUS ANGLICUS. - Le propriétaire des choses. - (A Paris, pour Jehan Petit et Michel Lenoir, 15 nov. 1510.- In-fol.

B. M. Lyon - Incunable 453

Livre VI : jeux d'enfants au XVI^e siècle : on remarquera une des premières formes du "youpala".

3) ADOPTIONS ET ABANDONS

Les progrès sociaux enfin, ont réduit à fort peu le nombre des enfants abandonnés au point que les familles désireuses d'adopter un enfant ont le plus grand mal à le faire.

Au contraire, dans les siècles passés, on connaît bien le rôle des hôpitaux lyonnais qui recueillaient les enfants exposés, les plaçaient en nourrice, leur donnaient un métier.

- 89 - Objet de reconnaissance d'un enfant : 1787. "Petit chapelet de perles de bois avec croix de cuivre et 4 médailles trouvés sur Foy Jeux exposé le 3 août 1787".

Musée des Hospices civils de Lyon

L'enfant a été trouvé exposé à onze heures du soir devant l'Hôtel-Dieu avec ces objets et le billet suivant.

- 90 - Billet priant de baptiser l'enfant abandonné le 3 août : "Je prie messieurs le frère de faire batiser le dit enfant ille auxbligerons le plus infortuné des hommes a Lyon le 3 août 1787".

Musée des Hospices civils de Lyon

- 91 - Registre d'inspection des enfants en nourrice de l'Hôtel-Dieu pour l'année 1780.

Musée des Hospices civils de Lyon

Dans chaque paroisse, chaque nourricier est visité. On note l'état des enfants et les soins qu'ils reçoivent.

II - QUELQUES GRANDES ETAPES DE LA CHIRURGIE
 AUX 19e ET 20e SIECLES

Au début du 19e siècle, l'habileté des chirurgiens était fort remarquable : on cite classiquement la rapidité de la chirurgie de guerre, incarnée en Larray, chirurgien de l'empereur, à qui il suffisait de 4 minutes pour une amputation de la cuisse, et 14 secondes pour amputer un bras. Mais ces performances techniques n'aboutissaient pas à des survies satisfaisantes en raison de l'infection qui ruinait les suites de l'opération.

Cette situation fut retournée au 19e siècle grâce à un certain nombre de découvertes qui révolutionnèrent la chirurgie : anesthésie, asepsie et réanimation.

1) ANESTHESIE

Ce procédé découvert en 1846 par deux dentistes américains, Wells et Morton, permit d'entreprendre des opérations plus importantes et de pratiquer la chirurgie abdominale. A Lyon, les pionniers en ces domaines furent Jaboulay, Poncet et Ollier. On hésita toutefois entre l'utilisation du chloroforme et de l'éther.

92 - PONCET (Antonin).- A propos de la chloroformisation et de l'étherisation.- Lyon : Association typographique, 1902.

B. M. Lyon - 138.367

Poncet se range à l'opinion de la Société des sciences médicales de Lyon qui, en 1807, concluait "L'éther, tout capable de tuer qu'il est, est beaucoup moins dangereux que le chloroforme".

93 - Masques à anesthésie.

Musée des Hospices civils de Lyon

2) ASEPSIE

Les résultats opératoires n'auraient pas été plus satisfaisants qu'auparavant si on n'avait éliminé l'infection.

L'Ecosais Lister comprit qu'il fallait éviter l'infection des plaies par les germes microbiens ; il utilisa d'abord l'antisepsie, c'est-à-dire des produits propres à détruire les microbes. Sa méthode fut généralisée

et appliquée dans les hôpitaux lyonnais : en témoignent les appareils à antiseptie exposés au Musée des Hospices civils, appareils qui pulvérisent un nuage antiseptique sur la plaie, et la présentation du procédé dans le "Lyon médical" de 1874 (p. 556).

Mais, vers 1886, à la suite des travaux de Pasteur, on adopta une deuxième méthode qui consiste, non à détruire les germes, mais à éviter la contamination par l'usage de fils, d'instruments, de gants, de vêtements, de bottes stériles en chirurgie. De là date le costume de nos actuels chirurgiens.

- 94 - Autoclave pour la stérilisation des instruments.
- Photographie tirée du catalogue de Gény (Cl.) :
Arsenal de l'art thérapeutique, Paris : Gény ,
1900.

Musée des Hospices civils de Lyon

- 95 - JABOULAY (M.).- Leçons de clinique chirurgicale
(Hôtel-Dieu 1902-1903). - Lyon : A. Storck, 1904.

B. M. Lyon - 135.237

L'auteur ouvre son enseignement par un chapitre sur antiseptie et aseptie et expose p. 17 comment stériliser le matériel chirurgical et brosser les mains du chirurgien.

3) REANIMATION

La réanimation, enfin, a permis son succès à la chirurgie acutelle. C'est un ensemble de techniques, d'exams et de thérapeutiques qui visent à équilibrer le malade avant, pendant et après l'opération. Elle est actuellement pratiquée par les anesthésistes réanimateurs et s'est constituée à la fin du 19e siècle, et surtout au 20e siècle.

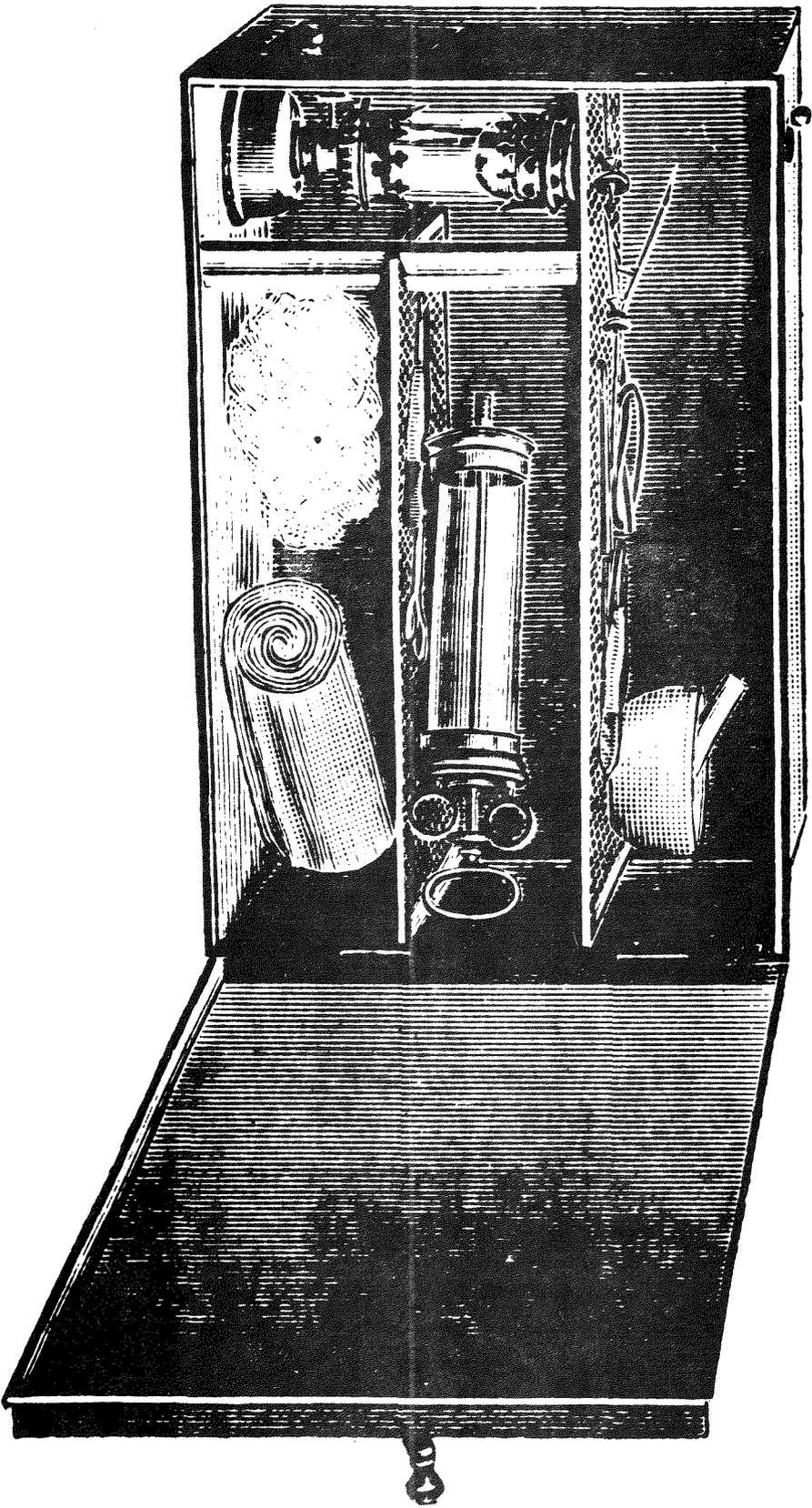
La transfusion sanguine est une des bases de la réanimation. Quoique l'idée en remonte au 17e siècle, où on l'a pratiquée entre homme et animal et d'homme à homme, elle n'a pu s'établir avec certitude qu'après la découverte des groupes sanguins par Landesteiner en 1900.

- 96 - Appareil à transfusion sanguine, présenté à l'Académie de médecine le 8 décembre 1874 (avec sa notice imprimée).

Musée des Hospices civils de Lyon

- 97 - Seringue à transfusion de sang du Docteur Louis Jubé.

Musée des Hospices civils de Lyon



*Stérilisateur pour instruments de chirurgie et pansements
GENY (Clément). - Arsenal de l'art thérapeutique. Paris, 1900.*

La transfusion directe, de l'artère du donneur à la veine du receveur, fut pratiquée vers 1907 par Crile puis Carrel. La transfusion directe de veine à veine survint après la guerre. Cette technique, alliée aux techniques de conservation rendant le sang incoagulable pendant la période de conservation, simplifia le processus.

98 - CARREL (Alexis).- La transfusion directe du sang.

In : "Lyon chirurgical", 1908-1909, pp. 12-19.

B. M. Lyon - 950.068

99 - La Banque du sang de Beynost.- Cliché.- 18 x 24 cm.

Hospices civils de Lyon

III - LA MEDECINE AUX 19e et 20e SIECLES
--

Pendant des millénaires, la médecine s'est efforcée de répondre aux besoins et aux angoisses de l'homme malade. C'est seulement depuis 150 ans environ qu'elle a progressé de manière gigantesque, avec une rénovation totale des procédés de diagnostic et une multiplication des moyens efficaces de traitement. L'approfondissement des connaissances et le perfectionnement des techniques ont abouti à une spécialisation de plus en plus grande. Certaines disciplines ont achevé leur développement : cardiologie, pneumologie, dermatologie, psychiatrie. D'autres sont nées vers le milieu ou à la fin du siècle dernier : neurologie, rhumatologie, hématologie, cancérologie, allerge-immunologie, endocrinologie. La médecine a ainsi connu de tels progrès, en un peu plus d'un siècle, qu'il est impossible d'en dresser une liste complète, ni même d'en résumer parfaitement les étapes.

La tendance initiale dominante a été d'imaginer, de mettre en oeuvre, puis de développer des moyens objectifs d'examen afin de définir et de classer les différentes maladies.

NOUVEAUX MOYENS DE DIAGNOSTIC ET NOUVEAUX APPAREILS

Laennec, en 1819, marque le début d'une ère nouvelle avec l'invention du stéthoscope. Avant lui, on confondait pneumonie et pleurésie, et le terme de phtisie englobait la tuberculose, la bronchite chronique et l'oedème du poumon. Grâce à son appareil et à l'auscultation on put différencier très vite les diverses maladies des poumons et du coeur.

100 - LAENNEC (René Théophile Hyacinthe). - Traité de l'auscultation médiate des maladies des poumons et du coeur.
T. 2.- 3e éd.- Paris : J.-S. Chaudé, 1831.- In-8°.

B. M. Lyon - 425.796

Ce traité marque la naissance de l'auscultation. A partir de cet ouvrage, les maladies des poumons étaient enfin classées.

101 - Stéthoscope rigide de Pinard.- Bois vernis.- 1886.

Musée des Hospices civils de Lyon

L'appareil inventé par Laennec était cylindrique. Il a été abandonné à cause de son poids et de son volume considérable. Celui de Pinard marque un progrès dans la précision. Les stéthoscopes flexibles lui succéderont.

En 1727, Stephen Hales, botaniste, mesure l'ascension de la sève dans les plantes. Puis il pense à un autre liquide : le sang, et il mesure la pression sanguine dans les artères et les veines. Mais c'est seulement en 1889 que Potain invente le sphygmomanomètre (manomètre à air) pour mesurer la tension.

Le thermomètre, inventé par Sanctorius au 17^e siècle, n'est imposé que vers 1850 par Traube et Wunderlich : avant eux, la fièvre était une maladie ; elle devient un symptôme. C'est Jaccorel qui en répandit l'usage en France.

En 1673, Leuwenhoeckse sert de loupes pour vérifier la qualité des draps qu'il vend. Petit à petit, avec ses "microscopes" qui sont des loupes de plus en plus perfectionnées, il découvre en 1675 les globules du sang. L'appareil sera perfectionné au cours du 19^e siècle.

C'est un dauphinois, Pravaz, qui en 1850 invente la seringue encore utilisée aujourd'hui.

102 - Seringue hypodermique type Pravaz.

Musée des Hospices civils de Lyon

Une des premières seringues à piston. Le principe, inventé par Pravaz, est toujours utilisé à l'heure actuelle.

C'est depuis la plus haute antiquité qu'on prit l'habitude de prendre le pouls des malades. La technique se perfectionna de plus en plus.. Vierrordt en 1855 inventa le sphygmographe qui enregistre la forme du pouls.

103 - Sphygmographe.

Musée des hospices civils de Lyon

Il s'agit d'un levier mis en mouvement par une artère : ce levier porte une plume ou actionne un tambour enregistreur qui agit à son tour sur un tambour descripteur. Le plus utilisé en France fut celui de Marey.

LES APPLICATIONS DE LA PHYSIQUE : LA RADIOLOGIE

En 1895, W.C. Röntgen, observant la décharge des tubes de Crookes dans le vide, découvre la radiation X. L'intérêt de la découverte fut saisi immédiatement. A Lyon, nous devons à l'enthousiasme de Destot l'installation d'un laboratoire dans une des boutiques voûtées de l'Hôtel-Dieu. Dès 1896 après

une heure de pose, il obtenait une radiographie du poignet. Si Destot marqua profondément la radiologie lyonnaise, il ne faudrait surtout pas oublier que le Dr. Despeignes, en Savoie, eut l'idée d'appliquer les rayons x sur une tumeur stomacale et constata une amélioration de l'état du malade : c'était le premier cas mondial de cancer traité par les radiations.

104 - Radiographie du poignet par Destot. 1896.- Cliché.
- 24 x 18 cm.

Musée des Hospices civils de Lyon

Première radiographie lyonnaise réalisée à l'Hôtel-Dieu ; le faible débit du tube de Crookes utilisé, nécessita une heure de pose. Grâce à l'invention d'un nouveau tube, Destot réduisit ce temps à moins de dix minutes.

LA RECHERCHE D'UNE ETIOLOGIE : DE LA MICROBIOLOGIE A L'ALLERGOLOGIE

Pasteur et Koch ont montré que chacun des germes isolés par eux était responsable d'une maladie particulière. Leur oeuvre a abouti à l'identification de très nombreux agents pathogènes. Les conséquences théoriques et pratiques en ont été incalculables dans le domaine du diagnostic, de l'épidémiologie, de la prévention par les vaccins ou de la thérapeutique par les sérums.

Le 19e siècle a vu disparaître les grandes épidémies, jusqu'alors principales causes de mortalité. La fréquence des épidémies de typhoïde était particulièrement importante dans notre région : 404 cas à Rive-de-Giers en 1868, 3000 cas à Lyon en 1928. En 1870, Frantz Glénard avait introduit à Lyon la méthode de traitement par les bains froids qui constitua une véritable révolution et fit tomber les courbes de mortalité : elle consistait à baigner les malades plusieurs fois par jour dans de l'eau à 18°. Cependant, cette méthode fut de moins en moins utilisée. Au début du 20e siècle, grâce aux examens de laboratoire, Jules Courmont élabore un vaccin. Mais il faudra attendre l'année 1947 et la découverte du chloramphénicol pour que la maladie soit vaincue. Toujours présente à l'état endémique dans la région elle est maintenant connue et de traitement aisé. Le vaccin obligatoire depuis le 1er juillet 1964 pour les personnes exposées a réduit encore le nombre de cas.

En 1889, une épidémie de diphthérie à Oullins provoqua la mort de 36 personnes. C'est à cette occasion que le médecin lyonnais L. Bard tira la conclusion : "qu'il faut isoler les malades, les convalescents et les sujets

susceptibles d'ê^tre contaminés", car tous sont porteurs de germes donc contagieux. En 1894, Rabot introduisit à Lyon la sérothérapie antidiphtérique provoquant une diminution notable de la mortalité. Le vaccin obligatoire en 1938 provoqua un recul considérable de la maladie.

Depuis longtemps les médecins lyonnais s'intéressaient à la poliomyélite. C'est en 1888 que Cordier rapporta l'épidémie classique de 13 cas de paralysie atrophique de l'enfance, survenue à Sainte-Foy-l'Argentière. On ne peut citer tous les travaux qui suivirent mais il faut noter que c'est à l'hôpital de la Croix-Rousse que fut appliquée pour la première fois la méthode d'assistance respiratoire de Lassen à un malade atteint de paralysie respiratoire poliomyélitique. En 1967, parallèlement à celà, on inaugura un Centre d'assistance respiratoire qui permit le traitement d'autres affections : encéphalites, pneumopathie et surtout tétanos.

Il y a cent ans, 80 % des personnes atteintes de tétanos en mouraient. En 1872, premier progrès, Verneuil proposa la trachéotomie qui permettait de supprimer l'asphyxie, principale cause de mortalité. Cependant, malgré les progrès réalisés, le traitement du tétanos doit être surtout prophylactique et basé sur une vaccination réellement efficace si elle est régulièrement entretenue.

En 1871, à Lyon, les décès par phtisie représentaient 13 % de la mortalité (3.059 décès), chez des personnes de 20 à 45 ans principalement. En 1975, le total des décès a été de 10, soit 0,21 % des décès.

Ces quelques chiffres nous montrent quel fléau était la tuberculose au 19e siècle et combien elle a disparu aujourd' hui. Nous avons vu que Laënnec fut le premier à la distinguer des autres affections pulmonaires. Cependant, c'est seulement en 1882 que Robert Koch découvrit le bacille responsable, et le vaccin ne fut expérimenté qu' en 1921 par Calmette et Guérin. A Lyon, Jules Courmont (1865-1917) eut un rôle très important dans la lutte contre la tuberculose. Hygiéniste, il lutta contre les taudis et créa à Lyon des dispensaires anti-tuberculeux. Il publia un traité d'hygiène et un traité de bactériologie. Il créa l'Institut d'Hygiène. André Dufour (1885-1957) étudia le cycle de l' infection tuberculeuse, et fut le véritable fondateur de l' Ecole lyonnaise de phtisiologie. Cependant, ce sont les antibiotiques qui assurèrent la victoire contre la tuberculose : la streptomycine, les isoniazides en 1952 réduisirent considérablement le temps de guérison de celle qu'on appelait "la maladie de toute une vie". De fait, les nombreux sanatoria que l'on trouvait autour de Lyon ont dû se reconvertir dans le traitement d'autres maladies, dans la réadaptation fonctionnelle notamment.

La dermatologie lyonnaise, en tant que discipline, date du milieu du XIXe siècle avec les médecins de l'Antiquaille. Elle naquit par le biais de la vénérologie. En effet, la syphilis était à l'origine de très nombreuses affections cutanées et muqueuses. En 1864, J. Rollet traita 20.000 malades à Lyon (8.000 atteints de dermatoses, 12.000 atteints de maladies vénériennes). En 1830, à la suite de la Révolution de Juillet, on organisa le service médico chirurgical de l'Antiquaille. Baumès qui fut chirurgien-major permit de grands progrès contre la syphilis et dans le traitement des dermatoses. Ce fut Joseph Rollet le plus illustre représentant de l' école : il démontra cliniquement la spécificité du virus blennorragique et syphilitique, et l'existence d'une longue période d' incubation dans le cas du chancre syphilitique. Il reste encore un des plus grands syphiligraphes depuis 3 siècles.

105 - Tableau des vaccins : création et législation les concernant.- 50 x 50 cm.

B. M. Lyon

ETUDE DES LESIONS

Une autre approche de la cause des maladies a consisté dans l'étude des altérations microscopiques ou macroscopiques qui les accompagnent. C'est ainsi que Joseph Renaut recherche dans son laboratoire du quai Claude Bernard, les causes anatomiques et tissulaires des maladies. Alexis Carrel, en 1911, mit au point la technique des cultures de tissus.

ETUDE DES MECANISMES : LA PHYSIOPATHOLOGIE

Un des pionniers a été Claude Bernard, qui découvrit la fonction glycogénique du foie et de son autorégulation humorale. Il a créé et codifié la biophysique et la biochimie qui n' ont cessé de guider la recherche médicale. Grâce à des techniques de recherche et à des procédés d'expérimentation de plus en plus raffinés, il apparut bientôt que les troubles cliniques sont liés plus aux troubles des fonctions qu'aux lésions anatomiques. Funk en 1912, montra ainsi le rôle des vitamines et Kühn celui des enzymes. L'endocrinologie naquit en 1889, et de 1920 à 1940 on découvrit un grand nombre d'hormones, (Hardy en 1905 et Gley en 1914).

EXAMENS DE LABORATOIRE

Les plus anciennes applications de la chimie à la clinique ont porté

dès la fin du 18e et le début du 19e s., sur l'examen des urines. Aux méthodes d'identification et de dosage, se sont ajoutées des épreuves physiopathologiques, fondées sur des notions de débit et de pouvoir d'élimination sélective. Ainsi, pour le sang, nous assistons aux grandes étapes suivantes :

- 1848 : dosage du glucose chez les diabétiques par Claude Bernard
- 1855-1875 : composition cellulaire du sang (Cramer Vierordt Hayem)
- 1900-1940 : identification des groupes sanguins

Les examens bactériologiques comportant la recherche et l'identification des germes pathogènes dans le corps humain se sont développés :

- 1891 : première ponction lombaire
- 1896 : méthode de séro-diagnostic
- 1907 : test d'allergie cutanée (anti-réaction avec la tuberculine pour dépister la tuberculose)

L'immunologie prit à partir de ce moment une extension considérable. Les examens biologiques complètent donc et confirment, s'il y a lieu, les données de la clinique ; ils permettent même de déceler des affections dont la traduction est purement tissulaire ou humorale. Cette intervention de laboratoire dans la pratique médicale courante, est un des faits les plus saillants de la période contemporaine.

PROGRES DE LA THERAPEUTIQUE

Celle-ci a pris un essor prodigieux au 19e siècle. Depuis 1880, l'industrie pharmaceutique est devenue à la fois le stimulant et le bénéficiaire de la recherche médicale. Grâce à l'effort conjugué des pharmacologistes, des chimistes et des cliniciens, d'innombrables médicaments ont été découverts depuis 150 ans. Quelques jalons donneront une idée de cette évolution.

- analgésiques et sédatifs = 1806 : morphine
1832 : codéïne et chloral
1851 : bromures
1902 : véronal
- sulfamides et antibiotiques =

1935. Gerhard Domagk isole les premiers sulfamides. Parmi ceux dont les travaux ont abouti à la découverte de la pénicilline, Gabriel Roux et Sir Alexander Fleming, ont une place prépondérante. G. Roux, directeur du Bureau d'Hygiène de Lyon travailla longtemps sur le bacille typhique et découvrit l'antagonisme entre moisissures et microbes. C'est en remarquant les aspects de cultures de bacilles d'Eberth souillés par une moisissure, que Roux incite son élève Ernest Duchesne à étudier avec lui le phénomène (1896-1897). Une

expérimentation rigoureuse les conduit à tenter l'essai du pénicillium sur des cobayes mais, faute de crédits, ils ne prolongent pas leurs travaux. L'ensemble est rapporté dans la thèse de Duchesne :

- 106 - DUCHESNE (Ernest). - Contribution à l'étude de la concurrence vitale chez les micro-organismes : antagonismes entre les moisissures et les microbes. - Lyon : Faculté de médecine, 1897.

B. I. U. Lyon Médecine - 137.050

C'est cependant le nom de Fleming qui reste attaché à la découverte de la pénicilline. Il fit les mêmes travaux que Roux. Mais, sous la pression des besoins créés par les hostilités, la recherche des moyens actifs de lutte contre l'infection des plaies fit émerger les travaux de Fleming et c'est lui qui développa la production de la pénicilline.

D'autres antibiotiques furent alors mis au point :

- 1943 : streptomycine
 - 1947 : chloramphicol
 - 1948 : aureomycine
 - 1952 : isoniazides
- tonicardiaques =
- 1869 : digitaline
 - 1888 : ovabaïne
 - 1875 : trinitrine

On utilise des anticoagulants depuis 1917 et les antihistaminiques depuis 1940. L'insuline fut découverte en 1921 par Best.

Herch et Kendall, de 1932 à 1950, mettent au point la cortisone. Le rhumatisme n'est pas vaincu, mais peut être soigné de manière spectaculaire.

Enfin, l'aspirine, le médicament sans doute le plus couramment employé à l'heure actuelle, apparaît en 1853 grâce à Gerhardt.

BIBLIOGRAPHIE

- BARIETY (M.) et COURY (C.).- Histoire de la Médecine.- Paris : 1971.

 - GARRISON (F.H.) et MORTON (L.T.).- A Medical bibliography.- Londres : 1954.

 - LAIGNEL-LAVASTINE.- Histoire Générale de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire, 3 vol.- Paris : 1936-1949.

 - GUIART (J.).- Histoire de la médecine française.- Paris : 1947.

 - Lyon et la Médecine, 43 avant J.-C. - 1958.
(Numéro spécial de la revue lyonnaise de médecine, publié à l'occasion du Bimillénaire de Lyon, n° 22, décembre 1958).

 - LYON MEDICAL.- Lyon : éd. Paul Chatelain, 1967.
(Numéro spécial du centenaire).
-

IV - LES PROGRES DE L'HYGIENE

L'hygiène embrasse un domaine très vaste et son histoire se confond avec celle de la médecine ; toutefois, les travaux d'hygiène publique et professionnelle sont récents.

En 1713, parut le *Traité des maladies des artisans* de Bernardini Ramazzini qui développait de façon systématique la notion de maladie professionnelle. Il chercha à montrer les relations existant entre l'affection et le milieu dans lequel vivent les travailleurs. Il est le véritable fondateur de l'hygiène professionnelle. En 1794, on créa en France 3 chaires d'hygiène : à Paris, Montpellier et Strasbourg ; mais c'est au 19^e siècle que fut mis sur pied un important programme de santé publique.

1) L'ORGANISATION D'UN PROGRAMME D'HYGIENE

Les épidémies sévissaient toujours et entraînaient une forte mortalité : pour lutter contre elles la quarantaine et l'incinération étaient les principaux secours. La lutte contre les taudis commença alors, accompagnée de tentatives d'éducation sanitaire. La tuberculose, au 19^e siècle, était pratiquement endémique dans les grandes villes, ainsi que de très nombreuses maladies de carence, sans parler des grandes épidémies de typhoïde, de choléra ou de typhus.

107 - GILIBERT (Dr.).- Plan du travail arrêté par M. l'intendant de la Generalite du Lyonnais, Forez et Beaujolais.- Lyon : impr. du Roi, 1784.- In-8°.

B. M. Lyon - 363.131

Gilibert, né à Lyon, agrégé du Collège de médecine, voyagea en Europe avant de revenir s'installer à Lyon où il fut médecin en chef des épidémies. Il expose un certain nombre de moyens préventifs et curatifs contre les maladies populaires et souligne la nécessité de créer des installations sanitaires et médicales aptes à assurer le bonheur des populations.

On s'aperçut vite que l'hygiène publique allait de pair avec le progrès social et la diminution de la misère. En France, la lutte contre les logements insalubres fut instituée par la loi du 22 avril 1850.

108 - GROGNIER (Dr.).- Rapport sur l'établissement et les premiers travaux du Conseil de Salubrité de la Ville de Lyon.- Lyon : (s.n.), 1824.- In-8°.

B. M. Lyon - 140.662

Le docteur Grogner rappelle dans quelles conditions et avec quels objectifs fut créé le Conseil de salubrité. L'oeuvre du Conseil fut d'enquêter sur les conditions sanitaires dans un grand nombre de fabriques, de lutter contre l'insalubrité de l'air, des aliments et des laboratoires, de s'occuper des problèmes de voirie. Il organisa également la surveillance des abattoirs et des boucheries, des marchés, créa un laboratoire d'analyse des substances. Le bureau municipal d'hygiène et de statistiques eut pour tâche d'enquêter sur les maladies endémiques et épidémiques, d'instituer les services de vaccination et de désinfection, d'inspecter la salubrité des lieux publics. Le service de voirie assura l'entretien et la propreté de la ville.

Parallèlement, le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, rattaché au Ministère de la santé, poursuivait ses efforts. En 1892, on assista enfin à la première convention sanitaire internationale pour la lutte contre les épidémies de choléra. Depuis 1848, un conseil d'hygiène départemental est adjoint au préfet et au Conseil général pour déterminer l'organisation de l'hygiène publique dans les départements. Autre jalon important : c'est en 1892 qu'une loi rendit obligatoire la déclaration des maladies contagieuses.

A Lyon, le Professeur Lacassagne fut pendant longtemps secrétaire du Conseil d'hygiène publique et de salubrité.

109 - LACASSAGNE (Dr. André).- L'Hygiène à Lyon : compte-rendus des travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département du Rhône.- Lyon : Storck, 1891.- 22 cm.

B. M. Lyon - 429.315

Puis ce fut le docteur Gailleton, maire de la ville, qui créa le bureau public d'hygiène, dont l'importance de l'oeuvre était soulignée par le Dr. Roux dans une conférence de 1891.

Vers 1900, les frères Courmont jouèrent un rôle important dans la lutte contre la tuberculose en utilisant les grands principes de l'hygiène. Jules Courmont lutta contre les taudis lyonnais et créa les premiers dispensaires antituberculeux. Il créa l'Institut d'hygiène.

110 - L'Institut d'hygiène de la faculté de médecine de Lyon, par Jules Courmont.

Extrait de la "Revue d'Hygiène", août 1903.- Paris : Masson, 1903.

B. M. Lyon 140.499

2) LES GRANDES REALISATIONS

De grands travaux de salubrité étaient nécessaires à l'amélioration de l'état sanitaire de la ville. Dans un rapport sur les premiers travaux du Conseil de salubrité de la ville de Lyon, en 1824, le Dr. Viricel appelait l'attention sur le problème de l'alimentation en eau de la ville : "des fontaines alimentées par l'un ou l'autre de nos fleuves seraient bien préférables aux sources profondes où nous puisons l'eau qui nous abreuve et qui, dans les grandes inondations, se mêle trop souvent aux matières qui s'échappent des fosses d'aisance". (1). Cette question fut l'objet de nombreux débats, projets et études jusque dans les dernières années du siècle. Ce fut d'abord une compagnie privée qui permit la captation des eaux du Rhône, quai St Clair, et leur épuration : une machine hydraulique, des galeries et des puits filtrants donnèrent de bons résultats. En 1891, le Dr. Lacassagne pouvait noter que les besoins de la ville avaient été largement satisfaits (2). Cependant, dès cette époque, de nombreux projets d'agrandissement et d'amélioration du réseau ont été proposés à la ville. Ainsi, en 1885, l'ingénieur Villard montrait l'importance de faire pénétrer l'eau à discrétion dans toutes les maisons, à tous les étages habités, pour continuer la lutte contre les épidémies (3). Son projet prévoyait une fourniture minimum de 500.000 m³ d'eau par jour, en captant dans le Haut Rhône par puits profond. En 1892, l'ingénieur Granotier permettait, lui, 650.000 m³ d'eau par jour, par adduction des eaux du lac d'Annecy (4).

Cette multitude de projets amena le Dr. Gailleton à faire racheter le privilège par la municipalité. Depuis 1899, le Service des Eaux est géré

(1) GROGNIER (Dr), Op. cit., p. 20 (n° 108)

(2) LACASSAGNE (Dr. André), Op. cit., (n° 109)

(3) VILLARD (G & P.).- Principes généraux d'alimentation des villes en eau potable...- Paris : Baudry, 1885. p. 40 et suiv.

(4) GRANOTIER.- La Question des eaux à Lyon : projet d'adduction des eaux du lac d'Annecy...- Lyon : impr. Mougin Rusand, 1892.

et exploité par la ville elle-même.

De nombreux autres services publics de salubrité furent créés ou se développèrent. En 1898, la Ville de Lyon créa des chalets de bains rapides par aspersion : il en existait 9 en 1899, très fréquentés. Le service de la Voirie s'organisait dans les années 1880 mais, bien avant, l'évacuation des immondices était régulièrement réalisée, comme l'attestent de nombreuses affiches municipales. Dans le même temps, on créait un système de vidanges efficace. Les habitations, dotées de plus en plus souvent du tout-à-l'égout, déversaient leurs déchets dans 58 puis 70 kilomètres de canaux et on envisageait la construction d'un grand canal collecteur qui conduirait les eaux pluviales, ménagères, et les résidus d'usines au-dessous du confluent du Rhône.

Il faut aussi dire un mot des cimetières. Le temps n'est plus où l'on laissait les cadavres dans une morgue en plein air, attachée à un quai du fleuve.

111 - La Morgue ; arrivée de la femme découpée en morceaux.
Février 1901. - Photographie Charles Lapineau. - 10 x
24 cm.

B. M. Lyon

La morgue était située dans un bateau amarré sur le Rhône, en aval du Pont de l'Hôtel-Dieu. A la fin du 19e siècle, il ne répondait plus aux besoins de la ville. La municipalité créa alors une morgue dans les bâtiments de la Faculté de médecine.

Des cimetières avaient été aménagés de longue date, mais on commençait à manquer de place. Un débat animé s'instaura alors, à la fin du 19e siècle, entre partisans de l'inhumation traditionnelle et partisans de l'incinération. Des arguments scientifiques furent échangés, et des projets séduisants furent dessinés, tel celui que nous montrons (n° 112). Dans l'ensemble cependant, on préféra étendre les cimetières existants.

Montfalcon fut l'un des premiers à poser les principes de l'administration sanitaire : dans son Traité de la salubrité, il examine la topographie de la ville, les conditions particulières de la population lyonnaise et montre comment la législation et l'action municipale doivent oeuvrer à garantir la santé et le confort des habitants de la grande cité.

- 112 - DEVERGIE (Alphonse).- Nouveau mode d' inhumation dans les cimetières.

Extrait des "Annales d'hygiène et de médecine légale".
- (S.l.) : Bailleres, 1875. - 1 planche lithographiée,
26 x 22 cm.

B. M. Lyon - 139.809

Les cimetières de Lyon : à Loyasse, à la Guillotière, à la Croix-Rousse et à la Mouche, commençaient à devenir insuffisants. Devant ce problème, on tenta de trouver des solutions ; de nombreux essais, notes et articles parurent exposant de multiples propositions : on parla beaucoup d' embaumement, de crémation, de supprimer les ^{crémations} ~~crémations~~ perpétuelles. Alphonse Devergie défend une proposition du Dr. Gratry : remplacer les cercueils en bois par des cercueils en ciment imperméables, hermétiquement clos, qui pourraient recevoir toute espèce d'indication, d'inscription, ou d'ornementation, et que l'on pourrait superposer, économisant ainsi une grande surface de terrain.

- 113 - SERVICE MUNICIPAL DE LA VOIRIE DE LA VILLE DE LYON.
- Enlèvement des immondices déposés sur les voies publiques de la ville de Lyon ou provenant du balayage de ces voies : cahier des charges.- Lyon : typographie lith. Beaujeune, 1883.- 28 cm.

B. M. Lyon - 140.675

Le seau à immondices est employé à Lyon depuis 1856. Notons qu' à Paris, l'usage des boîtes à ordures, bientôt appelées poubelles, ne fut rendu obligatoire qu'en 1883. L'enlèvement des immondices est confié à 6 entreprises adjudicataires, une par arrondissement. Il a lieu dans toutes les rues de 7 H. à 10 H. en été, et de 8 H. à 11 H. en hiver. Des tombereaux passent encore le soir dans certaines voies publiques pour enlever les produits du balayage des rues, déposés par les cantonniers sur des points déterminés.

- 114 - CADET (Alexandre).- Utilisation agricole des eaux des égouts : avant-projet d'assainissement de la ville de Lyon.- Lyon : (S.l.), 1895.- Planche.- 69 x 64 cm.

B. M. Lyon - 140.677

En 1850, la municipalité mit au concours la question des égouts et des fosses d'aisances ; le système de canalisation fut en permanence surveillé, amélioré, prolongé. On craignait surtout que les eaux d'égout contenant des matières de vidanges viennent polluer les rivières ou infiltrer le sol et y déposent des germes dangereux. Lyon adopta avec enthousiasme le système dit "tout-à-l'égout", inauguré en Angleterre depuis 1865, qui consiste à faire communiquer avec l'égout tous les conduits des fosses d'aisances, eaux ménagères et eaux pluviales. C' était un pas capital au point de vue de l' assainissement et de la diminution de la mortalité.

- 115 - MONFALCON (Dr. J.-B.) et POLINIÈRE (Dr. A.P.I. de).
- Traité de la salubrité dans les grandes villes ;
suivi de l'hygiène de Lyon. - Paris : Baillière,
1846.- 25 cm.

B. M. Lyon - 350.211

Cet ouvrage fut l'un des premiers à poser les principes de l'action de salubrité publique à mener par les municipalités. Les auteurs tentent d'appliquer à Lyon les normes sanitaires essentielles à la conservation de la santé des habitants des villes. Monfalcon et De Polinière furent d'éminents membres du Conseil de salubrité du Rhône.

Les médecins maires de Lyon eurent grand souci de l'hygiène de leur ville. Ils multiplièrent les mesures préventives de tous ordres et s'attaquèrent aux pollutions et nuisances qui empoisonnaient la vie quotidienne des Lyonnais. Craignant toujours de nouvelles épidémies de choléra ou de typhus, très fréquentes à Lyon jusqu'à la fin du 19^e siècle, ils essayèrent, avec l'aide de la population de combattre ces fléaux par une législation précise et sévère.

Jean-François Terme, (1791-1847), fut maire de Lyon pendant 7 ans. Docteur en médecine de la Faculté de Paris, il s'intéressa activement à toutes les questions d'hygiène urbaine. On lui doit de nombreuses études sur l'assainissement de la ville, sur la salubrité des voies publiques, sur les oeuvres d'assistance et les questions hospitalières, sur la distribution des eaux potables. Il sut mettre en oeuvre des idées médicales et sociales avancées.

Le docteur Gailleton, (1829-1904), maire de Lyon pendant le dernier tiers du 19^e siècle, joua un rôle important dans la création d'institutions de salubrité publique à Lyon. Il créa le Bureau public d'hygiène en 1891, pour succéder au Conseil d'hygiène publique et de salubrité, et fut à l'origine de la création du Service des eaux. Cette affiche témoigne de la vigueur de son action sanitaire et de son souci d'enseigner aux populations les mesures d'hygiène élémentaire.

- 116 - REPUBLIQUE FRANCAISE. VILLE DE LYON. - Avis : instruction de la Commission municipale d'hygiène publique et de salubrité ; précautions à prendre en vue d'une épidémie cholérique à Lyon. Signé Dr. Gailleton maire de Lyon.- Lyon : impr. Gallet, (c. 1890).- Affiche.- 95 x 60 cm.

B. M. Lyon

- 117 - MAIRIE DE LA VILLE DE LYON.- Arrêté concernant les liqueurs, sucreries, dragees, pastillages colories des confiseurs et robinets de cuivre des fabricants de vinaigre. Signé Terme, maire de Lyon. 1^{er} décembre 1840.- Affiche.- 63 x 46 cm.

Archives de la Ville de Lyon

V - LES PIONNIERS DE LA RECHERCHE
MÉDICALE ET PHARMACEUTIQUE

La recherche médico-pharmaceutique est de nos jours assurée par les établissements universitaires, par l' I.N.S.E.R.M. et certains laboratoires de l'industrie.

Avant qu'elle ne se développe et s'organise comme elle l'est actuellement, il est assez explicable que les découvertes importantes aient été faites par ceux qui pouvaient disposer de laboratoires et d' animaux. Nous rappelons donc brièvement la contribution de l'Ecole vétérinaire de Lyon, de Claude Bernard, et d'un médecin qui a pu disposer d'un laboratoire exceptionnel, le Rockefeller Institute for Medical Research : Alexis Carrel.

1) L'ECOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON

Elle a été instituée le 4 août 1761. Son créateur était Cl. Bourgelat, qui avait d'abord dirigé l'Académie d'Equitation de Lyon, située à l'intersection de l' actuelle rue Bourgelat et de la place Ampère. L'Ecole Royale vétérinaire lui fut d'abord annexée (vers le n° 93 de la Grande rue de la Guillotière actuelle), puis transférée entre le Saône et la Colline, à la hauteur du Pont de Serin, où on la trouve aujourd'hui.

On s'attachera ici à montrer comment deux de ses maîtres, disposant d'un "matériel" animal considérable s'adonnèrent à la recherche expérimentale.

- Jean-Baptiste-Auguste CHAUVEAU (1827-1917)

En 1855 et dans les années qui suivirent, Chauveau et Marey présentaient la physiologie du coeur telle que, dans ses points essentiels, nous la connaissons aujourd'hui. Chef des travaux d'Anatomie et de Physiologie à l'Ecole vétérinaire de Lyon, Chauveau venait de créer la cardiographie intracardiaque. Utilisant les ressources de l'Ecole, Chauveau et ses collaborateurs, pour observer le coeur du cheval, ont fait appel à la méthode graphique qui venait d'être introduite en Physiologie : des ampoules exploratrices, portées par des sondes appropriées, introduites par les gros vaisseaux du cou, vont pénétrer dans les cavités mêmes de l'organe.

Après s'être intéressés au mouvement des valvules du coeur, Chauveau

et Faivre vont poursuivre leurs expériences sur le choc pré-cordial. Ce choc est-il dû au recul du coeur au moment de la systole ? Non : s'il était la cause du choc, ce dernier serait perçu, chez le cheval en particulier, au niveau du sternum sur lequel repose la pointe du coeur. Ce choc est-il lié à la systole auriculaire ? L'enregistrement lève les doutes : le choc pré-cordial est contemporain du début de la systole ventriculaire.

Depuis, on a étudié les mêmes phénomènes avec des moyens plus perfectionnés : les résultats n'ont pas été différents de ceux obtenus par Chauveau et ses collaborateurs de l'Ecole vétérinaire.

Chauveau explorera encore la vitesse de la pression du sang circulant : il mesure la vitesse avec son hémodynamomètre, il inscrit les variations de pression avec son sphygmoscope. Passant de la physiologie à la pathologie, il étudiera les bruits de souffle qui peuvent naître au niveau du coeur ou des vaisseaux : il étudiera les souffles apparaissant toutes les fois qu'un liquide susceptible de vibrer, passe, avec une vitesse suffisante, d'un endroit rétréci en un endroit brusquement dilaté. Chauveau consacra la dernière partie de sa vie à l'énergétique biologique ; à l'étude des lois de la thermodynamique dans leur application aux êtres vivants ; enfin, à la bactériologie, en construisant parallèlement aux travaux de Pasteur la théorie de l'immunité.

- Saturnin ARLOING (1846-1911)

Il fut le successeur de Chauveau à la chaire de Physiologie puis à la direction de l'Ecole vétérinaire. Au cours de sa carrière, il s'intéresse successivement à l'anatomie, à la physiologie, à la bactériologie. Mais ce sont surtout ses travaux sur la tuberculose (séro-diagnostic, vaccination, problèmes de la contagion de l'animal à l'homme) qui lui ont valu sa notoriété.

A Londres, en 1901, Koch affirme que les tuberculoses humaines et bovines relèvent d'agents différents, que par conséquent ni la viande, ni le lait d'animaux tuberculeux ne sont dangereux pour l'homme. Arloing soutient le contraire et triomphe : quelques années après, des auteurs américains démontrèrent que 33 % des tuberculoses ganglionnaires étaient dues au bacille bovin. Ainsi devaient continuer d'être appliquées toutes les mesures hygiéniques contre la contamination de l'homme et surtout de l'enfant par le lait des vaches tuberculeuses. Rappelons pour terminer que le docteur Arloing créa à Lyon les premiers dispensaires anti-tuberculeux.

- 118 - C. Bourgelat, né à Lyon en 1712, mort en 1770.
Lithographie de A. Lemoine.- Paris : Bouchard-Huzard,
s.d. (1900) (imprimé par Lemercier).- 24 x 33 cm.
B. M. Lyon
- 119 - Ecole vétérinaire.- Lyon : Cajani, s.d. (1920) (impr.
Fonville, Brunet et Bonnavial). - (Mystères de Lyon).
- Lithographie.-
B. M. Lyon
- 120 - CHAUVEAU (A.), BERTOLUS (G.), LARAYENNE (L.).- Vites-
se de la circulation dans les artères du cheval, d'a-
près les indications d'un nouvel hemodromètre.- Pa-
ris : impr. J. Claye, 1860.
Extrait de "La Physiologie de l'homme et des animaux"
tome III.
B. M. Lyon - 394.678

2) CLAUDE BERNARD (1813-1878)

Issu d'une famille de vigneron, Claude Bernard reçut, aux Collèges de Villefranche-sur-Saône et de Thoissey, une éducation plus humaniste que scientifique. Lorsqu'il monte à Paris, en 1834, il découvre auprès de Magendie du Collège de France, sa véritable vocation : l'expérimentation physiologique. C'est de Magendie en effet, qu'il apprit à pratiquer la vivisection animale comme principal moyen de recherche médicale.

Dépassant l'empirisme de son maître, il fit de 1843 à 1860, une série de découvertes qui le rendirent célèbre. Ce fut d'abord l'étude clinique et physiologique de la digestion : il détermine les propriétés enzymatiques de la salive, du suc gastrique, découvre le rôle du pancréas dans la digestion et l'absorption des graisses, ainsi que le rôle du sucre dans l'organisme.

Les expériences qui suivirent, sur le système nerveux, ont considérablement enrichi nos connaissances, que ce soit la fonction du nerf spinal ou le rôle gustatif du nerf facial ; il démontra l'existence des nerfs vaso-constricteurs (1852) et vaso-dilatateurs (1858), puis expliqua l'importance des "circulations locales" ce qui permit une compréhension plus grande du mécanisme de l'intégration nerveuse.

Les autres découvertes de C. Bernard concernent la physiologie du sang : sa fonction respiratoire et l'action de certains poisons ou médicaments.

Parmi ses élèves et collaborateurs qui l'entourèrent de leur dévouement, il faut retenir Paul Bert, son élève préféré, et Arsène d'Arsonval, son préparateur et fils spirituel.

Depuis 1858, Bernard travaillait à l'ouvrage qui devait poser les principes de la médecine expérimentale. Seule la partie liminaire fut publiée en 1865.

121 - BERNARD (Claude). - Introduction à la médecine expérimentale.- Paris : Baillière, 1865.

B. M. Lyon - 404.831

Cet ouvrage capital pose les bases de la méthode de travail des chercheurs. Il reste toujours actuel.

122 - Portrait de Claude Bernard. - Cadre et photographie d'époque.

Musée Claude Bernard

123 - Photographie d'un faire-part annonçant la mort de Claude Bernard et ses obsèques.

Musée Claude Bernard

124 - Verre à pied et pipettes, utilisés par le savant lors de ses travaux sur la fermentation alcoolique à Saint Julien (1866-1877).

Musée Claude Bernard

125 - Flacon avec étiquette de la main de Claude Bernard "acide acétique cristallisable".

Musée Claude Bernard

126 - Description par Claude Bernard de sa maison à Saint Julien.

Dans : BERNARD (Cl.).- Lettres à Mme R.- Lyon : fondation Mérieux, 1974.

Musée Claude Bernard

127 - Feuilletts manuscrits autographes de Claude Bernard.

Musée Claude Bernard

3) ALEXIS CARREL (1873-1944)

Il fut d'abord le pionnier de la chirurgie vasculaire et des transplantations d'organes. Ses travaux ont commencé à Lyon, en 1902, sous la direction du Professeur Soulier. C'est alors qu'il connut une première célébrité : prenant connaissance de l'oeuvre de Jaboulay sur les sutures vasculaires, il comprit très vite l'insuffisance des techniques employées, et, grâce à des aiguilles de dentellièrè, acquit une habilité manuelle exceptionnelle. C'est dans le laboratoire de Marcel Soulier qu'il exécuta alors ses prestigieuses anastomoses vasculaires qui lui valurent bien des oppositions.

128 - CARREL (Alexis). - La Technique opératoire des anastomoses vasculaires et la transplantation des viscères.

Dans : "Lyon Médical", 8 juin 1902, n° 23, pp. 859 - 864.

B. M. Lyon - 950.086

C'est aux U.S.A., à partir de 1904, qu'il développe ses études sur la chirurgie vasculaire. Il édifie à ce propos des règles strictes, absolument nécessaires à la réussite des opérations, notamment l'asepsie, et un soin extrême dans les manipulations. Dès 1910, il conclue aux possibilités de transplantations de veines.

John D. Rockefeller créa en 1901 un Centre d'études et de recherche médicales où Carrel entra en 1906. Ses travaux, au début, furent surtout oeuvre de technicien : il réussit sur l'animal des sutures artérielles et veineuses considérées jusqu'alors comme presque impossibles. Puis, petit à petit, il s'oriente vers les cultures de tissus.

La contribution de Carrel dans le domaine des transplantations vénales fut décisive. En 1910, ses 14 chiens opérés représentaient 14 succès, sans tenir compte évidemment des problèmes immunologiques qui les empêchaient de survivre au-delà de 8 à 10 jours. Carrel réalisa d'autres transplantations, celles des membres notamment. Leur côté spectaculaire n'avait pas échappé aux journalistes de l'époque et dans les magazines, on voit des gravures représentant Carrel travaillant à un microscope et, auprès de lui, un chien avec une patte greffée d'une couleur différente.

On peut dire également que la chirurgie thoracique et cardiaque moderne repose sur les bases fournies par Carrel. Il a préconisé ou réalisé :

- la transfusion sanguine directe du sang
- l'asepsie rigoureuse, condition de la chirurgie thoracique
- l'intubation intra-trachéale permettant la chirurgie à thorax ouvert
- la chirurgie expérimentale des orifices du coeur
- le coeur artificiel

Avec Charles Lindbergh, il créa une machine destinée à maintenir une circulation rythmée de liquide stérile à travers l'organe mis en expérience. Le principe de cette machine est toujours utilisé aujourd'hui. Elle permet de conserver les organes avant la greffe.

Malgré le prix Nobel en 1912, l'oeuvre d'Alexis Carrel commence seulement à être estimée à sa juste valeur.

129 - CARREL (A.), LINDBERGH (C.).- The Culture of organs,
by Alexis Carrel and Charles Lindbergh.- New-York :
Hoeber, 1938.

Collection particulière

Ce livre est dédié à la mémoire de Claude Bernard. L'ouvrage étant assez rare, on expose la reproduction intégrale.

BIBLIOGRAPHIE

JUNG (M.).- Chauveau, Arloing et l'Ecole vétérinaire.

Dans : Lyon et la Médecine, n° spécial de la "Revue lyonnaise de Médecine", 1958.

SONOLET (J.).- Musée Claude Bernard.- Alfortville : Quatre-feuilles, 1968.

DESCOTES (J.).- Alexis Carrel 1873-1944.- Lyon : Simep, 1966.

B - L'APPORT DE LA TRADITIONI - LE DEVELOPPEMENT DE LA PHARMACOPÉE ET LA
MÉDECINE HOMEOPATHIQUE1) LA PHARMACOPÉE

A l'origine, la pharmacie n'était pas distincte de la médecine : le plus ancien document à ce sujet remonte à 2.500 ans avant l'ère chrétienne. Les médecins préparaient eux-mêmes les médicaments qu'ils administraient. Ainsi Dioscoride (dont les oeuvres furent reprises au 16e siècle par Dalechamps), médecin grec du 1er siècle après J.C., s'occupa surtout de botanique. Au cours de ses nombreux voyages, il recueillit de nombreuses plantes qu'il décrit dans son ouvrage sur la matière médicale.

Cependant, peu à peu, se crée une certaine division du travail. A partir du 6e siècle, le "physicus" (médecin) prescrit et le pigmentarius exécute. Il en est ainsi un peu partout, mais c'est le médecin qui vend et la clientèle n'est pas toujours satisfaite :

"Ces physiciens m'ont tué
De ces brouilliz qu'ils m'ont fait boire"

Jusqu'au 13e siècle, bien que le pigmentarius soit devenu apothecarius, les médecins restent les seuls dispensateurs officiels de médicaments. Ces médicaments, quels sont-ils ? C'est la médecine arabe qui se pratique toujours un peu partout, bien que la manipulation des drogues, la récolte et l'utilisation des simples soient devenues la prérogative des moines.

Il faut attendre la création des universités pour qu'entre médecine et pharmacie, la ségrégation se produise. C'est au 12e siècle que, séparés du médecin, écartés du couvent (de 1130 à 1212, 7 conciles ont tenté d'interdire aux réguliers l'exercice de la médecine et de la pharmacie), on voit apparaître les apothicaires laïcs : speciarii, apothicarii, piperarii, aromatorii, unguentarii, pigmentarii, espiciers apothicaires. Trois siècles seront nécessaires pour que la profession pharmaceutique soit bien assise.

C'est au 16e siècle qu'on édite en Italie les premières pharmacopées connues : La Matière Médicale de Dioscoride, l'Histoire naturelle de Pline - il existe à cette époque des relations certaines entre les pharmacopes lyonnais et ceux d'Italie. C'est à Symphorien Champier qu'on doit une mise en question de la profession. Ses nombreux ouvrages, ses critiques acerbes contre

la malhonnêteté de certains apothicaires, conduisent en 1756, au moment de la création du Collège des médecins de Lyon, à une remise en ordre de la profession. Le 23 juillet 1588, les 32 apothicaires de la bonne ville de Lyon présentent au Consulat leurs remontrances, pour obtenir du Roi la réglementation de leur état. Pour être tenu pour Maître, il fallait exercer depuis un an au moins, prêter serment devant le Consulat, bien faire et fidèlement servir les drogues et compositions, s'inscrire sur les registres des Actes Consulaires. Le projet prévoyait, deux fois par an, une inspection des officines par deux apothicaires choisis par les échevins sur une liste de maîtres élus par les apothicaires eux-mêmes. En 1659, les règlements ont déjà vieilli et les jurés apothicaires, jugeant certains articles confus, embrouillés ou sans objet, en demandent la révision. L'homologation définitive des nouveaux textes aura lieu en 1660, au Parlement de Paris, et ces nouveaux statuts de la pharmacie lyonnaise seront en vigueur jusqu'à la Révolution.

Si pour l'obtention des privilèges Lyon a suivi Paris, il le précède dans la publication de sa pharmacopée. Sur la réquisition des apothicaires le sénéchal avait enjoint aux membres du Collège des médecins de Lyon de " dresser une Pharmacopée ou Dispensaire dans lesquels seraient contenus et décrits tout ce qui serait nécessaire d'être ès dictes boutiques ". Celle-ci fut éditée en 1628 (n° 128). La lecture en est précieuse pour qui veut se faire une idée de la thérapeutique en ce début du 17e siècle. On y traite des simples, des eaux distillées, des décoctés, des condits, des conserves, des lohocs, des mélites et oxymélites, des juleps et des sirops, des poudres d'aromates, des trochistes, des opiats, des électuaires et des pillules, des huiles, des onguents, écrats, emplâtres. Le vitriol prône au rang des hautes nouveautés. Outre cette pharmacopée, Lyon a vu sortir de ses presses les Trois Discours de la préparation des médicaments de Claude Dariot, en 1603, les Nouvelles formules de médecine de Pierre Garnier, en 1616, et surtout, en 1624, les Oeuvres pharmaceutiques de Jean de Renou. Cette dernière oeuvre est intéressante d'un autre point de vue puisque le frontispice nous dévoile l'installation d'une officine : pots resplendissants "embelys de toutes sortes de peintures récréatives, comme peuvent être cerfs-volants, viedazes empennés, centaures à cul pelé, oisons bridez, cannes bastées et aultres semblables", où brille en lettres d'or ou d'azur le nom du précieux produit, coquemards cacabus, chaudrons, fioles, coffrets, vases en terre ou d'étain, vases aux panses rebondies décorées de couleurs vives, pilluliers, chevrettes (pour les huiles) (1).

(1) CHAUMARTIN (Henry).- L'arrière-boutique de M. Fleurant.- Vienne : 1952.

De l' Antiquité à la fin du 17^e siècle, on ne peut guère parler de science pharmaceutique, les drogues étaient employées sans discernement ; c' est le triomphe de la polypharmacie avec les antidotes, thériacales, électuaires et confections. La vipère, parce qu' elle se dépouille deux fois par an de sa peau, possède une vertu rénovatrice. C' est la panacée sans pareille. Nourrissante, sudorifique, aphrodisiaque, dépurative, on l' opposait victorieusement à la peste, à la grosse et petite vérole, aux rhumatismes, ulcères, roques et affections cutanées de divers ordres. Son foie desséché jouissait de la propriété d' exciter les contractions utérines et ainsi facilitait grandement l' accouchement. Sa tête séchée et suspendue en amulette au cou des marmosets les mettait à l' abri des redoutées "convulsions". L' on en composait "du bouillon, de la gelée, des trochisques, une eau distillée, un sel volatile un esprit, un vin, un sirop" (1). Elle entre dans la confection de la thériacale, autre remède fondamental composé de rognons de castor, d' opoponax, de bitume de Judée, de myrrhe, d' encens, de réglisse, de safran, de térébenthine, de terre sigillée et quelques soixante autres substances.

Le 18^e siècle est riche en événements importants pour la profession. En 1777, c' est la séparation définitive des professions d' apothicaire et de marchand d' épices ; en même temps on interdit aux maisons religieuses de vendre des remèdes au public. En 1778, le corps des chirurgiens s' organise et ceux-ci s' interdisent de vendre des médicaments dans leurs boutiques. C' est au 18^e siècle que prend corps l' organisation de l' enseignement pharmaceutique à Lyon.

Au début du 19^e siècle, la profession s' organise. Avec la nouvelle loi de 1803 apparaît le Codex. Les pharmaciens lyonnais croient à la science, au progrès, aux arts utiles. La Société de Pharmacie de Lyon est créée en 1806. Elle ne cessera de contribuer aux progrès de l' art pharmaceutique. Celui-ci évolue surtout grâce aux progrès de la botanique avec Geoffroy, de la minéralogie (Klaproth). Rouelle découvre l' urée et publie d' importants travaux. Ce sont surtout les chimistes qui font progresser l' art.

Au 19^e siècle, la pharmacie lyonnaise se dégage lentement de l' empirisme du passé. Les conceptions sont parfois encore d' un autre âge. Guillemain a publié les Annonces et prospectus des médicaments réputés à Lyon sous Louis-Philippe. On y relève le célèbre sirop pectoral Macors, au mou de veau, le sirop pectoral d' escargot au sucre candi. En même temps Alphonse Dupasquier en faisant l' étude systématique des eaux de Lyon, découvre l' iodométrie.

(1) LE PAULMIER (Dr.).- L' orviétan. Histoire d' une famille de charlatans sur le Pont-Neuf aux 17^e et 18^e siècles.

Les Plantes

- 130 - Herbarius latinus (avec synonymes allemands).
Passau : (Johann Petri), 1485.- In-4°.

B. M. Lyon - Incunable 960

Ce bel herbier incunable, est ouvert à une page qui montre la valériane : bois gravé et colorié. On employait jadis les racines de la Grande Valeriane : elles contiennent de l'acide valérique, ou hydrocarbure, le valerène, une huile oxigénée, le valerol et divers autres principes. La Grande Valeriane était utilisée pour ses propriétés antispasmodiques, fébrifuges et vermifuges.

- 131 - DIOSCORIDES (Pedacius). - Pedacii Dioscorides
Amazarbei de Medicinali materia, Libri sex...
- Lyon : Balthazar Arnouillet, 1550.- In-8°.

B. M. Lyon - Rés. 808.230

Dioscorides était un médecin naturaliste grec du 1er siècle. Au cours de ses voyages, il a recueilli de nombreuses plantes qu'il cite dans son ouvrage. Réédité au XVIIe siècle, il intéressa beaucoup le grand botaniste Dalechamps qui compléta ses oeuvres par des dessins de plantes lyonnaises.

- 132 - MATTHIOLUS (M.P. André).- Les Commentaires de
Matthiolus, medecin Senois sur les VI livres
de Pedacius Dioscoride ; trad. : Antoine du
Pinet.- Lyon, Pierre Rigaud, 1605.

B. M. Lyon - 107.446

p. 247 : l'auteur traite de la Rhubarbe. Elle s'employait en poudre, tisane, teinture, extrait ou vin. Douée de propriétés très purgatives, elle est amère et de saveur assez désagréable.

- 133 - FUCHS (Leonhard).- De historia stirpium commen-
tarii insignes... adjectis earundem vivis plus
quam quingentis imaginibus... - Basileae : in
officina Is ingriana, 1542.- In-f°.

B. M. Lyon - Rés. 28.364

Pages coloriées à la main ainsi que les 4 portraits : l'auteur, le graveur Wittus Rodolph Speckle, les deux peintres : Henricus Füllmaurer et Albertus Weher.

- 134 - MATTHIOLE (Pierre-André).-Commentaires sur les
six livres de Ped. Dioscoride, revus et augmen-
tés en plus de mille lieux par l'auteur même
et enrichis pour la troisième fois d'un grand
nombre de pourtraits, de plantes et d'animaux
tirés au vif.- Lyon : Guillaume Rouille, 1572.

B. M. Lyon - 22.789

On a choisi ce livre pour les merveilleuses gravures sur bois en couleur qu'il contient mais aussi pour ce qu'il représente comme effort de classification systématique en botanique.

- 135 - DALECHAMPS (Jacques). - Histoire Générale des plantes contenant XVIII livres... sortie latine de la bibliothèque de Me Jacques Dalechamps puis faite françoise par Me Jean Desmoulins... - Lyon : chez les heritiers Guillaume Rouille, 1615.- In-f°.

B. M. Lyon - Rés. 22.665

Lyon apporta une contribution réelle et solide au progrès de la médecine dans le domaine de la botanique. Dans presque tous ses ouvrages, Champier avait exposé que le sol de France offrait aux "Pharmacopoles", toute une série de produits bénéfiques de qualité égale, sinon supérieure, aux produits venus du Moyen Orient. Après lui, les meilleurs praticiens : Caille, Desmoulins, La Chapelle, furent plus ou moins naturalistes, mais Dalechamps les surpassera dans la grandiose publication de Guillaume Rouille : Histoire des Plantes de Lyon qui fit longtemps autorité.

- 136 - ROZIER (Abbé François), 1734-1793. - Herbarier. In-f°.

B. M. Lyon - Rés. 28.248

L'abbé Rozier, agronome, est l'auteur d'un cours d'agriculture.

Les pharmacopées lyonnaises

- 137 - SYLVIUS (Jacques), M.D.- La Pharmacopée, faite françoise par André Caille.- Lyon : Louis Cloquemmin, 1580.- In-16.

B. M. Lyon - Rés. 808.267

André Caille, membre du Collège des médecins de Lyon, fut élève de Dalechamps et, comme lui, botaniste. L'ouvrage donne la manière de choisir les plantes, et leur utilisation.

- 138 - Pharmacopea Lugdunensis.- Lyon : Jacquemetton, 1628.- In-4°.

B. M. Lyon - 354.938

Malgré son riche frontispice, la Pharmacopea Lugdunensis de 1628, est déjà de l'époque décadente. Editée trois-quart de siècle plus tôt, elle traite des simples, des poudres d'aromate, des huiles, des emplâtres ; autre nouveauté : les huiles chimiques au rang desquelles trône le vitriol.

- 139 - CAILLE (André). - La Pharmacopee qui est la manière de bien choisir et préparer les simples, et de bien faire les compositions, des parties en trois livres par Iaqués Silvius Medecin. - A Lyon : pour Loys Cloquemin, 1580.- In-16.

B. M. Lyon - RÉS. 808.267

- 140 - Doctores ac Professores Medici Collegio Lugdunensi aggregati. - Pharmacopea Lugdunensis reformata mandato et cura inclyti collegii medicorum Lugdunensium.- Lyon : J. Faeton, 1674.

B. M. Lyon - 341.330

Cette Pharmacopea de 1674, parue chez Jacques Faeton, aura 2 tirages. Un siècle d' utilisation la fera vieillir suffisamment pour qu'en 1764, le Collège des médecins nomme une commission, chargée de la réformer.

- 141 - VITET (M.). - Pharmacopée de Lyon ou exposition méthodique des médicaments simples et composés ...- Lyon : chez les Frères Périsse, 1778.

B. M. Lyon - 104.267

Cet ouvrage contient une table des médicaments simples et composés, ainsi qu'une table méthodique des espèces de maladies. Au XVIIIe siècle, l'esprit expérimental n'est pas encore partout répandu : à côté de nombreuses recettes intéressantes et à base de plantes, certains remèdes trahissent des croyances archaïques. Vitet cite des recettes empiriques : le sang de bouquetin, "astringent et urinaire" convient pour la diarrhée...

La Theriaque

- 142 - LA GRIVE (Louis de).- Antiparallèle des vipères romaines, et herbes Candiottes : auquel est prouvé la Theriaque lyonnaise n' avoir pas seulement les vertus et effets du Theriaque Diatesseron mais aussi du Grand Theriaque de la D. d' Andromachus S.- Lyon, Claude et Jean Chatelard, 1632.- In-4°.

B. M. Lyon - 342.205

On fait remonter l' origine de la theriaque à Mithridate : la formule compliquée de ce médicament, qui se compose de 57 substances s'explique si l'on admet l'idée ancienne qu'un médicament, outre ses propriétés curatives réelles, possède des propriétés secondaires, inutiles ou nuisibles. De là l'addition à cette base, de correctifs et d' adjuvants. On distinguait la theriaque diatesseron ou des pauvres, amère, et la "Grande theriaque", dont il est question ici.

*Lysimachie bleuë.**Lysimachia Galericulata, de Lobel.*

quant à la tige & aux feuilles ; & toutefois elle les a plus longues & plus grosses , & est en tout & par tout plus grande. Elle a des petites branches , garnies à la cime d'espics & de fleurs bleuës , plus longues que celles de la Lauande , avec plusieurs goussettes rondes , dans lesquelles il y a vne graine menuë. Sa racine est petite & chevelue. Ceste-cy est plus rare que les autres : les Herboristes l'entretiennent dans leurs Jardins. Toutes fleurissent en Iuin & en Iuillet. Leur graine est Le
meure au mois d'Aouft. Lobel adiouste encor vne autre *Lysimachie* , qu'il appelle *Galericulata* , laquelle croist le long des ruisseaux & riuieres , & aux bords des terres basses , à l'entour de Londres & d'Anners. Elle fait plusieurs petites tiges quarrées , de la hauteur d'un pied & demy , ou de deux coudees , garnies de feuilles semblables à celles de la *Lysimachie purpuree* , vertes-brunes , comme celles du Scordion , sortans deux à deux par les neuds , par lesquels sortent aussi les fleurs à mode d'un petit chapeau , perles , tirans sur le rouge. Sa racine s'espand deçà & delà , & comme personne n'en a encor mis ny le poutrant ny la description , aussi n'est-elle pas cogneue & n'en tient-on point de conte. Voila ce qu'en dit Lobel. Quant à la *Lysimachie purpuree* , & *bleue* , on n'a point encor remarqué Le
leurs vertus. Mais quant à celle de Dioscoride le suc de ses feuilles , par sa vertu astringeante , guerit ram

- 143 - PONS (Claude), M.D. - Sycophantie theriacale découverte dans l' Apologie du parallèle des Vipères et Herbes Lyonnaises, avec les Romaines et Candiotes : illustrée de quatre nouveaux paradoxes : du vin, du miel, de la Squille et du temps auquel la Theriaque doit estre composée... - Lyon, libr. Scipion Jaserme, 1634.

B. M. Lyon - 357.468

Au Moyen-âge, la thériaque était considérée comme une panacée : il semble aujourd'hui que des 57 substances dont elle était composée, seul l' opium et quelques astringents aromatiques étaient réellement actifs.

Les produits exotiques

- 144 - ORTA (Garcia de). - Histoire des drogues espiceries et de certains médicaments simples, qui naissent ès Indes, tant orientales que occidentales, la première composée de trois livres,... le tout fidèlement translaté par Anthoine Colin, Apoticaire de la ville de Lyon.- Lyon, Jean Pillehotte, 1602.- In-8°.

B. M. Lyon - Rés. 357.577

- 145 - NEANDER (Jean). - Traicté du tabac, ou Nicotiane, Panacée, petun : Autrement Herbe à la Reyne, Avec sa préparation et son usage,... -Lyon, chez Barthelemy Vincent, 1626.- In-8°.

B. M. Lyon - 317.452

Toutes les vertus du tabac sont énumérées, ainsi que la manière de l'utiliser et de réaliser des potions. Neander décrit la manière, le lieu ou doit être planté le tabac. La figure de la p. 22 représente des Espagnols effectuant les différents moments de la plantation.

- 146 - BLEGNY (Nicolas de).- Le Bon usage du thé du caffè et du chocolat pour la préservation et pour la guérison des maladies...- Lyon, chez Thomas Amaulry, 1687.- In-12.

B. M. Lyon - 341.939

L'auteur, médecin ordinaire du Roi et de Monsieur, rend compte dans cet ouvrage de "nouvelles et curieuses recherches" qu'il a effectuées, concernant le thé, le café et le chocolat, de leurs particularités importantes pour la santé, de leurs différentes propriétés et du bon usage que l'on peut en faire.

La Fabrication des médicaments

- 147 - DARIOT (Claude). - Trois discours de la Préparation des medicamens contenans les raisons pourquoy, et comment ils le doivent être, de chacun desquels l'argument est en la page suivante.- Lyon : Pour Antoine de Harsy, 1603.

B. M. Lyon - 341.370

pp. 94-95 : on voit le matériel utilisé au XVIIe siècle dans le domaine de la distillation. On traite dans cet ouvrage du tout début du XVIIe siècle, de l'extraction des huiles, des herbes odorantes, des remèdes tirés des animaux, de la chair humaine et du sang.

- 148 - RENOUE (Jean de). - Les Oeuvres Pharmaceutiques ... 2e éd... trad. : M. Louys de Serres... - Lyon : chez Pierre Rigaud et associez, 1624.

B. M. Lyon - 104.280

La page de titre montre une boutique pharmaceutique au début du XVIIe siècle. Le sénéchal avait enjoint les maîtres apothicaires "d'avoir à tenir leurs boutiques fournies de drogues et compositions mentionnées en leur pharmacopée". Jean de Renou, pour ne point indisposer les malades, conseillait de parfumer ses habits à la poudre de Chypre.

- 149 - Cinquante instruments de chimie : dessins à la plume (17e siècle ?).- 30 x 19 cm.

B. M. Lyon - Manuscrit 6347

La publicité des médicaments

- 150 - MAIRIE DE LYON. - Avis : vente de remèdes secrets. Signé : J. de Lacroix-Laval, Maire de la Ville de Lyon. - Lyon : impr. de Rusand, 10 Avril 1827.- Affiche.- 52 x 41 cm.

Archives de la Ville de Lyon

- 151 - MAIRIE DE LYON. - Ordonnance de police concernant les remèdes secrets. Signé : Evesque, adjoint au Maire, et Menoux, conseiller de préfecture délégué.- Lyon : impr. de Rusand, Août 1828.- Affiche.- 54 x 42 cm.

Archives de la Ville de Lyon

152 - Médecine : découvertes importantes : préparations Kunckel. - Lyon : impr. J. Roger, 7 juillet 1826.- Affiche.- 44 x 29 cm.

B. M. Lyon

153 - Pharmacie de P.A. Macors, rue Saint-Jean, n° 30 : Sirop de salsepareille composé suivant la formule du codex... - Lyon : impr. de Charvin, (13 août 1831).- Affiche.- 35 x 48 cm.

Archives de la Ville de Lyon

154 - Prospectus de produits pharmaceutiques :

- sirop pectoral fortifiant du docteur Chaumonnot ; impr. de Brodart (Coulommiers).
- Pâte pectorale balsamique de Reynauld aîné, (1825).
- Elixir de quinine, stomachique et febrifuge, de Robin.
- Pastilles pectorales mexicaines de mou de veau composées, de Courtois.
- Notices sur les grains de santé du Dr. Frank, (1807 ?).
- Sirop anti-phlogistique ou contre les inflammations... chez Briant, (1826 ?).
- Sirop antirachitique et antivenimeux.
- Sirop pectoral de Lamoureux. Impr. A. Henry, (1814 ?).

Archives de la Ville de Lyon

2) MEDECINE POPULAIRE

Beaucoup d'ouvrages ont été publiés sur la médecine populaire, certains sont le refuge de formules absurdes et inexécutables, d'autres entourent d'indigestes compilations une foule de réclames charlatanesques en faveur de quelques remèdes secrets. Les quelques exemples que nous présentons, montrent une certaine évolution au cours des siècles puisque si aux 16e et 17e siècles, on prétend pouvoir carrément remplacer le médecin, tel n'est plus le cas au 19e siècle : les ouvrages jouent le rôle d'alarme, ils donnent des renseignements sur les médicaments simples, parfois la manière de les préparer pour des maladies sans conséquences, mais l'obligation de consulter est clairement explicitée dès que le cas est complexe.

- 155 - ARNAUD DE VILLENEUVE.- Le Trésor des pauvres qui parle des maladies qui peuvent venir au corps humain et des remèdes ordônez cõtrea y celles... selon maistre Arnoul de Ville Nove et maistre Girard de Solo... - Lyon : chez Oliuier Arnoullet, 1567.- In-4°.

B. M. Lyon - 390.210

- 156 - FOUQUET (Marie de Maupéou, Madame François). - Les Remèdes charitables de Madame Fouquet pour Guerir a peu de frais toutes sortes de maux... T.2.- A Lyon : chez Jean Certe, 1681. - In-12.

B. M. Lyon - 423.010

Petit recueil de recettes faciles à préparer et à appliquer : emplâtres, cataplasmes, onguents, baumes,... contre les maladies internes et externes les plus communes. Madame Fouquet assure avoir expérimenté toutes ces recettes avec succès.

- 157 - GUYON (Louis). - Le miroir de la beauté et santé corporelle. Tome second.- Lyon : Antoine Chaud, 1625.- In-8°.

B. M. Lyon - 346.805

Dans ce traité, l' auteur étudie les différentes maladies et fléaux, la manière de les soigner, donne des renseignements pratiques sur les plaies, les pansements, l' art de traiter les fractures et la discoloration des os. L'ouvrage a eu l'approbation des docteurs en médecine qui en vantent les mérites et l'utilité pour les gens de leur profession.

- 158 - DEVAUX (Jean). - Le Médecin de soi-même ou l' Art de se conserver la santé par l'instinct. 3e éd. - Leyde : chez Claude Jordan, 1687.- In-12.

B. M. Lyon - 341.934

L'auteur, dans sa préface, considérant combien les médecins et la médecine se sont rendus méprisables, et les fortes raisons que l' on a de les négliger depuis que l'on a découvert le secret de cette profession, autrefois si mystérieuse, estime que c' est rendre un bon office au public de lui faire connaître que cet art ne nous est pas plus nécessaire qu' aux animaux, qui, grâce à leur instinct se maintiennent en santé et se guérissent des maux qui leur arrivent.

- 159 - BERENGER (Docteur en médecine). - Le Culte ridicule de la vache noire ou une brève dissertation sur l' usage de son urine, ou de l'eau prétendue de Mille-Fleurs par M.B.D.E.M. - Lyon : chez Antoine Perisse, 1706.- In-12.

L' auteur signale que plusieurs médecins de Lyon utilisent ce " si vil et sordide remède ", que l'urine de vache passe pour un remède à la mode puisque la qualité et la vertu des herbes dont se nourrit l' animal, sont censées se retrouver dans son urine appelée pour la circonstance : eau de Mille-fleurs.

- 160 - LEFEVRE (Ch.). - Véritable pommade pour faire croître et épaissir les cheveux.- Lyon : 1819.
- Lithographie.- 36 x 25 cm.

B. M. Lyon - Estampe 413

Caricature amusante d'un imprimeur et dessinateur lyonnais, rue Saint-Côme.

- 161 - CROSILHES (Dr. Hippolyte-Pierre).- La Médecine de famille...- Paris : Moquet, 1849.- In-8°.

B. M. Lyon - 446.687

Conception nouvelle, puisque l' auteur constate que les médecins des villes sont obligés de tenir un certain rang et demandent des honoraires importants. Les médecins de campagne, du fait de la longueur des trajets qu'ils ont à parcourir, se trouvent dans le même cas, si bien que les malades hésitent et attendent avant de demander l' aide du médecin qui arrive souvent trop tard. Le but de cet ouvrage est de combler l' intervalle qui sépare trop souvent le malade du médecin, de mettre le chef de famille en éveil, pour qu' il distingue toujours le moment où l' appel du médecin est nécessaire.

- 162 - BILZ (F.E.).- La Nouvelle médication naturelle : traité et aide-mémoire de médication et d'hygiène naturelles. - Paris : F.E. Bilz, (vers 1900).- 24 cm.

B. M. Lyon - A 31.035

L'auteur estime que l'humanité est frappée d'aveuglement quand il s'agit de se protéger contre les maladies ou de guérir celles qui ont été contractées. Ce livre a l'ambition d' être un conseiller fidèle de l'hygiène et à un plus haut degré dans le traitement des maladies.

3) LA CONSOMMATION MEDICALE D'UNE GRANDE FAMILLE LYONNAISE AU 18e SIECLE

Ces feuillets sont extraits des papiers de Jean Antoine de Regnaud, marquis de Parcieu (1711-1804), député de la noblesse de la ville de Lyon (1). On y voit la fréquence et la quantité des remèdes utilisés par toute sa maison.

(1) JOUVENCEL (Henri de).- L'Assemblée de la noblesse de la Sénéchaussée de Lyon en 1789.- Lyon : L. Brun, 1807 ; p. 801.

163 - Papiers de Parcieux, 1760-1900 : honoraires et ordonnances de médecin, mémoires d'apothicaire.

- Honoraires, 24 novembre 1760 (signé : Chol Méd.)
- Ordonnance, s.d.
- Ordonnance, s.d.
- Recette du 18 sept. 1779 (par M. Chol), au verso, ordonnance du 17 sept. 1779 (signée Chol)
- Ordonnance de M. de Lilia, 20 juillet 1778
- Ordonnance du 17 Aout 1800
- Ordonnance du 21 décembre 1800
- Ordonnance du 29 décembre 1800
- Mémoire de Mr. Deschamps, maître en pharmacie à Lyon, 1787 ; à Monsieur de Parcieu, 21 février 1788.
- Mémoire de Mr. Deschamps, maître en pharmacie à Lyon, 1788-1789, 1792 ; à Mr. de Parcieu, 24 sept. 1792.
- Mémoire de Mr. Deschamps, maître en pharmacie à Lyon, 1794; au citoyen Parcieu, 1er germinal An II.
- Mémoire de Mr. Deschamps, maître en pharmacie à Lyon, 1798 ; à Monsieur Deparcieu, mardi (3 ?) juillet 1798.

Archives de la Ville de Lyon

4) HOMEOPATHIE

A côté de la médecine officielle, reposant sur l'objectivité expérimentale et à laquelle la biologie et la pharmacie ont apporté des connaissances et des moyens connus de tous, il existe des médecines "à doctrines" qui reposent sur des principes ou des postulats. Parmi ces systèmes l'homéopathie jouit d'un crédit considérable. Elle a conquis nombre de médecins et c'est sans doute un des rares systèmes médicaux auquel on reconnaisse des vertus thérapeutiques dans les régions de la pathologie fonctionnelle où notre médecine semble encore désarmée.

Les origines de l'homéopathie remontent à la tradition hippocratique, à chaque malade convient une thérapeutique individuelle appropriée. Lorsque Paracelse fera renaître les idées d'Hippocrate, il mettra en valeur l'indi-

vidualisation du remède et la loi de similitude, ce qui en fait le précurseur de l'homéopathie, dont Samuel Hahnemann devait être, 250 ans plus tard, le fondateur.

164 - HAHNEMANN (Samuel).- Des maladies chroniques, de leur nature spéciale et de leur traitement homeopathique ; publié par le Comte S. Des Guidi, suivi d'une instruction et d'un sommaire du régime homéopathique par le même. - Lyon : Baboeuf, 1832.

B. M. Lyon - 380.317

Que ce soit dans "Exposé de la doctrine homéopathique : organon de l'art de guérir" publié en 1810 ou dans "Des maladies chroniques, de leur nature spéciale et de leur traitement homéopathique" que nous exposons, Hahnemann fonde l'homéopathie sur la loi de similitude, l'individualisation du malade et du remède. La loi de similitude en est la base : toute substance susceptible de déterminer chez l'homme sain certaines manifestations peut, chez l'homme malade, faire disparaître des manifestations semblables. L'individualisation du malade explique la synthèse clinique : les symptômes traduisent la réaction individuelle du patient et ils sont ensuite confrontés avec ceux de l'expérimentation pour individualiser le remède utile. Enfin, dernière découverte, les remèdes sont employés le plus souvent dilués.

Par ailleurs, l'expérience de Hahnemann a montré que certaines substances agissent mieux en petite quantité, voire à dose infinitésimale, et actuellement, les préparations homéopathiques font partie intégrante du Codex officiel français.

Les principes homéopathiques n'ont guère changé depuis Hahnemann. L'étude des substances médicamenteuses, de leurs réactions sur l'homme sain, s'avère d'une importance toujours cruciale : ce sont les pathogénésies. Le recueil des pathogénésies constitue la Matière médicale homéopathique dont la connaissance approfondie est la première condition nécessaire de l'exercice valable de l'homéopathie.

D'autre part, l'avenir de l'homéopathie dépend d'une étude critique permanente de la méthode dans ses rapports avec les autres méthodes cliniques et thérapeutiques.

Les grands homéopathes lyonnais

C'est au comte Des Guidi (1769-1863), que l'on doit d'avoir introduit l'homéopathie à Lyon, en 1830, à la suite de la guérison spectaculaire

de sa femme par "cette médecine toute nouvelle". Après avoir été séduit par la toute puissance de l'homéopathie, il suit pendant deux ans à Naples, les cours des docteurs De Romani et De Horatius, puis fait un séjour auprès d'Hahnemann avant de regagner Lyon, où des guérisons spectaculaires viennent consacrer sa réputation. Il publie en 1832 sa célèbre "Lettre aux médecins français", que nous exposons.

165 - DES GUIDI (Cte Sébastien).- Lettre aux médecins français sur l'homéopathie, suivie des moyens homéopathiques de guérir le choléra et de s'en préserver.- Lyon : Rusand, 1832.- 21 cm.

B. M. Lyon - 394.462

C' est l' état de la doctrine, de l'école et des méthodes homéopathiques en 1832.

166 - BALAVAND (J.).- Portrait du comte Sébastien Des Guidi d'après A. Flandrin.- (S.l.), 1840.- Gravure sur cuivre.- 53 x 42 cm.

B. M. Lyon - Estampe 14.078

Parmi les grands homéopathes lyonnais, il faut citer le Dr. Antoine Petroz (1781-1819), qui reçut son enseignement de son ami Dessaix, homéopathe de la première heure, et qui lui fit connaître Des Guidi. Il devint plus tard le président de la Société homéopathique de Paris.

Benoît-Jules Mure (1809-1858), atteint à l'âge de 23 ans d'une phtisie pulmonaire, découvrit l'homéopathie en lisant "l'Organon" de Hahnemann ; sa maladie fut immédiatement stoppée par Des Guidi. Il se consacre alors au nouvel art, s'installe successivement en Sicile, à Paris où il fonde l'Institut homéopathique de France, au Brésil, en Egypte et au Soudan divulguant partout l'homéopathie.

A Lyon, le Dr. Eugène Emery, remarquable praticien de la médecine homéopathique, avait formé le projet d'organiser un établissement destiné à traiter les malades suivant les nouvelles méthodes de la thérapeutique du Dr. Hahnemann.

Le Dr. Jean-Pierre Gallavardin (1825-1898), qui reçut des mains de Des Guidi le flambeau de l'homéopathie, et qui avait été le dernier élève du célèbre docteur, s'offrit à unir ses efforts à ceux d'Emery pour réaliser cette entreprise. De cette union devait naître, en 1869, l'hôpital Saint-Luc, 1er hôpital à pratiquer l'homéopathie à Lyon.

167 - L'Hôpital Saint-Luc de Lyon.- Lyon : impr. A.
Rey, 1940 et 1966.- 21 cm.

B. M. Lyon - 458.908

168 - CATELLAN (Frères).- Almanach homéopathique ou
Annuaire général de la doctrine hahnemannienne.
- Paris : Bailliere et Fils, 1860.

B. M. Lyon - 380.206

On expose ici la liste des médecins homéopathes à Lyon en
1860.

BIBLIOGRAPHIE

BONIN-QUENNEC (Odile).- Lyon, berceau de l'homéopathie en France...- Thèse
médecine, Lyon, 1976.

II - LE DEVELOPPEMENT HOSPITALIER

1) LES ORIGINES DE L'ASSISTANCE HOSPITALIERE

a) le douzième siècle

L' établissement hospitalier de l'Hôtel-Dieu est situé à l'emplacement de deux fondations du XIIe siècle : l' Aumônerie du Saint-Esprit et l'hôpital du Pont-du-Rhône. L'Aumônerie devait s'élever à l'emplacement approximatif délimité par la rue de la Barre actuelle, et la porte du quai Jules Courmont. Elle était destinée à fournir un asile aux passants et aux pèlerins ; fondée peut-être au début du XIIe siècle, elle n'eut qu'une durée très courte, puisque peu après la fondation de l' hôpital du Pont-du-Rhône vers 1188, elle lui fut annexée. Quant à l' origine de l' hôpital, il faut la chercher dans la règle des Frères Pontifes de St Jacques du Haut-Pas. Ils construisirent le Pont-du-Rhône au débouché de la rue Mercière, à l' extrémité de la rue Serpillière qui continuait la rue Confort, et qui a disparu depuis. L'annexe hospitalière qui recueillait les voyageurs et les pauvres venant du Dauphiné par l'autre côté du Rhône, occupait à peu près l'emplacement de la Chapelle actuelle de l'Hôtel-Dieu.

Donc, à la fin du XVIIe siècle, les deux fondations de l'Aumônerie du St Esprit et de l'hôpital du Rhône avaient déjà fusionné et formaient l'ébauche de l'Hôtel-Dieu actuel.

b) le treizième siècle

On se contentera ici, de relever le nom des hôpitaux nouveaux apparus dans le cours du XIIIe siècle, en renvoyant, pour plus d'informations, à la bibliographie.

L' hôpital de Saint-André-de-la-Contracterie était installé entre la rue Mercière et la Saône, dans le voisinage de la rue du Petit-David actuelle.

L'hôpital Saint-Antoine, fondé vers 1250, était réservé au traitement de l'ergotisme : on le situe à l'emplacement actuel du square de la place Benoist Crépu. Vers la même époque, on peut affirmer l'existence de l'hôpital de Saint-Just ou hôpital de Trion dont le directeur fut vers 1350, le célèbre chirurgien Guy de Chauliac.

c) le quinzième siècle

Le XVe siècle vit la fondation de trois hôpitaux nouveaux : le pe-

tit Hôtel-Dieu des femmes situé à peu près à l'emplacement aujourd'hui représenté par l'angle de la rue de Brest et de la place des Jacobins ; l'hôpital de Saint-Laurent des Vignes, qui recueillait les malades de la peste et qui servit plus tard de dépôt de mendicité ; le dernier en date fut celui de La Chanal, situé à l'angle du quai Pierre-Scize et de la montée de La Chanal. Au moment de la fondation de l'Aumône Générale, on y hospitalisait les petits garçons orphelins.

d) l'Aumône Générale

La fondation de l'Aumône Générale fut la conséquence des désastres agricoles de 1529 et de 1530, qui firent refluer sur la ville les pauvres des provinces avoisinantes. Mais c'est le danger que présentait leur affluence qui incita le Consulat, dès le mois de mai 1531, à ordonner leur hospitalisation. Au début de 1533, le plan suivant fut suggéré : on éliminerait la mendicité par la centralisation des aumônes, ce qui permettrait la distribution plus rationnelle des secours et une sécurité plus grande contre les abus. Les enfants et les infirmes seraient hospitalisés, les pauvres travailleraient aux fortifications, la mendicité serait interdite. L'Aumône Générale commença à fonctionner le 1er mars : les garçons étaient recueillis à La Chanal, les filles à Sainte-Catherine, les femmes âgées au Petit Hôtel-Dieu des femmes. Les recteurs furent rapidement contraints à la construction d'un plus vaste bâtiment. C'est le Père Martellange, S.J., qui en dressa les plans : la nouvelle bâtisse occupait un terrain allant des bords du Rhône à la place Bellecour et du Mail (place de la Charité) à la hauteur de la rue Sala.

En juin 1622, les mendiants y furent amenés puis, dès 1626, les enfants trouvés exposés et abandonnés, et enfin par mesure de police, les prostituées que l'on enferma de 1639 à 1702 dans le nouvel hôpital, dit de Notre-Dame de la Charité. Le siège de l'administration était situé aux Terreaux.

L'hôpital de la Charité fut désaffecté en 1933. La démolition se fit en 1934 pour l'agrandissement de la place Antonin Poncet.

2) LES TRANSFORMATIONS ET LES ACCROISSEMENTS A L'AGE CLASSIQUE

a) le dix-septième siècle : les accroissements

Au XVIIe siècle, la population lyonnaise disposait donc de deux grands hôpitaux : l'Hôtel-Dieu et la Charité sur lesquels, semble-t-il, les petits établissements assistant les diverses catégories de malades se déchargeaient de leurs obligations.

- 169 - COCK (Jérôme). - La Cité de Lyon ; gravé par Jérôme Cock d'après Balthazar Van den Bos. - Anvers, 1550.- Gravure.- 35 x 109 cm.

B. M. Lyon

- 170 - NEE (François-Denis). - Vue du Pont de la Guillotièrre et du Nouvel hôpital de Lyon ; d'après Lallemand.- Gravure.- 36 x 24 cm.

B. M. Lyon

- 171 - Topographiae Galliae sive descriptionis et delineationis famosissimorum locorum in potentissimo Regno Galliae. Pars V. Provinciorum Lyonnois. Foresti. Beaujolois & Bourbonnois... - Francofurti : apud Casparum Merianum, 1657.

B. M. Lyon - 104.693

Plan de Lyon gravé sur cuivre.

- 172 - Institution de l'Aumosne generale de Lyon. Ensemble l'oeconomie et reglement qui s'observe dans l'Hospital de nostre Dame de la Charité, où sont les pauvres renfermez de ladite Aumosne, rev. et augm. de nouveau, quatriesme edition.- Lyon, 1638.- In-4°.

B. M. Lyon - 457.959

- 173 - Institution de l'Aumosne generale de Lyon. Ensemble l'oeconomie et reglements qui s'observe dans l'Hospital de Nostre-Dame de la Charité, où sont les pauvres renfermez de ladite Aumosne. Sixième edition reueuë et augmentee de nouveau.- A Lyon, 1672.- In-4°.

B. M. Lyon - 492.971

- 174 - Place Bellecour, ancienne église de la Charité.- Cliché Sylvestre.- 17 x 22 cm.

B. M. Lyon

- 175 - L'Agonie des dernières pierres de la Charité. Dans : "Albums du Crocodile", n° 3, mai-juin 1937.- Lyon.

B. M. Lyon - 950.522

C' est pourquoi le XVIIe fut surtout marqué par l' accroissement de leurs bâtiments, car de 1600 au début des années 1800, on n'ouvrira plus que des hôpitaux à destination particulière. Ainsi, l'hôpital Saint-Laurent, situé sur le territoire de Choulans et destiné aux malades de la peste, qui reçut les mendiants à partir de 1616 ; l' hôpital des Passants, dont le nom est rappelé aujourd'hui par la rue des passants, dans le quartier de la Guillotière et dont on retrouve la façade au n° 41 de la Grande rue de la Guillotière : il a son origine historique dans le retour de la peste en 1652, qui fit établir par les commissaires de santé un règlement prescrivant la mise en observation ou quarantaine de tout "passant" présentant des symptômes suspects. L'épidémie terminée, on continua à recevoir à la Guillotière les voyageurs et les pèlerins dans cet hôpital qui ne devait disparaître qu'au début de la révolution. Il en fut de même pour l'hospice des Trinitaires, fondé en 1658 pour servir de lieu de repos aux captifs rachetés venus de Marseille et situé sur la place de la Trinité entre les rues Ferrachat et de Bellievre.

b) le dix-huitième siècle : les transformations

A l'hôpital Général de Notre-Dame-de-Pitié du Pont du Rhône et Grand Hôtel-Dieu de la ville de Lyon, les transformations commencèrent en 1741. La façade sur le quai du Rhône fut construite, élevée par le dôme que Soufflot commença en 1756 et qui fut achevé en 1761 par Toussaint-Loyer.

L' Hôpital Général de la Charité, pour sa part, acheta en 1745 le terrain et les bâtiments de la Congrégation du Tiers-Ordre de Saint-François, occupant dès lors tout le quadrilatère compris entre la place et la rue de la Charité, la rue Sala et le Rhône. On sait que la Charité reçut cinq cents à six cents mendiants dans une partie de ses bâtiments de 1622 à 1759 ; dès 1731 il fallut agrandir, en raison de leur nombre, l'espace où on les renfermait, et en 1753 il fallut entreprendre la construction du Bicêtre de la Charité ouvert à tous les mendiants en 1759, puis aux seuls mendiants de Lyon à partir de 1768, et finalement supprimé et spolié par l'Intendant Royal entre 1783 et 1786.

176 - Registre paroissial de l'église de l'Hôtel-Dieu, 1737-1740.

Archives de la Ville de Lyon

On remarque dans ces colonnes de baptêmes, la fréquence de la mention "exposé" correspondant aux enfants abandonnés à l'Hôtel-Dieu.

- 177 - Règlements pour la réception, service et fonctions des chirurgiens de l'Hôpital-Generel de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône et Grand Hôtel-Dieu de la ville de Lyon.- A Lyon, de l'impr. d'Aimé de la Roche, 1789.- In-12.

B. M. Lyon - 805.194

- 178 - SELLIER (François Noël). - Partie du plan et élévation de l'Hôtel-Dieu de Lyon construit sur les desseins et sous la conduite de J. G. Soufflot.- 32 x 100 cm.

B. M. Lyon

- 179 - PROST de ROYER (Antoine François).- Défense des Hôpitaux de Lyon. Ils ont servi de modèle à tous les Hôpitaux du Royaume. Préambule des Lettres Patentes du mois de septembre 1729.- A Paris : La Ve. Regnard ; A Lyon : Aimé de La Roche, 1768.- In-4°.

B. M. Lyon - A 493.866

Sans doute la première histoire des deux grands hôpitaux lyonnais : l'Hôtel-Dieu et la Charité. Après un préambule sur les hôpitaux en général, on y trouve décrits les objets de l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu : recevoir les passants, guérir les furieux de la teigne, délivrer des remèdes, accoucher les femmes, recevoir les enfants trouvés ; les objets de l'oeuvre de la Charité : distribution de linge et de pain, dotation des filles méritantes, police des nourrices. On y trouve ensuite les revenus et dépenses des deux hôpitaux...

- 180 - Plan manuscrit de Lyon en 1783, par Bertrand.
- 2,80 x 2,10 m.

B. M. Lyon

- 181 - Prospectus de souscription pour l'établissement de 300 lits de plus à l'Hôtel-Dieu nécessaires à l'exécution du projet de coucher les malades seuls.- Lyon, 1787.- In-4°.

B. M. Lyon - 113.189

- 182 - POINTE (J.-P.).- Histoire topographique et médicale du Grand Hôtel-Dieu de Lyon...- Paris : Londres, J.B. Baillièrè ; Lyon : Ch. Savy Jeune, 1842.- 27 cm.

B. M. Lyon - 116.065

Une des premières grandes histoires de l'Hôtel-Dieu de Lyon par un médecin de la Faculté de Paris. On y expose la représentation d'une soeur hospitalière.

- 183 - L'Hôtel-Dieu, les soins début 20e siècle.
- Cliché Sylvestre.- 16 x 19 cm.

B. M. Lyon

c) les bouleversements de la période révolutionnaire

Cette période apporte dans l'organisation hospitalière lyonnaise, quelques bouleversements, consécutifs à la démission des recteurs de l'Hôtel-Dieu le 8 mai 1791, puis des recteurs de la Charité, le 2 juillet 1792.

La loi du 16 Vendémiaire an V (7 octobre 1796) remit les hôpitaux en possession de leurs biens et centralisa leur administration. Les Hospices Civils de Lyon étaient nés.

- 184 - DEROY.- Lyon, vue prise de la Guillotièrre,
d'après Chapuy. - Paris : Ve Turgis, début
19e.- Lithographie en coul.- 48 x 40 cm.

B. M. Lyon - Estampe 302

L'Hôtel-Dieu devint Hospice Général des Malades et la Charité Hospice des vieillards et des orphelins. On y vivait, semble-t'il, dans la plus grande détresse. Le 28 Ventôse an V (18 mars 1797), en vertu de la loi du 16 Vendémiaire précédent, une commission de cinq membres, dite Commission Administrative des Hospices civils de Lyon, était installée pour diriger les deux anciens établissements.

3) L'EXPANSION DE L'ASSISTANCE HOSPITALIERE, 19e SIECLE-PREMIERE MOITIE DU 20e

Les hôpitaux nouveaux

Aux deux hôpitaux primitifs s'ajoute d'abord, dans les premières années du XIXe siècle, l'hospice de l'Antiquaille. Autrefois maison bourgeoise, l'"Antiquaille" fut acquise en 1629 par les visitandines de Bellecour qui l'occupent jusqu'en 1792, date de sa fermeture. Racheté par la ville en 1806-1808 sur ordre de Napoléon, l'hôpital de l'Antiquaille fut réuni aux H.C.L. par ordonnance royale du 30 juin 1845.

- 185 - ACHARD-JAMES (J.-M.). - Histoire de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon,... - A Lyon : chez Louis Perrin et chez Maire, 1834.
- 22 cm.

B. M. Lyon - 354.384

Première histoire de l'Antiquaille, parue à une époque où s'y trouvaient déjà ceux que l'on appelait alors les "aliénés". Outre l'intérêt de l'ensemble de l'ouvrage, le lecteur lyon-

nais trouvera, sur la fin, un recensement des causes physiques ou morales de l'aliénation mentale, révélateur des concepts de la psychiatrie à Lyon en 1833.

Une annexe fut installée dans l'ancien monastère des Dames des Charzeaux qui, après avoir servi de dépôt de mendicité, reçut à partir de 1861, les prostituées vénériennes.

Pour l'histoire des hôpitaux à cette époque, il faut encore mentionner l'installation en 1844 d'un hospice d'incurables sur l'ancien domaine du Perron ; la construction, de 1856 à 1861, de l'hôpital de la Croix-Rousse qui s'accrut au fil des années d'une maternité, d'un service des varioleux, d'un hôpital d'isolement pour les contagieux et d'une maison de convalescence ; l'ouverture en 1867 de l'asile Sainte Eugénie à St Genis Laval qui fut une maison d'hommes convalescents puis d'enfants convalescents. En 1935 l'ancien asile était devenu hôpital-sanatorium.

Dans les dernières années du XIXe siècle, avec le succès des idées sur la climato-thérapie, on assiste à une expansion loin de la ville des établissements hospitaliers : nous procédons à une simple énumération.

- hôpital Renée Sabran, à l'extrémité de la presqu'île de Giens, orienté vers le traitement des nourrissons hypotrophiques
- maison de convalescence du Val d'Azergue, à Alix

Quant aux hôpitaux spécialisés, il faut mentionner :

- l'hôpital Debrousse, bâti en 1904, qui fut un asile de vieillards de 1909 à 1920, puis un asile pour enfants convalescents
- l'hôpital des Charpennes enfin, installé en 1930.

Cette période d'évolution de l'assistance hospitalière se complète au XXe siècle par la construction d'un nouvel hôpital (1913 à 1933) sur un terrain de 16 hectares : le nouvel hôpital Edouard-Herriot. Il comprenait, dès avant 1950, 21 pavillons de malades et 12 de services économiques et administratifs. L'hôpital fut construit par la ville de Lyon qui le céda aux H.C.L. contre l'emplacement de l'hôpital démoli de la Charité.

186 - Voiture de la Mairie pendant une visite du Maire et de l'architecte Tony Garnier au chantier de l'hôpital de Grange-Blanche en construction.- Cliché Sylvestre.- 17 x 24 cm.

B. M. Lyon

187 - Plan. Ville de Lyon. Nouvel Hôpital (Edouard Herriot), vue d'une allée desservant les pavillons, Tony Garnier architecte.- Lyon : Tony Garnier, 12/2/1911.- 42 x 108 cm.

Archives de la Ville de Lyon

4) L'ASSISTANCE HOSPITALIERE ET LA FOLIEa) l'âge d'or des aliénistes : de l'hôpital de l'Antiquaille à l'asile de Bron

Au XVIIIe siècle, les malades mentaux étaient encore disséminés dans les hôpitaux de la ville de Lyon. Puis ils furent rassemblés à la Quarantaine avec les mendiants et les vénériens, avant d'être acheminés, au début du siècle dernier à l'hôpital de l'Antiquaille. Mais leur nombre augmentant sans cesse, les conditions offertes par le "quartier d'hospice" ne répondaient plus à la nouvelle réglementation de 1838. Quelques traces sont demeurées, des problèmes qui se posèrent alors :

188 - PASQUIER (R.). - Essai sur les distributions et le mode d'organisation, d'après un système physiologique, d'un Hôpital d'aliénés, pour quatre à cinq cents malades... - Lyon : Louis Perrin, 1835.- 22 cm.

B. M. Lyon - 424.817

En 1845, l'Antiquaille une fois devenue la propriété des H. C. L., ceux-ci ne tardent pas à s'apercevoir de la charge liée à l'hébergement des aliénés. Malgré le transfert de certains malades à St Jean de Dieu ou au Perron, le nombre des pensionnaires de l'Antiquaille double en 15 années. Le Dr. Arthaud est alors envoyé en mission en France et à l'étranger pour visiter les asiles et faire un rapport "au double point de vue de leur organisation matérielle et financière". Après l'apaisement du conflit qui opposa les hospices et le département, puis la solution de problèmes techniques divers, le Conseil Général entérine à la fois l'option d'un asile départemental et le choix du "mas de tours" à Bron où "les aliénés trouveront salubrité, isolement, tranquillité et vaste espace".

189 - Plan : Asile d'aliénés de Bron (Vinatier).
Architecte : Mr. Louvier.- 1876.- 41 x 51 cm.

Archives de la Ville de Lyon

En 1874, la grande avenue est tracée, avec en bordure, les bâtiments de fonctionnaires, et à l'extrémité la chapelle. Au-delà, les deux grands bâtiments d'hospitalisation, hommes à droite, femmes à gauche. Au centre, une grande bâtisse à étages, logeant au rez-de-chaussée : cuisine, économat, phar-

macie, et aux étages, lingerie et vestiaire. Derrière, la buanderie et les bâtiments d'hydrothérapie.

L'année 1876 sera cruciale : accélération des constructions, transfert des 1.300 aliénés de l'Antiquaille à l'asile de Bron. Il restait à résoudre le problème du chauffage des services de soins et des cellules, le problème du stockage et de l'évacuation des eaux.

190 - Le Vinatier : un dortoir avant l'installation du chauffage central (c. 1950).- Photographie.
- 18 x 24 cm.

Hôpital Départemental du Vinatier

On soignait les malades par l'hydrothérapie : le bain, s'ils étaient affligés de manie, la douche s'il s'agissait de mélancoliques. On parlera du traitement moral à propos de l'hospice St Jean de Dieu. Les médicaments utilisés étaient le bromure, le chloral et le laudanum.

b) le désenfermement : de 1900 à l'après-guerre

Dans la première moitié du XXe siècle, on peut distinguer 3 phases, très inégales en durée : la première se termine en 1939, la seconde comprend la guerre et l'occupation, la troisième les premières années d'après-guerre.

- de 1900 à 1939 :

Le nombre de malades hébergés est passé de 1621 à 2869 ; des bâtiments nouveaux sont construits, les services de soin sont décentralisés, des services ouverts inaugurés.

191 - Le Vinatier : Services libres, cour intérieure.
1937.- Photographie.- 18 x 24 cm.

Hôpital Départemental du Vinatier

Les soins restaient limités à l'usage des calmants et des toniques, cependant que le gardénal, découvert au début du siècle, transformait un peu la vie des épileptiques et que s'annonçaient les thérapeutiques dites de choc : injection d'huile soufrée, sismothérapie.

192 - La Camisole de force.

Extrait du catalogue de Cl. Gény : "Arsenal de l'art thérapeutique", Paris : Gény, 1900.- Cliché.

B. M. Lyon

On estimait par ailleurs que l'occupation du malade à des travaux comme la culture ou l'élevage seraient bénéfiques.

Quant aux conditions d'existence des malades, elles restaient encore austères : les portes ne s'ouvraient guère que pour les gardiens, les réfectoires et les dortoirs restaient vétustes, les crises violentes étaient réduites parfois sans ménagement.

- de 1939 à 1945 et les années d'après-guerre :

une ébauche de changement apparut. Après les années de guerre, on prenait conscience des horreurs du régime asilaire. On se prenait à espérer en découvrant des thérapeutiques nouvelles : les neuroleptiques, utilisés à Bron en 1952, permettaient de calmer l'agitation des malades ; on allait pouvoir les aborder plus facilement, et se livrer à la psychothérapie ; on allait pouvoir ouvrir les portes et rendre certains d'entre-eux à leur famille et à leur milieu. La mutation qui devait suivre a été parfaitement restituée par le Dr. Achaintre, dans la plaquette de commémoration du centenaire : rappelons, pour faire bref, l'utilisation intelligente que l'on fit désormais du largactil, produit par les laboratoires de Rhône-Poulenc, et précisons par quelques chiffres l'effort entrepris : les 27 unités de soin de 1952 ont été restaurées en 56 unités de soin (46 adultes et 10 pèdo-psychiatrie), des bâtiments ont été construits : le gymnase, le centre social, les cuisines, la blanchisserie, les salles à manger...

193 - Le Vinatier : pavillons.- (c. 1950).- Photographie.- 18 x 24 cm.

Hôpital Départemental du Vinatier

A travers la critique des anciennes pratiques psychiatriques, une volonté de communiquer s'est faite jour : "dès ce moment, et progressivement plus, on commence à mieux parler" (Dr. Achaintre). Les médecins et les infirmiers s'attachent à faire retrouver au malade les gestes de l'artisan, ou du peintre.

194 - Le Vinatier : la cafétéria du Centre social.
- (c. 1976).- Photographie.- 18 x 24 cm.

Hôpital Départemental du Vinatier

Les lieux de rencontre et d'animation se multiplient, cafétéria, boutique, salle de cinéma... Une nouvelle image naissait : celle du malade retrouvant spontanément la communauté par le droit à la parole qu'elle lui reconnaît.

Il reste à aménager une ouverture sur la situation actuelle et celle du proche avenir des établissements psychiatriques à Lyon.

- aujourd'hui et demain (la sectorisation) :

. le rapprochement entre les hôpitaux généraux et les hôpitaux psychiatriques : remarquons qu' il s'agit moins de médicaliser la psychiatrie sur le modèle de la médecine somatique que de participer à un mouvement d'ensemble qui tend à déspecialiser les grosses concentrations de malades de même nature. Cette évolution devrait rendre plus souple l'acceptation des soins hospitaliers par les malades.

. le second principe avancé est celui de la continuité thérapeutique : le malade est pris en charge à sa sortie de l' hôpital dans les foyers de post-cure, les traitements ambulatoires, ou même à domicile.

C' est ainsi que le département du Rhône a été divisé en 18 secteurs d'environ 70.000 habitants pour les adultes, et 6 d'environ 200.000 habitants pour les enfants et les adolescents.

L' hôpital du Vinatier se limite maintenant à la ville de Lyon (sauf le 7e arrondissement) et aux communes suburbaines du Nord et de l'Est dont Villeurbanne ; l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu participe à l'équipement hospitalier public du département du Rhône et de l' agglomération lyonnaise pour la partie Sud et Sud-Est ; l' hôpital de St Cyr au Mont d' Or prend en charge la partie Nord et Ouest du département.

195 - Appareil de galvanothérapie.

Collection particulière

c) un hôpital psychiatrique au XIXe siècle : l'hospice Saint-Jean-de-Dieu.

196 - Maison de Saint-Jean-de-Dieu : 1824-1835.

- S.d.- Photographie.- 34 x 22 cm.

Hospice Saint-Jean-de-Dieu

Pour donner une idée assez exacte et complète de ce qu'était, dans la première moitié du XIXe siècle l'assistance des malades mentaux chez les Frères hospitaliers de Saint Jean de Dieu il faudrait une étude détaillée de la Maison de Champagneux fondée en 1824. On se contentera ici de renvoyer à la brochure suivante :

- 197 - CARRIER (J.B. de).- Etudes statistiques sur les aliénés traités dans l'asile Saint Jean de Dieu près Lyon, pendant les années 1838, 1839 et 1840. - Lyon : Savy Leone ; Paris : J.B. Baillière, 1841.- 24 cm.

Hospice Saint-Jean-de-Dieu

L'ouvrage contient, outre l'image et le plan de l'hôpital (n° 201), de précieux renseignements. Le premier malade est entré au château de Champagneux en avril 1824. En 1838, lorsque paraît la loi sur l'internement, le nombre des malades passe de 208 en janvier, à 864 le 30 juin de la même année. C'est que la maison de santé réalisait, dès avant cette date, presque toutes les conditions exigées par la loi. Celle-ci définissait deux modalités de placement : le placement d'office et le placement volontaire. Le placement d'office ou "ordonné par l'autorité publique" (art. 18 et 19 de la loi) intervient presque toujours après un acte délictueux. La puissance publique se saisit du contrevenant et le remet à l'autorité médicale. Le placement "volontaire" (art. 8) fait intervenir, entre le représentant de l'autorité publique et le médecin, une tierce personne (en général un parent), qui amène le malade à l'hôpital et prend la responsabilité de son internement.

Cette prise de contact avec l'autorité médicale suppose déjà à cette époque un souci de prévention. Or, le registre de Champagneux fournit sur ce point d'intéressants renseignements : on y apprend qu'un tiers des malades au moins, furent placés à l'asile, par leurs parents, les deux autres tiers par les préfets de la Loire, de la Drôme, du Rhône, du Gard et d'autres départements. Vingt et un d'entre eux avaient été retirés des prisons de Valence, de Privas, etc...

- 198 - Registre matricule de la maison de Santé des Frères de St Jean de Dieu, dite de St Paul, à la Guillotière.- Lyon, 1824-1835.

Hospice Saint-Jean-de-Dieu

Pour une époque, dont on a l'habitude de dire sans trop réfléchir, qu'elle était répressive, il faut s'étonner de ce que le savoir d'intervention avant-coup, ou de prévention, se soit manifesté si tôt : l'exemple donné par l'hospice St Jean de Dieu doit être retenu. Cela supposait de la part des familles qui s'en remettaient aux Frères hospitaliers, une confiance dans la médecine mentale, que l'état des techniques ne pouvait réellement justifier,

mais qui peut s'expliquer par l'attention portée aux comportements psychologiques depuis la 2e moitié du XVIIIe siècle. Le traitement moral chez les Frères St Jean de Dieu consistait essentiellement dans la pratique de la bienveillance et de la charité : on recevait les malades avec cordialité, on les entourait de prévenance. On s'efforçait de limiter l'application des marques de rigueur : exception rare à la douceur qui demeurait la méthode générale.

- 199 - Maison des Frères hospitaliers de Saint Jean de Dieu : Salle Sainte Jeanne d'Arc.- (1926).
- Carte postale.- 9 x 14 cm.

Hospice Saint-Jean-de-Dieu

Le traitement par l'activité réglée n'était pas inconnu, on le considérait déjà, semble-t-il comme une véritable rééducation. Les malades s'employaient à la ferme et dans les vignes de Champagneux, à la menuiserie, à la lingerie, etc... Les petites occupations distrayantes n'étaient pas négligées non plus : des travaux de dessinateur, de peintre, de calligraphe étaient confiés aux malades. Dans les salles, billard, échiquiers, damiers, cartes, livres, journaux, restaient à la disposition de tous.

- 200 - Maison de Santé des Frères de Saint Jean de Dieu : une salle de jeux.- (c. 1945).- Carte postale.- 14,5 x 10 cm.

Hospice Saint-Jean-de-Dieu

Il nous faut dire un mot pour finir, de l'étonnant fondateur de cet hospice, le Père Paul de Magallon, né à Aix en 1784, mort en 1859. C'est à lui que revient le mérite d'avoir satisfait le mieux aux exigences de la loi du 30 juin 1838, à l'élaboration de laquelle il avait coopéré. Il conçut le projet de l'hôpital moderne qui répondrait le mieux aux normes en vigueur. Ce projet fut réalisé sur les plans de l'architecte Pierre Bernard.

- 201 - Plan et vue de l'asile Saint Jean de Dieu.
Architecte Pierre Bernard.

Extrait de l'ouvrage de J. B. Carrier : Etudes statistiques..., Lyon, Paris, 1841.

Hospice Saint-Jean-de-Dieu

- 202 - Maison de santé des Frères de Saint Jean de Dieu : Promenade dans le parc.- (c. 1914) .
- Carte postale.- 14,5 x 10 cm.

Hospice Saint-Jean-de-Dieu

5) L'HOPITAL MILITAIRE DESGENETTES ET L'ECOLE DU SERVICE DE SANTE MILITAIRE

a) l'Hôpital militaire Desgenettes

Celui qui devait donner son nom actuel à l'Hôpital militaire de Lyon, le Baron Desgenettes, a été avec Dominique Larrey, le créateur, l'organisateur et l'animateur du Service de santé des armées de Napoléon.

René-Nicolas Dufriche naquit à Alençon le 23 mai 1702 ; une des terres de la famille, élevée en baronnie, lui confère son nom: des Genettes qui devient après la Révolution Desgenettes.

Sous l'ancien régime, il n'y avait pas d'hôpital militaire à Lyon, et les militaires malades, de passage dans la ville étaient soignés à l'Hôtel-Dieu ou à l'Antiquaille. C'est le 18 août 1831 que Louis-Philippe crée l'Hôpital militaire de Lyon, qui s'installe dans l'"Hôtel des femmes" ou "Nouvelle Douane", construit de 1786 à 1789 sous Louis XVI.

De nombreuses modifications vont y être apportées et c'est avec une capacité hospitalière de 400 lits qu'en 1887 l'Hôpital militaire de Lyon devient l'Hôpital militaire Desgenettes.

De plus en plus à l'étroit, il fonctionnera jusqu'en 1946, date à laquelle devaient commencer les transformations de tous les services dans les locaux du nouvel hôpital du boulevard Pinel. Les bâtiments du quai Gailleton qui avaient vaillamment rempli leur mission pendant 115 ans, devaient être démolis en 1967.

Le nouvel hôpital est en construction lorsqu'éclate la seconde guerre mondiale, en septembre 1939 ; en décembre 1941 s'ouvre le pavillon des contagieux avec 200 lits. Interrompus par l'occupation allemande, les travaux reprennent fin 1944, et en novembre 1946 le nouvel hôpital est entièrement fonctionnel.

Rattaché à l'Ecole du Service de santé militaire, il dépend directement du Directeur de celle école (pour le fonctionnement technique et administratif ; le médecin-chef de l'hôpital remplit en même temps les fonctions de Sous-directeur de l'école. Depuis le 1er janvier 1971, l'hôpital des Armées Desgenettes est détaché de l'école et placé sous les ordres du Directeur du Service de santé de la 5e région militaire.

De 1972 à 1974, des travaux importants de rénovation et de modernisation sont entrepris. La capacité actuelle de 700 lits est susceptible d'être portée à 1000 lits en cas de besoin.

L'hôpital comprend, répartis dans des jardins à la française :

- 1 bâtiment principal en forme de H, avec deux corps de bâtiments parallèles où sont réunis la plupart des services hospitaliers, des services techniques communs, des services administratifs et généraux
- 1 bâtiment isolé destiné initialement aux contagieux. Ce pavillon comporte au rez-de-chaussée, le service d'urgence et soins intensifs et le service de rééducation respiratoire qui ont leur origine dans le Centre d'assistance respiratoire créé en avril 1961 à Desgenettes
- des bâtiments annexes, conciergerie, pavillon des infirmiers, école d'infirmierie, chapelle, laboratoires etc...

Après les jeux olympiques de Grenoble en 1968, le S.U.S.I. de Desgenettes est devenu le centre d'une vaste organisation de secours d'urgence, de transport, d'évacuation par voie aérienne ou routière.

La mission essentielle de l'hôpital Desgenettes est d'assurer les consultations, les hospitalisations, les soins, les traitements, les opérations des militaires de cette région, blessés ou malades, et des ayant-droit à l'hospitalisation dans les hôpitaux militaires.

Par convention, signée le 20 mars 1972 avec l'administration des Hôpitaux civils de Lyon, l'hôpital Desgenettes s'engage à recevoir et à traiter les malades civils dans une limite de 70 lits.

L'enseignement représente la seconde mission de l'hôpital : formation des sous-officiers et élèves-infirmiers du Centre d'instruction des infirmiers et infirmières militaires, accueil en stage de quelques étudiants en médecine de 2^e année ; mais la mission primordiale d'éducation dévolue à l'hôpital Desgenettes consiste dans l'enseignement qui est donné aux élèves de l'Ecole du Service de santé des armées, en complément de celui qu'ils reçoivent à la Faculté et dans les établissements du C.H.U. pendant les 7 années de leur scolarité.

b) l'Ecole du Service de santé militaire

Il est difficile de faire l'histoire de cette école du fait des divers impératifs auxquels elle est soumise : conditions universitaires très mouvantes, modifications militaires...

C'est la loi Freycinet du 14 décembre 1888, suivie du décret du 25 décembre, qui crée l'Ecole à Lyon : la part du Maire, le Pr. Gailleton, avait

été prépondérante dans le choix de la ville.

La nouvelle école, construite avenue des Ponts (actuellement avenue Berthelot), comportait une discipline très stricte ; en 1905, une année de service en Corps de Troupe fut prescrite, avant l'entrée effective dans une grande école militaire.

Pendant la 1ère guerre mondiale, les locaux servirent d'hôpital complémentaire.

L'exécution du décret du 3 juillet 1914 recrée à l'Ecole, des élèves pharmaciens militaires, tels qu'ils furent à Strasbourg, à l'Ecole impériale du Service de santé militaire, véritable mère de celle de Lyon. Très vite, les bâtiments devinrent insuffisants et l'on occupa à plusieurs reprises l'hôpital militaire Villemanzy.

Afin d'ouvrir l'entrée aux élèves des Ecoles militaires préparatoires et du PRYTANEE militaire, le ministre de la guerre détacha en 1922 à l'Ecole de Lyon, une "Division Préparatoire" dite la "D.P.", pour la préparation du certificat d'études P.C.N., et du concours d'entrée. Puis, il fut créé une section coloniale et, plus tard, une 3e section instituée pour le Service de santé de l'Armée de l'air.

En 1911, la durée des études médicales avait été portée de 4 à 5 ans ; en 1934, on passa à 6 années d'études. En 1940, du fait de la guerre, on doit héberger deux promotions de l'Ecole Polytechnique. Le bâtiment de façade ayant été détruit lors du bombardement du 26 mars 1944, la reconstruction fut réalisée en 1962, après 18 ans d'installation de fortune.

Après la guerre, plusieurs données nouvelles sont venues bouleverser la physionomie de la vieille école. La première en 1946, fut l'adjonction d'une section d'élèves officiers et d'officiers élèves d'administration. L'Ecole nationale de la Santé publique confia l'instruction de ses élèves à l'Ecole de Lyon. En même temps fut créée une section vétérinaire et on supprima la D.P. En 1953, une section féminine du Service de santé a été inaugurée au moment où était créé un Corps féminin du Service de Santé, de médecins et de pharmaciennes.

Pour pallier à la vétusté des locaux et permettre le regroupement des élèves répartis entre trois établissements, le Ministre de la Défense a décidé en 1975, la construction d'une nouvelle école. Le début des travaux est prévu pour 1978, et l'achèvement pour la rentrée universitaire de 1980. Cette opération sera réalisée à l'emplacement de l'ancienne base aérienne de Bron, sur un terrain de 28 hectares. Le coût en 1974 en avait été évalué à 80 millions de F.

- 203 - Registre médical du casernement de l'Hôpital militaire d'instruction Des Genettes à Lyon (1898-1926).- 31 cm.

Archives de l'Hôpital militaire Desgenettes

Ce registre fait état de l'installation de l'hôpital, de la topographie médicale de la ville et de la région, retrace l'épidémiologie de la garnison, donne enfin la liste chronologique des médecins de l'hôpital.

- 204 - Ancien hôpital militaire Desgenettes, quai Gailleton (à la place du Sofitel).- Cliché Sylvestre.- 16 x 22 cm.

B. M. Lyon

- 205 - Ambulance militaire à chevaux vers 1890 ; tramway reliant les casernes et l'hôpital Desgenettes. Cliché Sylvestre. 22,5x16 cm.

B. M. Lyon

- 206 - Maquette de la future Ecole du Service de santé des armées ; emplacement : base aérienne de Bron ; ouverture prévue : 1980. Architectes : D.P.L.G. : Mrs. Martel, Bellemain, Bouteille, Charlet.

*Général Riera, Commandant et Directeur régional du Génie et
Général Thalabard, Commandant de l'Ecole du Service de santé des armées*

BIBLIOGRAPHIE

- GUIGUE (M.C.).- Recherches sur N. Dame de Lyon, hôpital fondé au VI^e siècle.
- Lyon : Schevring, 1876.
- VINGTRINIER (Emmanuel).- Le Lyon de nos pères ; ill. par J. Drevet.- Lyon :
Bernoux, Cumin et Masson, 1901.- 33 cm.
- ROLLAND (E. de). et CLOUZET (D.).- Dictionnaire illustré des communes du dé-
partement du Rhône...- Dizain : Strock : Lyon, 1902.
- DRIVON (dr. J.).- Les Anciens hôpitaux de Lyon.- Lyon : Association typogra-
phique, 1906-1914.
- LOISON (dr.).- L'hospice de la Charité ; texte et photographies.- Lyon : Al-
bums du crocodile n° 2, mars-avril 1934.
- Histoire de l'Hopital de la Charité de Lyon, publ. sous la direction de M.
le Dr. Carle,...- Lyon : Impr. de M. Audin, 1934.- 24 cm.
- Histoire de l'hôpital de l'Antiquaille de Lyon par Croze, Colly, Carle, La-
cassagne.- Lyon : de M. Audin, 1937.- 26 cm.
- MARTIN-BASSE.- L'hôpital Desgenettes.
 Dans : "Lyon-Touriste", n° 274, 1937-1943
- ROUSSET (Jean).- Les Grandes étapes de l'assistance hospitalière lyonnaise.
 Dans : "Lyon et la médecine (43 avant J.C.-1958)", numéro spécial
 de la "Revue lyonnaise de médecine", t. VII, déc. 1958.
- COLLY (M.).- L'ancien hôpital des passants.
 Dans : "Rive Gauche", n° 1 à 12, mai 1962 à mars 1965
- BOTTER (Alexandre).- De la médecine légale des aliénés dans ses rapports avec
la législation criminelle...- Lyon : de Louis Perrin, 1838.- 22 cm.
- BOTTER (Alexandre).- Rapport statistique sur le service des aliénés de l'hos-
pice de l'Antiquaille, suivi de : Considérations générales sur le traitement
de la folie...- Paris : J.B. Baillière ; Lyon : Ch. Savy Jeune, 1839.
- LEURAT-PERROTTON (Le D.).- Bulletin médical du service des aliénés à l'hospi-
ce de l'Antiquaille de Lyon pendant l'année 1840...- Lyon : impr. de Dumoulin,
1841.- 22 cm.

AMARD (L.-V. Frédéric).- Traité analytique de la folie, et des moyens de la guérir...- A Lyon : impr. de Ballanche, 1857.- 21 cm.

MAGNAN (Dr. Valentin).- Recherches sur les centres nerveux : alcoolisme, folie des héréditaires dégénérés, paralysie générale, médecine légale...- Paris : G. Masson, 1893.- 24 cm.

COUSSON (Jean-Caradec O.H.).- Un promoteur de la Renaissance hospitalière et religieuse au XIXe siècle : Paul de Magallon d'Argens. Capitaine de la Grande armée (1784-1859).- Nouv. éd. - Lyon : Emmanuel Vitte, 1959.- 21 cm.

CASTEL (Robert).- L'ordre psychiatrique : l'âge d'or de l'aliénisme.- Paris : Ed. de Minuit, 1977.

CAMELIN (A.).- Lyon et l'Ecole du Service de santé militaire.

Dans : "Lyon et la médecine". N° spécial, décembre 1958.

LYON-VAL (Société amicale des élèves et anciens élèves du Val-de-grâce et de l'Ecole du Service de santé militaire de Lyon). N° spécial, 1er trimestre 1976.

III - MEDECINE ET CHIRURGIE D'ANCIEN REGIME

1) L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE : LES COLLEGES

Pour contrôler l'exercice de leur profession, médecins chirurgiens et apothicaires se groupèrent en collèges. Ces associations limitaient, d'une part le nombre de praticiens en exercice et, d'autre part, s'assuraient des connaissances des impétrants.

- le Collège des médecins

Dès le 13e siècle, se formèrent des Collèges de médecins, dont les buts étaient de contrôler l'exercice de la profession et d'enseigner la médecine.

On pense que Symphorien Champier fut le fondateur du Collège des médecins de Lyon, à la fin du 15e siècle. Les contrôles de ce Collège ne pouvant s'exercer librement, le Consulat de la ville décida en 1574 de fixer le programme des connaissances exigées pour accéder à la Maîtrise de chirurgie. La médecine fut également divisée en trois branches : médecine, chirurgie, pharmacie ; la barberie est éliminée. Grâce à ces mesures, le Collège fut reconnu par le Roi en 1577.

Pour exercer librement dans la ville, il fallait être agrégé du Collège. Peu à peu, et tout au long du 17e siècle, leur pouvoir s'étend. Chirurgiens et apothicaires se trouvèrent placés sous la dépendance absolue du Collège et celui-ci devint une véritable école de médecine. Ses membres prirent le titre de professeur et se mirent à enseigner la chirurgie, l'anatomie, la botanique et la pharmacie.

Au 18e siècle, grâce à Gilibert et à Vitet, professeurs, une organisation nouvelle peut être réalisée. La ville mit à la disposition du Collège de très belles salles dans le Collège de la Trinité, l'Hôtel-Dieu s'engagea à fournir les cadavres nécessaires à l'instruction des élèves ; mais l'enseignement se fit sans régularité et on ne peut pas dire qu'il fut particulièrement brillant jusqu'à la Révolution.

- le Collège Royal de chirurgie

A partir de 1725, malgré de nombreuses querelles avec les médecins, des cours de chirurgie fonctionnèrent tant bien que mal malgré le rang de Notable Bourgeois que les chirurgiens obtiennent.

En 1774, le Roi érige la communauté des chirurgiens en Collège royal de chirurgie et très rapidement l'enseignement fut organisé. Celui-ci prévoyait des cours d'anatomie, de physiologie, d'opération, de matières médicochirurgicales, d'accouchement, d'ostéologie, de maladies vénériennes. Les écoles ne tinrent pas leurs promesses ; en déficit financier permanent, incapables de faire respecter les règlements, l'enseignement devenant de plus en plus inexistant il résulta de tout cela une désaffection progressive pour celles-ci. En définitive elles furent un échec et étaient en décadence au moment où éclata la Révolution.

- le cours municipal d'accouchement

En 1786, la ville de Lyon ouvrit une école de sages-femmes pour les campagnes dont la direction fut confiée à Louis Vitet. Le cours prit de l'importance par suite de la création d'une infirmerie "où les femmes enceintes de la ville de Lyon, pauvres, saines, et de bonnes moeurs seront accouchées et traitées gratuitement pour l'instruction des élèves". L'école fut fermée en 1792 comme tous les établissements scolaires.

- enseignement dans les hôpitaux

Ce n'est qu'en 1794, lorsque le calme fut revenu dans la ville, qu'un effort efficace fut accompli : ce fut l'oeuvre de Marc-Antoine Petit. Un cabinet d'anatomie, une bibliothèque sont créés, des salles de cours sont aménagées.

Jusqu'en 1800 les cours se déroulèrent selon les différentes initiatives individuelles. C'est en 1803 que se fit la réorganisation des écoles de médecine. Hélas, Lyon n'était pas comprise dans la liste des bénéficiaires. La loi du 10 mars 1803 limitait à 6 le nombre des écoles. La déception fut très vive ; cependant une mesure administrative vint l'atténuer prévoyant que : "les élèves qui prouveront avoir suivi la pratique des grands hôpitaux civils où il y a une instruction médicale établie pourront être dispensés des quatre années d'études dans les écoles sous réserve de justifier de leur assiduité pendant au moins 6 années".

Un régime intermédiaire s'instaura alors qui devait conduire à la création de l'Ecole secondaire de médecine.

- l'Ecole secondaire de médecine

Créée par ordonnance royale du 18 mai 1820, elle proposait les cours suivants : anatomie, pathologie externe, physiologie et accouchement, clinique externe, thérapeutique et matière médicale, pathologie interne. Les cours

furent inaugurés en octobre 1821. En 1825 un cours de clinique externe a été créé pour Jean Gensoul. En 1841, l'école comportait 10 chaires, assurant l'enseignement de 14 matières. Pendant les 20 ans de son existence, l'école reste installée à l'Hôtel-Dieu et à la Charité où elle demeure tributaire des Hospices. Les Hospices firent construire à leurs frais un bâtiment spécial pour l'école, rue de la Barre, qui, achevé en 1847 devint l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.

- l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie

Les chaires, au nombre de huit, sont toutes occupées par les professeurs de l'ancienne Ecole secondaire. La chaire de chirurgie et de pharmacie fut transformée en chaire de pharmacie et toxicologie. En même temps l'école fut rattachée pour la collation des grades, à la Faculté de médecine de Strasbourg.

Elle eut des élèves célèbres, notamment Charles Bouchard, professeur de pathologie à la Faculté de Paris, et Louis Ranvier, professeur d'anatomie au Collège de France.

Le décret de décembre 1876 l'habilita à délivrer les diplômes nécessaires pour exercer les professions d'officier de santé, de sage-femme, d'herboriste et de pharmacien de seconde classe dans les départements de l'Ain, de la Loire, du Rhône et de la Saône-et-Loire.

- 207 - Statuts et règlements du Collège des médecins de Lyon avec les lettres patentes... - Lyon : Aimé Delaroche, 1756.- In-4°.

B. M. Lyon - 114.345

- 208 - Lettres patentes du roi en forme de réclamation portant règlement pour le Collège Royal de chirurgie de la ville de Lyon, données à Versailles le six juillet 1775. - Paris : G. Simon, 1775.- In-4°.

B. M. Lyon - 116.135

- 209 - Statuts et Règlements des marchands et maîtres apoticaire de la ville de Lyon réformés en l'an 1660...- Lyon : Valfray, 1738.

B. M. Lyon - 355.833

Les statuts de la pharmacie lyonnaise, amorcés en 1588, terminés en 1660, ont mis un peu moins de trois quarts de siècle à se perfectionner. La réglementation de l'état de pharmacie, l'inspection des officines, la réforme des études, la sanction des ventes illicites ont ainsi été très tôt envisagées.

210 - Monsieur Pierre Laurez, Maître ès Arts et en Chirurgie, commencera le lundi vingt-unième du mois de Février de l' année 1746, à trois heures après midi, un Cours d'opérations de chirurgie... - (1746).- Affiche.- 36 x 46 cm.

B. M. Lyon

211 - Mémoire sur la nécessité de rétablir les écoles de médecine de Lyon détruites le 27 nov. 1768.- Genève, 1768.

B. M. Lyon - 363.592

212 - Instruction pour les élèves du cours gratuit d' accouchemens..., sous la dir. de M. Vitet. - A Lyon : de l'impr. de Bruyset, 1786.

B. M. Lyon - 351.596

2) PRATIQUES MEDICALES

- le seizième siècle

Jusqu' à la Renaissance, la médecine occidentale resta l'apanage des clercs et nous assistons à une période de réel immobilisme. Très souvent elle demeure liée à l' occultisme (comme dans les grandes conceptions alchimiques). L' homme est en relation avec l'ensemble de l'univers. Le cours des planètes et des saisons règle la vie botanique et animale ainsi que le cours de la sève et du sang. Les dates propices à la saignée, à la purgation, à l'incision, au bain et à la tonte de la barbe et des cheveux dépendent des lunaisons.

213 - Clystère.

Collection particulière.

Cet appareil servait aux purges et aux lavements.

Les phénomènes célestes régissent la pathologie collective. On attribue la peste à une conjonction de Saturne et de Jupiter ; chez l'individu chaque viscère réagit à son correspondant sidéral.

L' examen des patients se déroule en plusieurs temps. Il y a d'abord une inspection de la constitution générale du corps. On apprécie l'état des téguments et des muqueuses. La palpation permet de contrôler l' état algide ou fébrile. On analyse le rythme, l'amplitude et la fréquence du pouls. Surtout, on pratique l' examen des humeurs : on apprécie la couleur et la "couenne" du sang après saignée.

Les crachats, les vomissements, les urines, sont également examinés.

214 - Coupelle à saignée. 16e siècle.

Musée des Hospices civils de Lyon

Si de nombreuses maladies sont regroupées sous le terme de "peste", "lèpres" ou "fièvres", certaines sont déjà bien décrites : c'est le cas de la coqueluche, du croup, de la scarlatine, de la rubéole, du typhus.

La prophylaxie anti-épidémique se réduit à des moyens empiriques : la quarantaine, l'isolement, la fuite.

215 - Vue de la Quarantaine par Guindrand.- Lithographie de Pascal.- In-f°.

B. M. Lyon - Estampe 293

Jusqu'en 1803, l'hôpital de la Quarantaine servit de Lazaret pour isoler les contagieux. Les établissements devaient être situés près d'un fleuve, sur une grande route, près d'un tènement cultivable.

On essaie de purifier l'atmosphère par de grands feux et une première hygiène individuelle apparaît au niveau de la table : on vente les bienfaits d'un régime frugal et prudent.

Les conceptions physiologiques ne se sont pas beaucoup modifiées depuis l'antiquité. D'après la doctrine de l'Ecole, la commande physiologique est assurée par les esprits : l'esprit animal règle les sensations et les mouvements ; l'esprit vital régit la circulation sanguine et aérienne ; l'esprit naturel assure les fonctions de nutrition. En matière de courant sanguin, on en reste à Galien et à sa théorie de la grande circulation.

216 - MAGNI PIACENTINO (Pietro Paolo). - Discorsi di Pietro Paolo Magni Piacentino intorno al sanguinare : corpi humani.- Roma : Iacomo Macuni, 1626.

B. M. Lyon - A 492.392

Sans insister sur l'abus des saignées dont se moquera si bien Molière quelques temps plus tard, on expose ce numéro du "Mercure de France" qui donne les tarifs des saignées pour l'année 1728, et mentionne le nombre incroyable des saignées pratiquées par mois sur un malade : 10.199 saignées en 10 mois.

217 - MERCURE DE FRANCE, dédié au Roy, Décembre 1729.
 Second volume.- Paris : Guillaume Cavelier : La
 Veuve Pissot : Jean de Nully, 1729.

Collection particulière.

- le dix-septième siècle

Le 17e siècle fut surtout celui de la physiologie. La découverte par Harvey, de la grande circulation du sang, eut des conséquences incalculables. Parallèlement à cette découverte, le réseau lymphatique fut mis en évidence dans tout le corps humain. Dans le domaine de l'anatomie on s'intéressa surtout à l'ostéologie (notamment celle du crâne) et à la myologie de détail.

La neurologie passionna le monde médical. On étudia le cerveau et les systèmes nerveux périphériques. Malpighi découvrit les capillaires artérioveineux et on abandonna l'idée selon laquelle l'air passait entre les poumons et la cage thoracique.

Les principes hippocratiques gardaient leur valeur en considérant que la stricte observation des phénomènes cliniques est à la base de la vraie médecine. Comme Hippocrate, Sydenham considéra la maladie comme un tout. Il soigna donc l'organisme tout entier plutôt que les symptômes apparents. Nous lui devons la vulgarisation de l'usage du quinquina et de l'opium.

Les maladies épidémiques furent encore très redoutables à cette époque, notamment la peste, mais on ne trouva guère d'éléments nouveaux susceptibles d'enrayer le mal. On essaya de classer les fièvres et c'est alors qu'on institua les quarantaines, mesures impitoyables mais absolument nécessaires.

Chaque ville possédait un Bureau de santé, avec pour mission la prévention de toute apparition de fléau. En dehors de la peste, on signale quelques épidémies de choléra et de variole. La lèpre est en régression, par contre, la tuberculose (la "phtisie") semble prendre une place de plus en plus importante. En dehors des épidémies, les maladies les plus couramment observées sont la goutte, l'hydropisie, l'hypocondrie, les catarrhes, les ulcérations de toutes sortes, la gale et enfin les maladies vénériennes.

- le dix-huitième siècle

On note au cours de ce siècle les progrès de la médecine pratique. La sémiologie connaît un renouveau, bien qu'elle ne soit représentée que par l'étude du pouls et la percussion thoracique. Solano de Lucques établit 3 sortes de pouls : les pouls dicrote, "incidures" et intermittents. La découverte de la percussion fut le jalon indispensable qui allait permettre à Laënnec de



Discorsi di Pietro Paolo Magni piacentino sopra il modo di sanguinare. Rome, vers 1626

faire un nouveau pas avec l'invention du sthétoscope.

On prêta davantage d'intérêt aux maladies chroniques. Le paludisme, la diphtérie, la fièvre typhoïde, la rage furent étudiées. Cependant, c'est la variole qui se prêta aux analyses les plus diverses et aux résultats les plus spectaculaires. Les Chinois avaient déjà découvert le moyen de s'en préserver en pulvérisant des croûtes de varioleux dans le nez. Petit à petit, l'inoculation venue de Turquie s'imposa : on piquait la peau avec une aiguille et on déposait un peu de pus varioleux. Ces procédés permirent à Jenner de découvrir en 1776 le vaccin.

3) PRATIQUES CHIRURGICALES

- les préalables : XIIe-XIIIe siècles

A ses débuts, la chirurgie fut, à Lyon comme ailleurs, gênée dans son développement par le tabou religieux pesant sur le sang versé et la nudité du corps.

C'est pourquoi, à partir du XIIIe siècle, la médecine restera l'apanage des savants, tandis que la chirurgie sera abandonnée aux barbiers. Cependant ceux-ci apprenant sur le tas à pratiquer des saignées, arracher des dents, poser des sangsues, recoudre des plaies, s'organiseront assez rapidement en un corps de métier.

- l'accession au savoir : XVe siècle

Ce n'est qu'au XVe siècle que les barbiers purent accéder au savoir en lisant des traductions françaises de Guillaume de Salicet, Lanfranc et Guy de Chauliac. La corporation chirurgicale était donc représentée par des barbiers, par des chirurgiens-barbiers qui avaient fait des études plus sérieuses, par les "coureurs" enfin, dont Guy de Chauliac a raconté l'histoire.

218 - BARTHOLOMAEUS ANGLICUS.- Le Propriétaire des choses... (trad. par Jean Corbichon, éd. par Pierre Farget). - (A Paris, pour Jehan Petit et Michel Lenoir, 15 nov. 1510)- In-f°.

B. M. Lyon - Rés. 157.770

Il s'agit d'un traité qui fut publié au début du XVe siècle, à l'usage du peuple, qui reprend les principes des grands auteurs de l'époque.

De la fin du XIIIe siècle à la fin du XVe, il importe de retenir ici quelques noms.



- les grands chirurgiens

Venu d'Italie, le célèbre chirurgien Lanfranc fit un séjour à Lyon : c'est là qu'il composa sa "chirurgie parva". On a pu relever dans ce traité des remarques intéressantes sur la trépanation et le traitement des névralgies.

Et puis ce fut le très grand Guy de Chauliac : il n'est pas né à Lyon mais dans le diocèse de Mende. Maître en médecine de l'université de Montpellier, on le retrouve à Lyon en 1344, bientôt prévôt de St Just. En 1367, il est nommé "hostelier", c'est-à-dire directeur de l'hôpital de St Just. Il meurt en juillet 1368, et est enterré dans le cimetière des prêtres de St Irénée. Il doit d'être passé à la postérité, à son traité didactique de chirurgie qui eut immédiatement un très grand succès et fut traduit en de nombreuses langues.

219 - GUIDO DE CAULIACO. - Chyrurgia Guidonis de
Cauliaco.- Lugduni, Vincentius de Portona-
riis (c. 1510).- In-4°.

B. M. Lyon - Rés. 373.566

Ce fut le livre classique pendant 400 ans puisqu'au XVIIIe siècle, on publiait encore un abrégé de Guy de Chauliac à l'usage des candidats chirurgiens. Quoique médecin, il opérait lui-même : il s'occupa d'obstétrique, témoignant d'absence de préjugés pour l'époque, et aussi de chirurgie des traumatismes. Enfin, il faut signaler ses connaissances en dermatologie et vénérologie.

Contemporains de Guy de Chauliac, Perronnet de Chastel, Claude Viste et Guillaume Yvoire furent chirurgiens-barbiers de l'hôpital du Pont-de-Rhône ; les deux derniers rendirent d'appréciables services lors de l'épidémie de peste de 1348.

On ne saurait oublier Rabelais parmi les grands chirurgiens ayant pratiqué temporairement à Lyon : il fut accepté à l'Hôtel-Dieu en novembre 1532 et y resta jusqu'en février 1534. Cependant, il ne semble pas qu'il ait brillé dans l'art de chirurgie puisqu'il fut, sur les pressions du Conseil de l'administration de l'époque, forcé de partir, s'étant absenté par trop souvent de son service.

Pierre Franco vint à Lyon faire imprimer son traité des hernies :

220 - FRANCO (Pierre). - Traité des hernies con-
tenant une ample déclaration de leurs es-
peces...-A Lyon, par Thibault Payan, 1561.
- In-8°.

B. M. Lyon - 489.592

Franco fit aussi fabriquer par nos couteliers les instruments : crochets, tenettes, aiguilles à cataracte, qu'il avait imaginés.

L'influence de ce grand chirurgien se conjugue avec celle d'Ambroise Paré.

- 221 - PARE (Ambroise). - Les Oeuvres d' Ambroise Paré, onzième édition revue et corrigée en plusieurs endroits, et augmentée d' un fort ample traicté de Fièvres, tant en général qu' en particulier... nouvellement trouvé dans les manuscrits de l' author... - Lyon, chez Pierre Rigaud, 1652. - In-f°.

B. M. Lyon - 158.240

La valeur scientifique d' Ambroise Paré est trop grande pour que la ville de Lyon seule, puisse prétendre accaparer son souvenir. Sa formation ne passe pas par l' université mais par l' expérience acquise dans la carrière de barbier et de chirurgien militaire. Cette expérience est riche en ce temps de troubles et de guerres, mais seule elle n'eût pas suffi si un esprit ingénieux n' avait su en tirer parti. Le premier, il a su renoncer à traiter les plaies par armes à feu, en y versant de l'huile bouillante ; simplement pansées elles guérissent aussi bien. Paré retrouve ainsi le principe de la puissance médicatrice de la nature. "Je le pensai, Dieu le guarist". C'est qu'en homme de la Renaissance, il avait une vision dynamique de la nature. Il imagina d'extraordinaires prothèses mécaniques pour mutilés, qui attestent le souci qu'il avait de la guérison fonctionnelle de ses blessés. Ambroise Paré est, avec Guy de Chauliac, l'auteur de la chirurgie française.

On a vu que la division des barbiers en catégories, ne laissait pas d' être incommode. Il faut reconnaître à Symphorien Champier d'avoir réduit cette confusion.

- 222 - CHAMPIER (Symphorien).- Le guidon en francoys avecque les addicions... - Lyon, Jean Ier de Vringle pour Etienne Gueynard, 1503. - In-8°.

B. M. Lyon - Rés. Incunable 820

Il s'agit ici d'un traité de vulgarisation médicale.

S. Champier a dirigé le Collège de chirurgie, situé au XVIe siècle à peu près à l'extrémité est de la rue Neuve, et a fondé, en 1657, la communauté

des maîtres chirurgiens de Lyon. Le Collège prit au début du XVII^e siècle, le nom de Collège Royal et put délivrer le titre de chirurgien-juré. Si l'on se reporte à l'Almanach historique et astronomique de la ville de Lyon de 1744, on trouve alors pour la région de Lyon, 65 chirurgiens-jurés, 16 médecins, 23 apothicaires.

Il faut aussi retenir le nom de Jehan Scultet, l'auteur célèbre de "L'arsenal de chirurgie" paru à Lyon en 1761.

- 223 - SCULTET (Jean).- L'Arsenal de chirurgie...
- Lyon, Leonard de la Roche, 1712.- In-4°.
B. M. Lyon - 341.360

On y trouve entre autres, la description minutieuse des instruments qui entraient alors dans la trousse d'un chirurgien (aiguilles, scalpels,...) C'est un grand classique de l'art chirurgical.

- XVIII^e siècle et période révolutionnaire

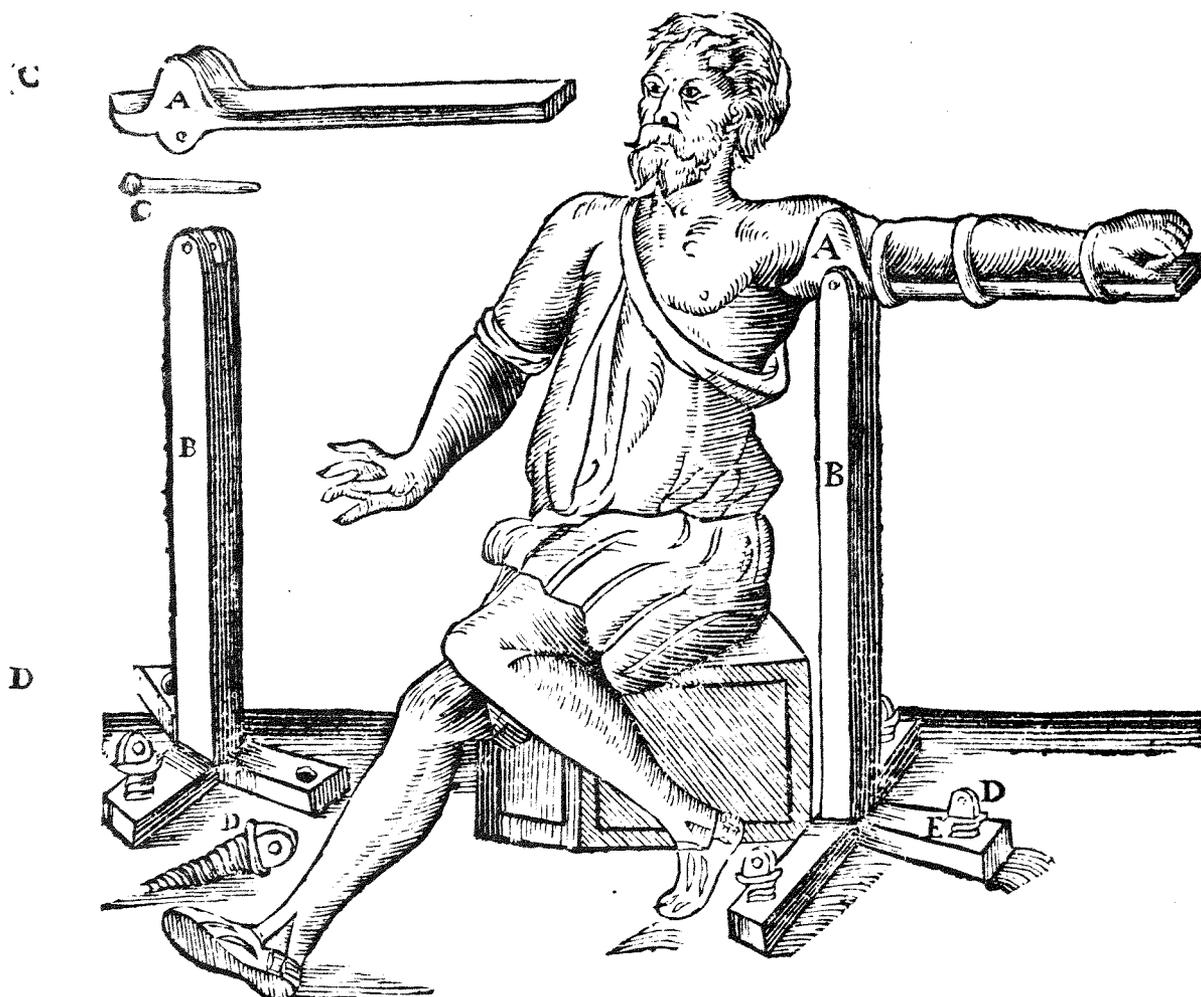
Tandis que l'Hôtel-Dieu prenait de l'importance, pouvant recevoir bientôt jusqu'à 1400 malades, les chirurgiens, en ce début du XVIII^e siècle, n'étaient plus acceptés qu'après un sérieux examen de leur compétence. Ainsi, Claude Pouteau, connu grâce à son "traité des fractures" et chirurgien de l'Hôtel-Dieu de 1747 à 1753.

En 1788, l'Administration des Hospices de Lyon exigea désormais un concours pour pratiquer la chirurgie à l'hôpital. M.A. Petit fut le premier nommé. Les chirurgiens étaient donc officiellement reconnus et titrés : ils occupaient un rang élevé dans l'échelle sociale ; mais la Révolution allait abattre tout l'édifice chirurgical. Le 8 avril 1792, l'Assemblée législative supprimait facultés et collèges médicaux, et le 18 août 1793, la Convention abolissait les Académies et les Sociétés savantes.

- 224 - DIONIS (Pierre). - Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin Royal. - A Paris, chez Laurent d'Houry, 1714.- In-8°.
B. M. Lyon - 319.846

Pierre Dionis, (mort en 1718), fut l'un des plus remarquables chirurgiens de son temps. Bien que son livre de chirurgie ait été édité à Paris, les planches qu'il contient nous intéressent parce qu'elles nous apportent des informations sur les instruments utilisés lors des opérations de l'époque.

Figure dudit Ambi, ensemble la situation du malade.



C'est une chose bien decete aux Chirugiens demeurens aux villes d'auoir tel instrument pour reduire les luxations de l'espaule.

- A A Montre deux ailerons ou oreilles qui sont audit Ambi, afin de retenir le haut du bras, qu'il ne vacille çà ny là.
- B B Le pilier sur lequel est attaché ledit Ambi.
- C C La petite cheuille qui tient ledit Ambi jointé dans le pilier.
- D D Les viroles qui tiennent ferme la patte du pilier, afin qu'il ne se hausse, ou vacille en la reduction.
- E E Les trous de la patte où est inféré le pilier, joint au plancher.

4) LA PESTE

Les Anciens appelaient pestes toutes les maladies épidémiques à mortalité considérable, mais seule l'épidémie de 1348 est réelle : elle venait d'Extrême-Orient et fut apportée en France par des bateaux italiens.

A la fin du printemps de cette même année, on la trouvait à Lyon où ses conséquences furent meurtrières, sans qu'on ait à cet égard de véritables précisions. On sait seulement que le quart de l'Europe fut décimé. Le 3 mai 1351, Jean Le Bon accorda des exemptions de charges et des remises d'impôts aux Lyonnais. Une partie du corps médical fuyant l'épidémie, avait failli à sa tâche.

Lorsque la peste réapparut, au milieu du 14e siècle et au 15e, il n'en fut pas de même, et on signale la conduite courageuse d'un Claude Viste en 1450, d'un Guillaume Yvoire en 1480. Surtout, l'attention des pouvoirs publics avait été attirée et dès 1508, l'Eglise Saint-Laurent des Vignes achevée, on acquit le cimetière attenant qui devint l'Hôpital Saint-Laurent. Plus tard un Italien, Thomas de Gadagne, créa de nouveaux bâtiments sur la Saône : ils portèrent le nom de la Quarantaine. Vers la même époque, est réédité à Lyon le "Régime contre la peste" de Nicolas de Houssemaine ; Jean Thibault, médecin du roi installé à Lyon, publie : "Le Trésor et remède de la vraie guérison de la peste..." (1545) et Textor publie en 1551 : "De la manière de préserver de la pestilence..." (1)

La seconde épidémie de peste en 1628 fut tragique : l'Hôpital ne pouvant contenir que 200 lits, ce fut jusqu'à 4000 malades qui y furent entassés. Ils étaient conduits à la Quarantaine en barque, soit par le Rhône, soit par la Saône. En ville, aux angles des rues, on avait placé des urnes où brûlait un mélange de salpêtre, de soufre, de carabé et d'écorces de frênes pour le "parfumage". Les Ordres religieux (Minimes, Capucins, Recollets, Picpus, Jésuites) se partageant la ville par quartiers, se dépensèrent sans compter. Mais on dut recruter des compagnons chirurgiens en leur promettant des lettres de maîtrises (2). Les efforts tentés pour conjurer le fléau se ramenaient à l'isolement, aux opérations de parfumage et à un traitement simple : faire transpirer le malade et suppurer les bubons. Quant à la théorie, elle était inexistante : la peste, fléau envoyé par Dieu apporterait l'esprit de pénitence. C'est pourquoi, après le vœu des échevins à Notre-Dame de Fourvière en 1643, la peste ne reparut plus dans la cité.

(1) Lors de l'épidémie de 1582, les échevins de la ville se mirent sous la protection de la Vierge et firent vœu solennel à Notre-Dame de Lorette, lui offrant à cette occasion un calice de vermeil doré.

(2) Pour se prémunir, ils portaient de longs gants, des sarraux et un masque muni d'une sorte de bec permettant de tenir sous le nez l'éponge imbibée de vinaigre, de girofle, de cannelle, pour purifier l'air.

Le Bureau de la santé resta néanmoins vigilant : en 1652, organisation à la Guillottière de l' Hôpital des Passants pour servir de Quarantaine à tous voyageurs suspects. En 1656, 1664, 1679 et 1680, chaque nouvelle alarmante donna lieu à des mesures de police strictes. Mentionnons l'existence d'un "Ordre public pour la Ville de Lyon pendant la maladie contagieuse, augmenté de plusieurs observations et d' un Traité de la peste avec quelques questions curieuses" paru à Lyon en 1670, et, en 1694, les "Réflexions sur l'Etat présent des maladies qui règnent dans la ville de Lyon" par Jean Panthot, doyen du Collège des médecins de Lyon.

- 225 - GOEURROT (Jean).- (L'Entretien de vie, par Goeurot. Régime contre la peste, par Houssemaine).- (Impr. à Lyon, en la maison de Claude Veycelier), (c. 1537).- In-8°.

B. M. Lyon - Rés. 804.493

Après une description des 4 humeurs et de leurs effets, viennent 12 chapitres de remèdes pour des maladies courantes. Le régime contre la peste donne des conseils d'hygiène et de salubrité, indique des médecines préservatrices avant et pendant une épidémie : la diète, les purgations, les ventouses et des applications d'oignons chauds sur la bouche ou d'emplâtres d'ammoniaque et de raisin sont recommandées.

- 226 - THIBAUT (Jean). - Le Tresor et remede de la vraie guerison de la peste experimentee par plusieurs medecins avec plusieurs déclarations... composé par Jean Thibault, médecin ordinaire du Roy.- Lyon : par Angelin Benoyt, 1545.- In-8°.

B. M. Lyon - Rés. B 508.572

Jean Thibault, médecin parisien, fut le médecin du roi Louis XII, puis de la Princesse Marguerite de Flandre. Il voyagea de ville en ville, et aida à lutter contre la peste à Cambrai, où François 1er le rencontra et se l'attacha comme médecin particulier à la cour. A sa mort en 1545, il laissait des écrits astrologiques, prophétiques et médicaux dont cet ouvrage, qui fut connu comme le "thésaurus de la peste".

- 227 - TEXTOR (Benoit Tixier dit).- De la manière de préserver de la pestilence...- Lyon, par Jean de Tournes et Guil. Gazeau, 1551.- In-8°.

B. M. Lyon - Rés. 342.050

- 228 - Conseil des médecins de Lyon, assemblez pour ordonner les remèdes plus nécessaires, et plus aisez à préparer en la faveur du pauvre peuple affligé de la peste...- A Lyon : par Jean Pillehotte, 1581.- In-8°.

B. M. Lyon - Rés. 354.358

Avec quelques bonnes précautions hygiéniques, le Conseil des médecins indique des remèdes absurdes et dangereux.

- 229 - L' Ordre public pour la ville de Lyon pendant la maladie contagieuse, augm. de plusieurs observations, et d'un traité de la peste...- A Lyon, par Antoine Valançol, 1670.- In-4°.

B. M. Lyon - A 492.099

Le Bureau de la santé, dans cette brochure officielle, donne les mesures à prendre en cas de danger. Suit une analyse des causes de la peste : châtimement divin, infection de l'air ! Des signes pour connaître la peste tant future que présente, sont également analysés : constitution astrale, pluies, tremblements de terre, famines.

- 230 - PANTHOT (Jean). - Reflections sur l'etat présent des maladies qui règnent dans la ville de Lyon...- A Lyon : chez Jacques Guerrier, 1694. - In-4°.

B. M. Lyon - 313.679

Né à Lyon en 1640, l' auteur fit ses études de médecine à Montpellier et pratiqua dans sa ville natale où il mourut en 1707. Il a contribué au "Journal des savants" avec de nombreux articles médicaux et scientifiques. Dans cet ouvrage, publié avec l' approbation du doyen des Facultés de médecine de Paris et de Lyon, il propose des remèdes usuels : saignées, purgation et remèdes contre la peste, il démontre que la dissection des cadavres de pestiférés serait chose inutile et périlleuse. Il remarque que les remèdes appliqués doivent différer selon la constitution des malades.

- 231 - GAVET DE RUMILLY (Jacques).- Traité de la peste ou conjectures physiques sur sa nature et ses causes. - Lyon : les frères Bruyset, 1722. - In-12.

B. M. Lyon - 356.029

p. 281 : Evocation d'un épisode célèbre à Lyon : les Echevins se mirent sous la protection de la Vierge en faisant un voeu solennel à Notre-Dame de Lorette. Ce voeu annonce celui plus célèbre de 1643 à Notre-Dame de Fourvière.

BIBLIOGRAPHIE

- HERMANN (Henri).- Histoire de la Faculté de Médecine de Lyon.
Dans : "Lyon et la Médecine", numéro spécial de la "Revue lyonnaise de médecine", 1968.
 - CAZENEUVE (Dr. Paul).- Sur les origines de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.- Lyon : Association typographique, 1920.
 - ROUSSET (Dr. Jean).- Les Thèses médicales soutenues à Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles et le Collège royal de chirurgie de 1774 à 1792.- Lyon : les Imprimeries réunies, 1950.
 - ROYET (Antoine).- Excellent traité de la peste, montrant les causes et signes d'icelle, et les remèdes les plus exquis tant pour la préservation que pour la cure des malades...- S.l. : pour Emeran le Melays, 1583.
 - PETHLON (Maurice).- Le Capucin charitable enseignant la methode pour remédier aux grandes misères que la peste a coutume de causer...- Lyon : chez Bruyset, 1771.
-

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : MEDECINE D'AUJOURD'HUI

I - L'EQUIPEMENT SANTE DE LA REGION RHONE-ALPES

- 1) Etablissements hospitaliers..... p 2
- 2) Personnel médical et para-médical..... p 7
- 3) La Faculté de Médecine-Pharmacie..... p 12

II - QUELQUES REALISATIONS : DE LA RECHERCHE A LA PRATIQUE

- 1) La recherche médicale dans la région..... p 15
- 2) La pratique : quelques techniques médicales et
chirurgicales de pointe..... p 17

III - LA POPULATION DANS LA REGION RHONE-ALPES AUJOURD'HUI
ET HIER

- 1) La population dans la région Rhône-Alpes en 1977.
Evolution depuis 1900..... p 18
- 2) La population de Lyon du XVIIIe siècle à nos
jours..... p 20

DEUXIEME PARTIE : MEDECINE D'HIER

A) PROGRES RECENTS

I - SOINS DE L'ENFANCE

- 1) La situation actuelle..... p 27
- 2) Progrès de la pédiatrie..... p 28
- 3) Adoptions et abandons..... p 33

II - QUELQUES GRANDES ETAPES DE LA CHIRURGIE AUX XIX ET XX SIECLES

- 1) Anesthésie..... p 35
- 2) Asepsie..... p 35
- 3) Réanimation..... P 36

III - LA MEDECINE AUX XIX ET XX SIECLES..... p 38

IV - LES PROGRES DE L'HYGIENE

- 1) L'organisation d'un programme d'hygiène..... p 46
- 2) Les grandes réalisations..... p 48

V - LES PIONNIERS DE LA RECHERCHE MEDICALE

- 1) L'Ecole Vétérinaire de Lyon..... p 52
- 2) Claude Bernard..... p 54
- 3) Alexis Carrel..... p 56

...

B) L'APPORT DE LA TRADITION

I - LE DEVELOPPEMENT DE LA PHARMACOPÉE ET LA MÉDECINE HOMÉOPATHIQUE

- 1) La pharmacopée..... p 59
- 2) Médecine populaire..... p 67
- 3) Consommation médicale d'une grande famille
lyonnaise au XVIIIe siècle..... p 69
- 4) Homéopathie..... p 70

II - LE DEVELOPPEMENT HOSPITALIER

- 1) Les origines de l'assistance hospitalière.. p 74
- 2) Les transformations et les accroissements à
l'âge classique..... p 75
- 3) L'expansion de l'assistance hospitalière... p 79
- 4) L'assistance hospitalière et la folie..... p 81
- 5) L'Hôpital Militaire Desgenettes et l'Ecole
du Service de Santé Militaire..... p 87

III - MÉDECINE ET CHIRURGIE D'ANCIEN RÉGIME

- 1) L'organisation professionnelle : les Collèges p 93
- 2) Pratiques médicales..... p 96
- 3) Pratiques chirurgicales..... p 99
- 4) La Peste..... p 103

PROGRAMME DES CONFERENCES

Jeudi 2 juin, 17 h. 30 :

Igor BARRERE - Etienne LALOU

"En direct de la médecine"

Jeudi 9 juin, 15 heures :

*"Le système hospitalier lyonnais ; évolution historique
(XIXe - XXe siècles)"*

par Maurice GARDEN, professeur à l'Université de Lyon II
(U.E.R. des Sciences de l'Homme et de son environnement)

Jeudi 16 juin, 17 h. 30 :

"La maturation sexuelle de l'enfant et de l'adolescent"

par le Professeur Jean BERTRAND, président du Conseil
Régional Rhône-Alpes de l'I.N.S.E.R.M., directeur de
l'Unité de Recherches endocriniennes et métaboliques
chez l'enfant.

Samedi 18 juin, 15 heures :

"Une jeune médecine de 185 ans : l'Homéopathie"

par le Docteur HORVILLEUR

Jeudi 23 juin, 17 h. 30 :

"Transplantations et organes artificiels"

par le Professeur Jules TRAEGER, directeur de l'Unité de
Recherche sur la pathologie métabolique et rénale.

Mardi 28 juin, 17 h. 30 :

"Histoire naturelle du rêve"

par le Professeur Michel JOUVET, membre de l'Académie des
Sciences, directeur du Groupe de Recherche I.N.S.E.R.M.
de neuro-physiologie expérimentale et clinique.
